

FAÇONNER L'AVENIR

To navigate this interactive document click on menu below.

RAPPORT INTERMÉDIAIRE DU CIO 2009-2010

Message du président du CIO	01
Façonner l'avenir	03
Rôle et structure du CIO	04
Assurer la célébration régulière des Jeux Olympiques	06
Éduquer la jeunesse par le sport	12
Promouvoir l'Olympisme dans la société	18
Conduire et soutenir le Mouvement olympique	26
Optimiser la performance : l'administration du CIO	34
Un symbole durable	38
Principales décisions de la Session du CIO et membres du CIO	40
Partenaires Olympiques mondiaux	47
Rapport des auditeurs et états financiers cumulés, 2009-2010	48



Message du président du CIO	01
Façonner l'avenir	03
Rôle et structure du CIO	04
Assurer la célébration régulière des Jeux Olympiques	06
Éduquer la jeunesse par le sport	12
Promouvoir l'Olympisme dans la société	18
Conduire et soutenir le Mouvement olympique	26
Optimiser la performance : l'administration du CIO	34
Un symbole durable	38
Principales décisions de la Session du CIO et membres du CIO	40
Partenaires Olympiques mondiaux	47
Rapport des auditeurs et états financiers cumulés, 2009-2010	48

MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CIO

J'ai le plaisir de vous présenter ce rapport intermédiaire qui détaille les activités et l'évolution du Comité International Olympique au cours des années 2009 et 2010.

Durant cette période, nous avons œuvré à l'accomplissement des missions du CIO conformément à la Charte olympique :

- assurer la célébration régulière des Jeux Olympiques,
- éduquer la jeunesse par le sport,
- promouvoir l'Olympisme dans la société,
- conduire et soutenir le Mouvement olympique.

Nous avons également fait preuve de fermeté et de stabilité financières. À cet égard, je tiens à adresser mes sincères remerciements aux membres du CIO et à nos partenaires : notamment aux Comités Nationaux Olympiques, aux Fédérations Internationales, aux comités d'organisation des Jeux, aux athlètes, à nos partenaires olympiques mondiaux, à nos partenaires détenteurs de droits de diffusion et à nos collaborateurs compétents et enthousiastes.

En 2009, nous avons organisé un Congrès olympique qui fut l'occasion pour le Mouvement olympique de faire le point, d'envisager là où il en était et l'orientation qui devait être la sienne. Il en est résulté 66 recommandations qui viendront renforcer et améliorer le Mouvement olympique pour les générations à venir.

Les Jeux Olympiques d'hiver à Vancouver en 2010 furent inoubliables. L'ambiance festive dans les stades et dans les rues a donné le ton à une célébration mondiale du sport. Les Jeux Olympiques de la Jeunesse à Singapour la même année furent magnifiques, ils nous ont offert des instants olympiques extraordinaires et nous ont révélé une nouvelle génération d'athlètes prêts à partager et à s'approprier les valeurs olympiques.

Alors que nous allons de l'avant, je n'ignore pas qu'il nous reste à façonner l'avenir.

Avec neuf éditions de Jeux Olympiques et de Jeux Olympiques de la Jeunesse à superviser ainsi que 66 recommandations du Congrès olympique à mettre en œuvre, nous n'avons jamais été plus occupés.

Nous continuerons de nous montrer les solides alliés des athlètes. Ils sont au cœur du Mouvement olympique, de même que la jeunesse du monde, dont sont issus les athlètes de demain.

C'est à eux que nous souhaitons offrir les Jeux Olympiques et les Jeux Olympiques de la Jeunesse. C'est pour eux que nous poursuivrons la lutte contre le dopage dans le sport et que nous ferons tout pour combattre les paris illégaux et matches arrangés. Et c'est pour eux que nous continuerons à mettre le sport au service de l'humanité.

Ce faisant, nous assumerons l'héritage de Juan Antonio Samaranch. Son empreinte sur le Mouvement olympique subsistera bien au-delà de son passage parmi nous. Puisse sa dévotion à notre cause tous nous inspirer.

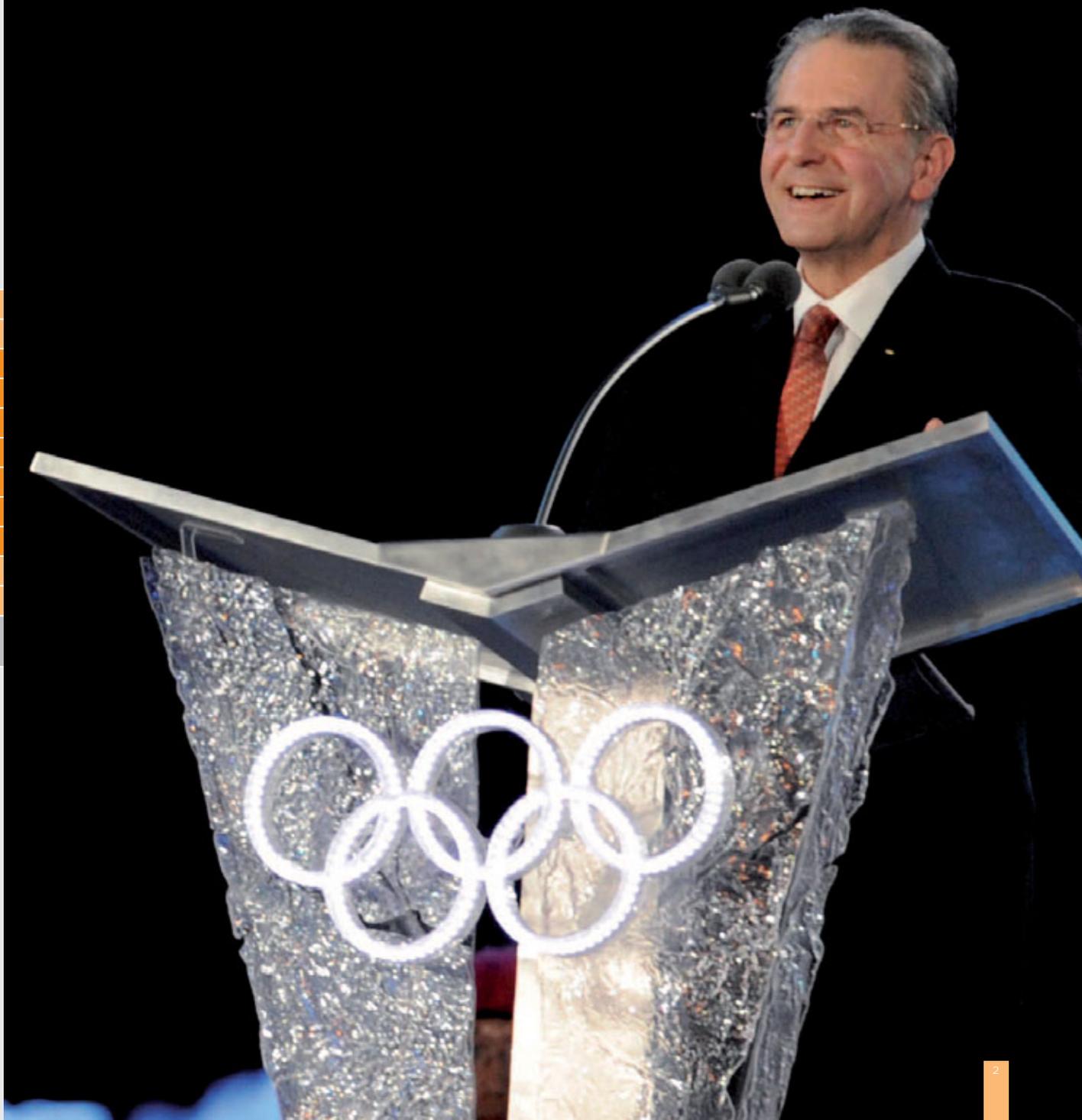


Jacques Rogge

FAÇONNER L'AVENIR

RAPPORT INTERMÉDIAIRE DU CIO 2009-2010

Message du président du CIO	01
Façonner l'avenir	03
Rôle et structure du CIO	04
Assurer la célébration régulière des Jeux Olympiques	06
Éduquer la jeunesse par le sport	12
Promouvoir l'Olympisme dans la société	18
Conduire et soutenir le Mouvement olympique	26
Optimiser la performance : l'administration du CIO	34
Un symbole durable	38
Principales décisions de la Session du CIO et membres du CIO	40
Partenaires Olympiques mondiaux	47
Rapport des auditeurs et états financiers cumulés, 2009-2010	48



FAÇONNER L'AVENIR

RAPPORT INTERMÉDIAIRE DU CIO 2009-2010

Message du président du CIO	01
Façonner l'avenir	03
Rôle et structure du CIO	04
Assurer la célébration régulière des Jeux Olympiques	06
Éduquer la jeunesse par le sport	12
Promouvoir l'Olympisme dans la société	18
Conduire et soutenir le Mouvement olympique	26
Optimiser la performance : l'administration du CIO	34
Un symbole durable	38
Principales décisions de la Session du CIO et membres du CIO	40
Partenaires Olympiques mondiaux	47
Rapport des auditeurs et états financiers cumulés, 2009-2010	48

FAÇONNER L'AVENIR

IL N'EST PAS DE
MEILLEUR MOMENT
QUE LE PRÉSENT POUR
FAÇONNER L'AVENIR.

Message du président du CIO	01
Façonner l'avenir	03
Rôle et structure du CIO	04
Assurer la célébration régulière des Jeux Olympiques	06
Éduquer la jeunesse par le sport	12
Promouvoir l'Olympisme dans la société	18
Conduire et soutenir le Mouvement olympique	26
Optimiser la performance : l'administration du CIO	34
Un symbole durable	38
Principales décisions de la Session du CIO et membres du CIO	40
Partenaires Olympiques mondiaux	47
Rapport des auditeurs et états financiers cumulés, 2009-2010	48

RÔLE ET STRUCTURE DU CIO

Le Comité International Olympique (CIO) agit comme un catalyseur de collaboration entre l'ensemble des membres du Mouvement olympique, qu'il s'agisse des Comités Nationaux Olympiques (CNO), des Fédérations Internationales (FI), des athlètes, des comités d'organisation de Jeux Olympiques (COJO) ou encore des partenaires TOP, des diffuseurs partenaires et des organisations reconnues.

Le CIO conduit l'action qui met le sport au service de l'humanité, une philosophie de vie qui a pour nom Olympisme, conçue par Pierre de Coubertin, fondateur du CIO.

Le CIO se compose de membres bénévoles qui agissent en qualité de représentants du CIO et du Mouvement olympique dans leur pays respectif et se réunissent une fois par an lors de la Session du CIO. Le président du CIO et la commission exécutive, 15 membres du CIO élus par la Session, ont la responsabilité générale de l'administration et de la gestion des affaires du CIO. En outre, le président peut créer des commissions spécialisées pour étudier certains sujets et formuler des recommandations soumises à l'approbation de la commission exécutive. En 2010, il y avait 26 commissions. Le CIO est soutenu dans son action par l'administration du CIO sous la conduite de son directeur général.

Ensemble, ces personnes et ces groupes constituent une équipe qui allie sport, culture et éducation pour contribuer à l'édification d'un monde meilleur et pacifique.

Conformément à ce but, et tel qu'il est spécifié dans la Charte olympique, le CIO supervise une vaste série de programmes et de projets organisés principalement dans quatre courants d'activité :

- assurer la célébration régulière des Jeux Olympiques,
- éduquer la jeunesse par le sport,
- promouvoir l'Olympisme dans la société,
- conduire et soutenir le Mouvement olympique.

FAÇONNER L'AVENIR

RAPPORT INTERMÉDIAIRE DU CIO 2009-2010

Message du président du CIO	01
Façonner l'avenir	03
Rôle et structure du CIO	04
Assurer la célébration régulière des Jeux Olympiques	06
Éduquer la jeunesse par le sport	12
Promouvoir l'Olympisme dans la société	18
Conduire et soutenir le Mouvement olympique	26
Optimiser la performance : l'administration du CIO	34
Un symbole durable	38
Principales décisions de la Session du CIO et membres du CIO	40
Partenaires Olympiques mondiaux	47
Rapport des auditeurs et états financiers cumulés, 2009-2010	48



LE CIO CONDUIT
L'ACTION QUI MET LE
SPORT AU SERVICE
DE L'HUMANITÉ

Message du président du CIO	01
Façonner l'avenir	03
Rôle et structure du CIO	04
Assurer la célébration régulière des Jeux Olympiques	06
Éduquer la jeunesse par le sport	12
Promouvoir l'Olympisme dans la société	18
Conduire et soutenir le Mouvement olympique	26
Optimiser la performance : l'administration du CIO	34
Un symbole durable	38
Principales décisions de la Session du CIO et membres du CIO	40
Partenaires Olympiques mondiaux	47
Rapport des auditeurs et états financiers cumulés, 2009-2010	48

ASSURER LA CÉLÉBRATION RÉGULIÈRE DES JEUX OLYMPIQUES

Les Jeux Olympiques sont la pièce maîtresse du Mouvement olympique. Ils sont une célébration spectaculaire de l'excellence sportive qui présente les meilleurs athlètes du monde.

Ils offrent, cependant, un atout supplémentaire. En effet, ils aident à incarner les valeurs olympiques. Les Jeux Olympiques procurent une scène mondiale sur laquelle des hommes et des femmes de différents pays, cultures, religions et groupes ethniques nous rappellent notre humanité commune alors qu'ils partagent des expériences et concourent dans une ambiance de bonne volonté et de fair-play.

Aux Jeux Olympiques d'hiver à Vancouver en 2010, des milliards de gens ont partagé des rêves accomplis et d'autres anéantis. Ils ont été endeuillés par la perte tragique de Nodar Kumaritashvili et dans le même temps ils ont pu aussi être les témoins du legs de courage qu'il laissait derrière lui.

C'est pour les athlètes que le CIO a pour mission de :

- maintenir la qualité des Jeux Olympiques,
- améliorer l'expérience des Jeux Olympiques,
- garantir la pertinence des Jeux Olympiques.

FAÇONNER L'AVENIR

RAPPORT INTERMÉDIAIRE DU CIO 2009-2010

Message du président du CIO	01
Façonner l'avenir	03
Rôle et structure du CIO	04
Assurer la célébration régulière des Jeux Olympiques	06
Éduquer la jeunesse par le sport	12
Promouvoir l'Olympisme dans la société	18
Conduire et soutenir le Mouvement olympique	26
Optimiser la performance : l'administration du CIO	34
Un symbole durable	38
Principales décisions de la Session du CIO et membres du CIO	40
Partenaires Olympiques mondiaux	47
Rapport des auditeurs et états financiers cumulés, 2009-2010	48



LES JEUX
OLYMPIQUES SONT
LA CÉLÉBRATION
SPECTACULAIRE
DE L'EXCELLENCE
SPORTIVE.

FAÇONNER L'AVENIR
RAPPORT INTERMÉDIAIRE DU CIO 2009-2010

Message du président du CIO	01
Façonner l'avenir	03
Rôle et structure du CIO	04
Assurer la célébration régulière des Jeux Olympiques	06
Éduquer la jeunesse par le sport	12
Promouvoir l'Olympisme dans la société	18
Conduire et soutenir le Mouvement olympique	26
Optimiser la performance : l'administration du CIO	34
Un symbole durable	38
Principales décisions de la Session du CIO et membres du CIO	40
Partenaires Olympiques mondiaux	47
Rapport des auditeurs et états financiers cumulés, 2009-2010	48

MAINTENIR LA QUALITÉ DES JEUX OLYMPIQUES



Les Jeux Olympiques d'hiver à Vancouver en 2010 ont offert 17 jours inoubliables de sport au plus haut niveau. Un nombre record de 82 Comités Nationaux Olympiques (CNO) y a participé, dont six pour la première fois. Plus de 40 % des 2 566 concurrents étaient des femmes.

En termes d'exploits sportifs, les fans du monde entier se souviendront longtemps de moments fabuleux comme la victoire spectaculaire du Canada contre les États-Unis en prolongation de la finale masculine de hockey-sur-glace, du roi du snowboard Shaun White imprimant sa marque avec son Double McTwist 1260, Lindsey Vonn remportant la descente féminine, la victoire époustouflante de Didier Defago dans la descente masculine, et la fascinante performance d'élégance et d'athlétisme de Kim Yu-Na qui lui valut un résultat record du monde en patinage artistique féminin.

En termes d'héritage, les Jeux Olympiques d'hiver de 2010 furent plus que « verts ». Le comité d'organisation de Vancouver a mis en œuvre un héritage avec des perspectives sociales et économiques ainsi que des bénéfices pour

FAÇONNER L'AVENIR
RAPPORT INTERMÉDIAIRE DU CIO 2009-2010

Message du président du CIO	01
Façonner l'avenir	03
Rôle et structure du CIO	04
Assurer la célébration régulière des Jeux Olympiques	06
Éduquer la jeunesse par le sport	12
Promouvoir l'Olympisme dans la société	18
Conduire et soutenir le Mouvement olympique	26
Optimiser la performance : l'administration du CIO	34
Un symbole durable	38
Principales décisions de la Session du CIO et membres du CIO	40
Partenaires Olympiques mondiaux	47
Rapport des auditeurs et états financiers cumulés, 2009-2010	48

l'environnement. Le comité a créé un nouveau modèle de gouvernance du développement durable dans l'organisation de grandes manifestations sportives, un nouveau cadre de travail pour en faire le rapport et un manuel d'épreuves sportives durables pour grandes manifestations sportives. Il a également démontré comment des sites pouvaient être conçus en vue d'un usage ultérieur et réalisés tout en minimisant leur impact sur l'environnement; comment des partenariats avec les peuples autochtones peuvent rendre les Jeux plus forts; comment socialement et économiquement les populations défavorisées peuvent participer et bénéficier des Jeux. Près de 1 000 recommandations ont résulté de la procédure d'évaluation des Jeux de 2010 à Vancouver et nombre d'entre elles ont été discutées à la séance bilan organisée à Sotchi.



VANCOUVER 2010
EN CHIFFRES

17 jours d'épreuves des Jeux Olympiques	31 902 heures de diffusion, soit près du double des heures de Turin 2006
2 566 athlètes, dont plus de 40 % de femmes	99 % des Canadiens ont reçu la diffusion des Jeux
7 sports	Plus de 6 000 heures de retransmission sur téléphones portables pour la 1 ^{ère} fois
Participation record de 82 Comités Nationaux Olympiques (CNO), dont 6 pour la première fois	Plus de 50 000 heures de retransmission toutes plateformes médias confondues
26 pays ont gagné des médailles dont 2 remportant leurs 1 ^{ères} médailles d'or des Jeux Olympiques (Slovaquie et Belarus)	Plus de 265 millions de vidéos visionnées sur Internet et plateformes mobiles
18 500 volontaires	Plus de 1,5 million de fans olympiques en un mois sur la page Facebook du CIO
10 000 représentants des médias	
Audience TV : 1,6 milliard de téléspectateurs	
Retransmission disponible sur 235 chaînes de TV et 100 sites web autour du monde	

FAÇONNER L'AVENIR
RAPPORT INTERMÉDIAIRE DU CIO 2009-2010

Message du président du CIO	01
Façonner l'avenir	03
Rôle et structure du CIO	04
Assurer la célébration régulière des Jeux Olympiques	06
Éduquer la jeunesse par le sport	12
Promouvoir l'Olympisme dans la société	18
Conduire et soutenir le Mouvement olympique	26
Optimiser la performance : l'administration du CIO	34
Un symbole durable	38
Principales décisions de la Session du CIO et membres du CIO	40
Partenaires Olympiques mondiaux	47
Rapport des auditeurs et états financiers cumulés, 2009-2010	48

AMÉLIORER L'EXPÉRIENCE DES JEUX OLYMPIQUES

L'expérience des Jeux Olympiques, pour les athlètes autant que pour les fans et les spectateurs chez eux et à l'étranger, est étroitement liée à sa qualité. Et dans cette perspective, le CIO et les organisateurs des Jeux ont obtenu également de bons résultats. Les études qui ont suivi les Jeux montrent que quelque 95 % des athlètes et des officiels ont estimé que leurs attentes avaient été comblées ou dépassées et un pourcentage semblable de spectateurs a eu la même impression.

Les heures de retransmission ont atteint des niveaux sans précédent en termes de quantité et de qualité, entraînant une progression du mandat du CIO, fixé par la Charte olympique, de garantir la plus large audience possible aux Jeux Olympiques.

Avec un nombre record de téléspectateurs dans le monde entier, les jeux à Vancouver ont été retransmis sur plus de 220 territoires avec une retransmission totale dépassant 31 000 heures au total, soit près du double de Turin en 2006.

Les Jeux à Vancouver furent des Jeux d'hiver numériques avec une retransmission sur plus de 100 sites web. La retransmission en ligne et par téléphonie mobile compta pour près de la moitié de la retransmission totale diffusée depuis Vancouver. Pour la première fois, les Jeux d'hiver furent diffusés en haute définition et avec une sonorisation au format 5.1, offrant ainsi des images de première qualité et une excellente expérience pour le spectateur.

En outre, ce fut la première retransmission des Jeux réalisée par OBS (Services olympiques de retransmission), désormais entièrement intégré au CIO. Créé par le CIO en 2001, OBS a réussi des avancées significatives, telles que la chaîne d'informations olympiques 24h sur 24 qui élargit la diffusion des Jeux et un flux destiné à la téléphonie mobile pour renforcer les services de médias numériques.

Une amélioration supplémentaire des Jeux Olympiques s'est produite avec la première utilisation par le CIO de Facebook, Twitter, Flickr et YouTube pour mobiliser les jeunes fans olympiques du monde entier qui sont de plus en plus difficiles à toucher par les médias traditionnels.

Le CIO a lancé sa page Facebook un mois avant le début des Jeux, ce qui a permis aux fans de demeurer informés des activités et manifestations tout en partageant leurs histoires de Vancouver 2010. À la fin des Jeux, la page avait attiré plus de 1,5 million de fans et généré près de 200 millions d'impressions.

Les médias sociaux permettent au CIO d'aller là où les fans se trouvent et de leur laisser la parole. Le contenu éditorial adapté à ce qu'ils souhaitent et aiment rend l'Olympisme plus proche de son public, tandis que le ciblage géographique touche des publics spécifiques dans leurs propres langues avec des sujets qui les intéressent précisément. Lorsqu'à la fin de l'année, le CIO a lancé Weibo, la version chinoise de Twitter en mandarin, le site a obtenu près de 1,3 million de followers.



FAÇONNER L'AVENIR
RAPPORT INTERMÉDIAIRE DU CIO 2009-2010

Message du président du CIO	01
Façonner l'avenir	03
Rôle et structure du CIO	04
Assurer la célébration régulière des Jeux Olympiques	06
Éduquer la jeunesse par le sport	12
Promouvoir l'Olympisme dans la société	18
Conduire et soutenir le Mouvement olympique	26
Optimiser la performance : l'administration du CIO	34
Un symbole durable	38
Principales décisions de la Session du CIO et membres du CIO	40
Partenaires Olympiques mondiaux	47
Rapport des auditeurs et états financiers cumulés, 2009-2010	48

GARANTIR LA PERTINENCE DES JEUX OLYMPIQUES

Pour garantir la pertinence et l'intérêt des Jeux Olympiques, le CIO gère tous les aspects des Jeux dans une perspective unifiée selon la méthode de gestion des Jeux à 360 degrés. « 360 » comme on l'appelle familièrement a été lancée en 2007 pour mettre en œuvre la vision stratégique à long terme relative à chaque édition des Jeux. Plutôt que de seulement « faire les choses correctement », le CIO s'attache désormais à « faire les choses correctes ». En effet, 360 est une méthode globale qui permet de mieux percevoir le tableau d'ensemble et appelle la participation d'un plus grand nombre de partenaires dans l'évaluation des risques et perspectives à long terme de l'organisation des Jeux.

Au cours des deux dernières années, 360 s'est concentrée sur un environnement des Jeux plus large : la culture locale, le rôle joué par les tierces parties dans le succès des Jeux et le contexte de la jeunesse. Que consomment les jeunes ? Comment et pourquoi ? Cette action a bénéficié du soutien de six groupes fonctionnant comme centres de réflexion couvrant l'ensemble des segments qui assurent la réussite des Jeux : produit et expérience olympiques, services aux clients, identité, contexte et réputation, sites et infrastructures, aspects financiers et commerciaux, fonctionnement des Jeux. Comptant à l'origine sur les contributions du personnel interne, ces groupes se sont développés. Désormais, ils comprennent des représentants de partenaires externes.

Pour sa part, la recherche joue un grand rôle en vue de garantir cette pertinence des Jeux. Les résultats en sont utilisés pour appuyer les décisions, mener les stratégies de communication, favoriser le transfert de connaissances entre les comités d'organisation, et soutenir la procédure de vente de droits aux diffuseurs et avec les partenaires olympiques mondiaux.



L'étude la plus récente réalisée après Vancouver 2010 montre qu'on assiste à un mouvement d'opinion favorable aux Jeux Olympiques particulièrement puissant chez les jeunes. Ils considèrent que les Jeux Olympiques sont pertinents pour leur génération (60 %), un bon modèle pour les enfants (75 %) et un encouragement à la pratique d'un sport (77 %).

Autre moyen de demeurer pertinent, le rafraîchissement des sports au programme olympique au cours de révisions régulières. Le CIO tient compte d'un ensemble de facteurs pour déterminer si un sport convient aux Jeux Olympiques, parmi lesquels son intérêt pour les jeunes, l'universalité, l'égalité des sexes, la popularité, la bonne gouvernance, le respect des athlètes, le respect des valeurs olympiques et la valeur ajoutée au programme olympique.

En 2009, la Session du CIO a voté l'admission du golf et du rugby à sept au programme des Jeux Olympiques à Rio de Janeiro en 2016, sur sept sports souhaitant entrer au programme. Ces deux sports sont très populaires et présentent un intérêt mondial.

En 2009, la boxe féminine a été approuvée pour le programme des Jeux Olympiques d'été à Londres en 2012 ainsi que de nouvelles épreuves de cyclisme, de sprint en canoë, de pentathlon moderne et de tennis. Ces changements reflètent le désir du CIO de rafraîchir constamment le programme olympique et son engagement à accroître la participation féminine.

Le ski cross, sport qui attire les jeunes publics, a été inclus provisoirement aux Jeux d'hiver à Vancouver et il sera maintenu à ce programme sur décision de la commission exécutive du CIO prise en octobre 2010.

En outre, la ville de Rio a été élue ville hôte des Jeux de la XXXIe Olympiade en 2016 à l'occasion de la 121e Session du CIO en 2009, une décision qui amènera les Jeux Olympiques pour la première fois en Amérique du Sud.

Message du président du CIO	01
Façonner l'avenir	03
Rôle et structure du CIO	04
Assurer la célébration régulière des Jeux Olympiques	06
Éduquer la jeunesse par le sport	12
Promouvoir l'Olympisme dans la société	18
Conduire et soutenir le Mouvement olympique	26
Optimiser la performance : l'administration du CIO	34
Un symbole durable	38
Principales décisions de la Session du CIO et membres du CIO	40
Partenaires Olympiques mondiaux	47
Rapport des auditeurs et états financiers cumulés, 2009-2010	48

ÉDUIQUER LA JEUNESSE PAR LE SPORT

Le sport éduque les jeunes parce qu'il leur enseigne les valeurs olympiques d'excellence, d'amitié et de respect. Tandis qu'ils s'efforcent d'atteindre l'excellence sur l'aire de jeu, les joueurs font preuve de respect les uns envers les autres et célèbrent l'amitié. Ils apprennent de précieuses leçons de vie : comme le fait qu'il n'est nul besoin d'être un vainqueur pour être un champion et que l'important ce ne sont pas les drapeaux mais les personnes.

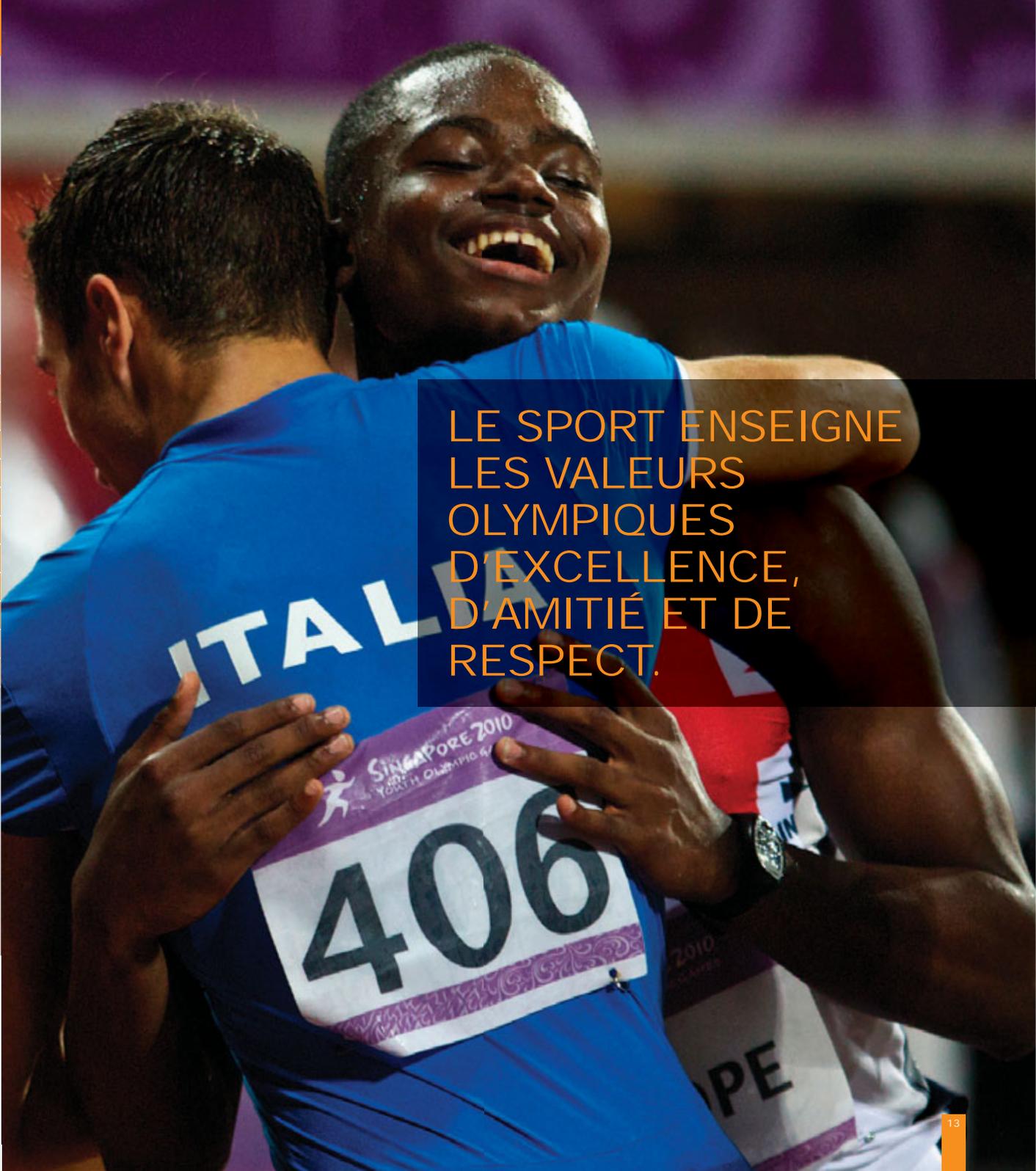
En plus d'un siècle, le Mouvement olympique s'est épanoui car les valeurs olympiques sont immuables. Néanmoins, et alors que le monde évolue, le CIO s'efforce de demeurer fort et pertinent. C'est pourquoi il :

- organise les Jeux Olympiques de la Jeunesse,
- se sert du sport comme d'un outil éducatif.

FAÇONNER L'AVENIR

RAPPORT INTERMÉDIAIRE DU CIO 2009-2010

Message du président du CIO	01
Façonner l'avenir	03
Rôle et structure du CIO	04
Assurer la célébration régulière des Jeux Olympiques	06
Éduquer la jeunesse par le sport	12
Promouvoir l'Olympisme dans la société	18
Conduire et soutenir le Mouvement olympique	26
Optimiser la performance : l'administration du CIO	34
Un symbole durable	38
Principales décisions de la Session du CIO et membres du CIO	40
Partenaires Olympiques mondiaux	47
Rapport des auditeurs et états financiers cumulés, 2009-2010	48



LE SPORT ENSEIGNE
LES VALEURS
OLYMPIQUES
D'EXCELLENCE,
D'AMITIÉ ET DE
RESPECT.

Message du président du CIO	01
Façonner l'avenir	03
Rôle et structure du CIO	04
Assurer la célébration régulière des Jeux Olympiques	06
Éduquer la jeunesse par le sport	12
Promouvoir l'Olympisme dans la société	18
Conduire et soutenir le Mouvement olympique	26
Optimiser la performance : l'administration du CIO	34
Un symbole durable	38
Principales décisions de la Session du CIO et membres du CIO	40
Partenaires Olympiques mondiaux	47
Rapport des auditeurs et états financiers cumulés, 2009-2010	48

LES JEUX OLYMPIQUES DE LA JEUNESSE

Les 1^{ers} Jeux Olympiques de la Jeunesse (JOJ) à Singapour en 2010 ont permis aux meilleurs jeunes athlètes du monde de se rassembler à l'occasion d'une manifestation mobilisatrice et enthousiasmante qui a combiné compétitions sportives de haut niveau et programme moderne et attrayant de culture et d'éducation.

Près de 3 600 athlètes âgés de 15 à 18 ans ont participé à douze jours de compétitions qui comprenaient les 26 sports des Jeux Olympiques d'été mais avec un nombre restreint de disciplines et d'épreuves.

La formule était novatrice et proposait des épreuves pour équipes mixtes et à nationalités mélangées. De nouvelles disciplines ont également fait leur apparition, propres à séduire les publics plus jeunes : basketball à 3, sprints un contre un en canoë et kayak, et épreuves de cyclisme combinées ainsi que de nouvelles technologies telles que l'arme à laser du pentathlon moderne.



À la fin des Jeux Olympiques de la Jeunesse, les meilleurs jeunes athlètes du monde avaient enthousiasmé les foules par des performances de très haut niveau, soulignant par là même la qualité des compétitions sportives, tandis que près de la moitié des 205 CNO participants avaient eu la chance de remporter une médaille, parmi lesquelles une première médaille d'or olympique pour le Vietnam et une première médaille olympique pour la Jordanie.

Outre la participation à des compétitions de haut niveau, les jeunes athlètes ont pris part à un ambitieux Programme culture et éducation (PCE) qui proposait des stands interactifs, des expositions et des ateliers installés au cœur même du village olympique de la jeunesse. Cinq thèmes : Olympisme, responsabilité sociale, développement des compétences, expression et bien-être & style de vie sain ont regroupé plus de 50 activités qui ont offert aux jeunes athlètes un moyen facilement accessible pour mieux comprendre d'importantes questions d'ordre mondial qui les touchent. Trois agences des Nations Unies ont également pris part à la mise en œuvre des activités, de même que la Fédération Internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, l'Agence mondiale antidopage, l'Académie Internationale Olympique et le Comité international du fair-play.

Trois ambassadeurs des JOJ : Usain Bolt, Yelena Isinbaeva et Michael Phelps, ont fait des apparitions vidéo et en ligne pour sensibiliser les jeunes concurrents, répondre à leurs questions et conférer de la notoriété à la manifestation. À Singapour, ils étaient relayés par 47 athlètes modèles représentant les 26 sports. Ils ont pris part à des activités éducatives avec les jeunes participants durant les Jeux.

FAÇONNER L'AVENIR

RAPPORT INTERMÉDIAIRE DU CIO 2009-2010

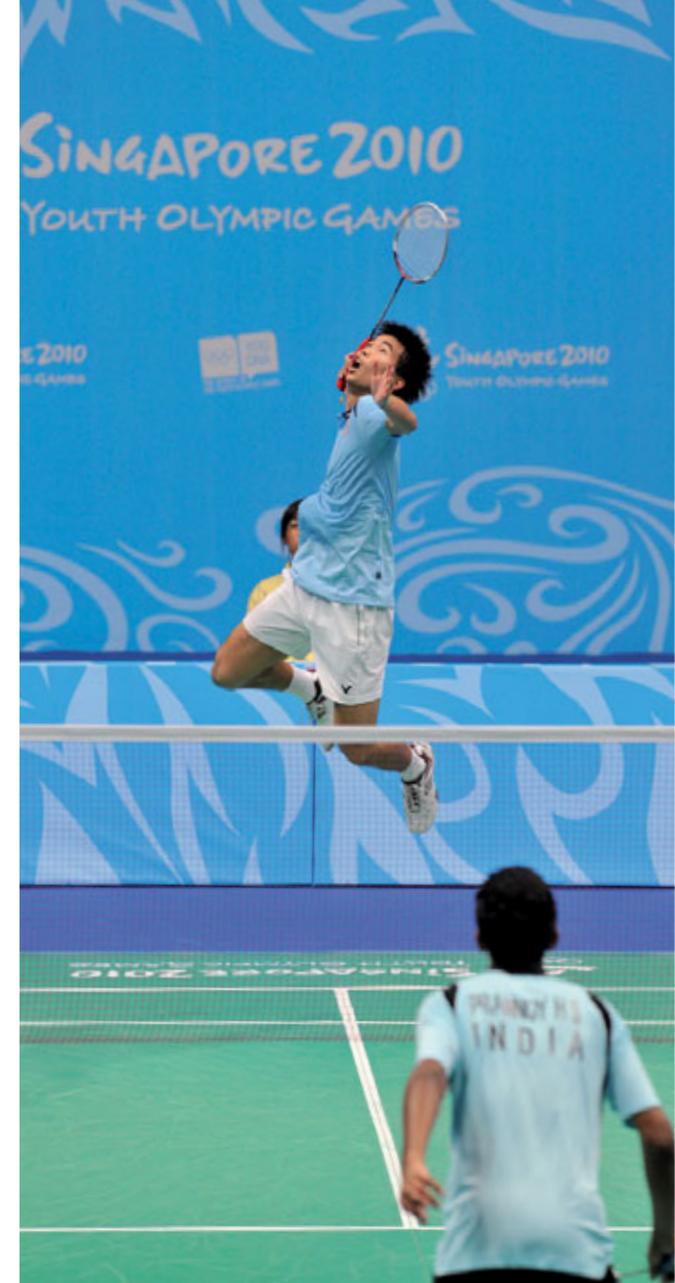
Message du président du CIO	01
Façonner l'avenir	03
Rôle et structure du CIO	04
Assurer la célébration régulière des Jeux Olympiques	06
Éduquer la jeunesse par le sport	12
Promouvoir l'Olympisme dans la société	18
Conduire et soutenir le Mouvement olympique	26
Optimiser la performance : l'administration du CIO	34
Un symbole durable	38
Principales décisions de la Session du CIO et membres du CIO	40
Partenaires Olympiques mondiaux	47
Rapport des auditeurs et états financiers cumulés, 2009-2010	48

Quatre-vingt pour cent des jeunes athlètes ont déclaré qu'ils avaient appris quelque chose du Programme culture et éducation et 90 % ont précisé qu'ils l'avaient apprécié. Quatre-vingt pour cent des athlètes ont considéré que le niveau de compétition était semblable à celui des Championnats du monde ou continentaux; 90 % des FI de sport ont noté le format de compétition comme excellent ou bon.

L'objet des JOJ est de mobiliser les jeunes pour que non seulement ils fassent de leur mieux mais aussi qu'ils apprécient le sport pour le sport et continue à le pratiquer longtemps après que les rêves de médailles se sont estompés. Comme le président du CIO Jacques Rogge, qui est à l'origine du lancement des Jeux Olympiques de la Jeunesse, l'a rappelé aux athlètes, leur participation les aidera à faire la différence entre gagner et être un champion. « Pour gagner, vous n'avez qu'à franchir la ligne d'arrivée le premier. Pour être un champion, vous devez susciter l'admiration par votre force de caractère autant que par vos talents physiques. »

Ces Jeux, que le président du CIO, dans son discours de la cérémonie de clôture, a qualifié de vraiment mobilisateurs, ont été organisés en moins de trois ans grâce à l'étroite collaboration entre le comité d'organisation de Singapour, les CNO, les FI et l'équipe spécialement affectée par le CIO.

La première édition des Jeux Olympiques de la Jeunesse d'hiver aura lieu à Innsbruck (Autriche) en janvier 2012. Les athlètes concourront dans les sept sports olympiques d'hiver et, là encore, avec un nombre restreint de disciplines et d'épreuves. La deuxième édition des JOJ d'été est prévue à Nanjing (Chine) en 2014. La procédure de candidature est actuellement en cours pour Lillehammer (Norvège) pour les JOJ d'hiver en 2016.



FAÇONNER L'AVENIR

RAPPORT INTERMÉDIAIRE DU CIO 2009-2010

Message du président du CIO	01
Façonner l'avenir	03
Rôle et structure du CIO	04
Assurer la célébration régulière des Jeux Olympiques	06
Éduquer la jeunesse par le sport	12
Promouvoir l'Olympisme dans la société	18
Conduire et soutenir le Mouvement olympique	26
Optimiser la performance : l'administration du CIO	34
Un symbole durable	38
Principales décisions de la Session du CIO et membres du CIO	40
Partenaires Olympiques mondiaux	47
Rapport des auditeurs et états financiers cumulés, 2009-2010	48



LES JEUX OLYMPIQUES DE LA JEUNESSE EN CHIFFRES

12 jours de compétitions.

3 522 athlètes âgés de 15 à 18 ans; 52 % d'hommes et 48 % de femmes, participation record pour des femmes à une manifestation olympique.

26 sports.

Participation universelle de 204 CNO + 1 équipe indépendante.

5 % d'épreuves à équipes mixtes et/ou à CNO mélangés.

Les athlètes de 93 CNO ont gagné des médailles, dont une première médaille olympique pour le Vietnam (or), Nauru et la Jordanie (argent). En tout neuf CNO ont gagné leur première médaille olympique.

La médaillée de bronze de sauts d'obstacles Dalma Rushdi Malhas, première femme d'Arabie Saoudite à concourir dans une épreuve olympique, a potentiellement ouvert les portes à d'autres femmes athlètes de ce pays.

3 ambassadeurs des JOJ : Usain Bolt, Yelena Isinbaeva et Michael Phelps, ont mobilisé les jeunes concurrents et assuré la notoriété de la manifestation.

29 jeunes ambassadeurs de 18 à 28 ans ont incité leurs délégations à profiter au maximum des activités culturelles et éducatives et à ramener chez elles les valeurs olympiques. Les ambassadeurs représentaient les cinq continents. Quelque 60 % d'entre eux étaient des femmes.

47 athlètes modèles envoyés par les Fédérations Internationales et la commission des athlètes du CIO ont proposé des conseils et des tuyaux aux jeunes athlètes lors de plusieurs conversations avec des champions organisées avant et durant les Jeux Olympiques de la Jeunesse.

29 jeunes reporters ont reçu une formation spécialisée aux médias et ont fourni activement du contenu aux médias internationaux.

Un serment des entraîneurs a été prononcé qui sera repris pour la première fois aux Jeux Olympiques à Londres en 2012.

Un concours de création de médailles a fait l'objet de projets de plus de 34 pays, les 10 favoris ont été choisis en ligne par un vote populaire et le vainqueur a été sélectionné par un jury du CIO.

10,7 millions de vidéos ont été téléchargées à partir d'un site web et d'une chaîne de YouTube consacrés aux Jeux Olympiques de la Jeunesse. À un moment donné, elle était la chaîne YouTube la plus regardée du monde.

1 million de vues sur Facebook et Twitter.

Retransmission TV dans 160 territoires.

FAÇONNER L'AVENIR
RAPPORT INTERMÉDIAIRE DU CIO 2009-2010

Message du président du CIO	01
Façonner l'avenir	03
Rôle et structure du CIO	04
Assurer la célébration régulière des Jeux Olympiques	06
Éduquer la jeunesse par le sport	12
Promouvoir l'Olympisme dans la société	18
Conduire et soutenir le Mouvement olympique	26
Optimiser la performance : l'administration du CIO	34
Un symbole durable	38
Principales décisions de la Session du CIO et membres du CIO	40
Partenaires Olympiques mondiaux	47
Rapport des auditeurs et états financiers cumulés, 2009-2010	48

LE SPORT COMME OUTIL D'ÉDUCATION

Le CIO poursuit son but d'utiliser le sport comme un outil d'éducation. Les principaux vecteurs de cette action comprennent Le Musée Olympique et le Programme d'éducation aux valeurs olympiques (PEVO).

Le Musée Olympique à Lausanne conserve et protège l'héritage olympique, il est le cadre d'expositions permanentes et temporaires, de manifestations culturelles et de programmes éducatifs. Le musée reçoit près de 200 000 visiteurs par an dont 50 000 de moins de 16 ans. Les 3 millions de visiteurs depuis son ouverture en 1993 ont été atteints en février 2009. Le vaste réseau des musées olympiques, au nombre de 88 dans le monde avec au moins une autre douzaine en préparation, attire jusqu'à deux millions de visiteurs par an.



Pour se conformer à une nouvelle initiative intitulée « Musée 2020 », le Musée fermera ses portes temporairement à la fin 2011 en vue de subir une rénovation majeure de son infrastructure, de son agencement et de sa présentation. Sa réouverture est prévue en 2013. Entre-temps une grande partie de la collection du Musée sera visible en ligne et des expositions seront présentées dans un espace temporaire situé à proximité.

Le Programme d'éducation aux valeurs olympiques, l'un des éléments essentiels de la stratégie mondiale du CIO destinée à la jeunesse, est une initiative ambitieuse qui a pour but de diffuser les valeurs olympiques. Lancé en 2005, ce projet du CIO s'est édifié sur deux piliers : un manuel d'enseignement et une base de données interactive. La phase de pilotage du programme a porté sur 50 pays et régions et la formation de plus de 300 instructeurs. Depuis, le PEVO continue de se développer. Outre la collaboration avec les CNO, le programme a soulevé l'intérêt de groupes plus larges tels que les Fédérations Internationales sportives et le réseau des écoles associées de l'UNESCO (ASPnet). En fait, l'UNESCO a œuvré à l'intégration du PEVO dans son réseau d'écoles associées, qui compte plus de 9 000 écoles dans 180 pays.

La 7^e Conférence mondiale sur le sport, l'éducation et la culture a attiré plus de 600 personnes à Durban (Afrique du Sud) en 2010 et s'est terminée par une enthousiasmante réaction de la jeunesse et une série de recommandations qui indiquent l'orientation à prendre. Organisée sous la devise : « Donner la parole aux jeunes », cette manifestation a accueilli les jeunes qui avaient participé aux Jeux Olympiques de la Jeunesse à Singapour en tant qu'athlètes, jeunes reporters ou ambassadeurs. Ils ont été invités à prendre la parole et à faire part de leurs idées et expériences.

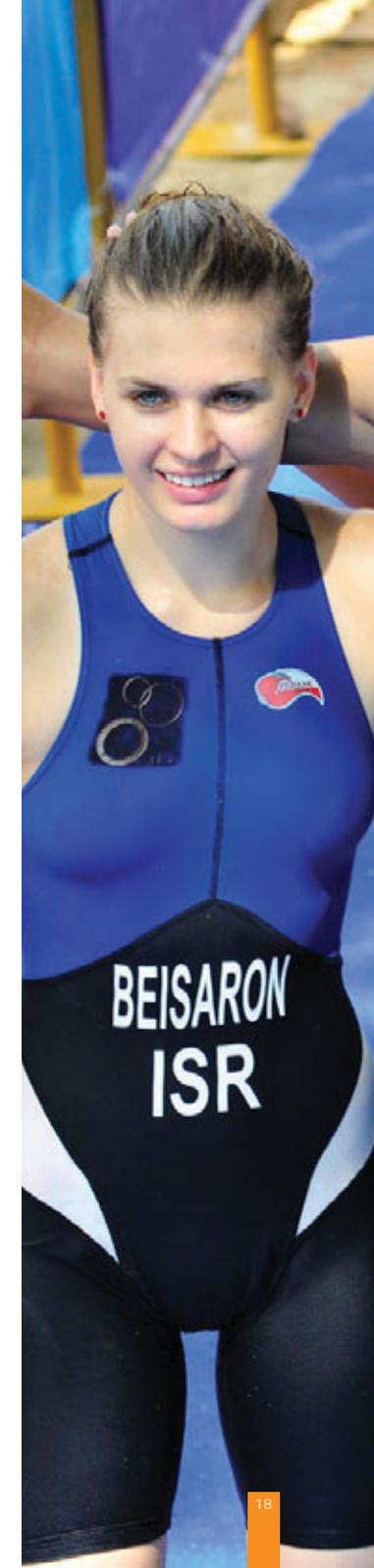
Message du président du CIO	01
Façonner l'avenir	03
Rôle et structure du CIO	04
Assurer la célébration régulière des Jeux Olympiques	06
Éduquer la jeunesse par le sport	12
Promouvoir l'Olympisme dans la société	18
Conduire et soutenir le Mouvement olympique	26
Optimiser la performance : l'administration du CIO	34
Un symbole durable	38
Principales décisions de la Session du CIO et membres du CIO	40
Partenaires Olympiques mondiaux	47
Rapport des auditeurs et états financiers cumulés, 2009-2010	48

PROMOUVOIR L'OLYMPISME DANS LA SOCIÉTÉ

L'Olympisme est une philosophie de vie qui met le sport au service de l'humanité. Le sport unit les nationalités, les politiques, les religions et les cultures. Instrument incontesté au service de la paix, de l'éducation et du développement, le sport touche ceux qui vivent dans la pauvreté, la maladie, les désastres ou les conflits, apportant un message de paix et d'espoir pour des lendemains meilleurs.

Avec ces buts en tête, le CIO s'efforce de :

- partager l'esprit olympique,
- favoriser le développement humain,
- autonomiser les femmes et les filles,
- défendre la cause de la paix,
- protéger l'environnement.



FAÇONNER L'AVENIR

RAPPORT INTERMÉDIAIRE DU CIO 2009-2010

Message du président du CIO	01
Façonner l'avenir	03
Rôle et structure du CIO	04
Assurer la célébration régulière des Jeux Olympiques	06
Éduquer la jeunesse par le sport	12
Promouvoir l'Olympisme dans la société	18
Conduire et soutenir le Mouvement olympique	26
Optimiser la performance : l'administration du CIO	34
Un symbole durable	38
Principales décisions de la Session du CIO et membres du CIO	40
Partenaires Olympiques mondiaux	47
Rapport des auditeurs et états financiers cumulés, 2009-2010	48



LE SPORT DIFFUSE
UN MESSAGE DE
PAIX, D'ESPOIR ET
DE LENDEMAINS
MEILLEURS.

FAÇONNER L'AVENIR
RAPPORT INTERMÉDIAIRE DU CIO 2009-2010

Message du président du CIO	01
Façonner l'avenir	03
Rôle et structure du CIO	04
Assurer la célébration régulière des Jeux Olympiques	06
Éduquer la jeunesse par le sport	12
Promouvoir l'Olympisme dans la société	18
Conduire et soutenir le Mouvement olympique	26
Optimiser la performance : l'administration du CIO	34
Un symbole durable	38
Principales décisions de la Session du CIO et membres du CIO	40
Partenaires Olympiques mondiaux	47
Rapport des auditeurs et états financiers cumulés, 2009-2010	48

PARTAGER L'ESPRIT
OLYMPIQUE

Parfois estompée par l'éclat des médailles d'or, l'action moins prestigieuse entreprise à l'échelon local n'en est pas moins essentielle. C'est là précisément que l'esprit olympique tire son premier souffle.

Aux alentours du 23 juin chaque année, environ 150 Comités Nationaux Olympiques (CNO) des cinq continents célèbrent le jour où en 1894, Pierre de Coubertin a fait revivre l'esprit olympique et créé le CIO au cours d'une réunion à Paris. Depuis 2009, la Journée olympique a été élargie pour tenir compte d'une grande variété de sports et autres offres culturelles et éducatives sous le concept « Bouger, Apprendre et Découvrir ». Cette manifestation du Mouvement olympique, la seule au niveau mondial, célèbre les valeurs olympiques traditionnelles d'excellence, d'amitié et de respect tout en encourageant chacun, quels que soient son âge et ses capacités, à prendre part à une activité sportive.

La journée olympique de 2009 et de 2010 a été célébrée par plus de quatre millions de personnes sur les cinq continents. Les trois quarts d'entre eux avaient moins de 24 ans.

Dans une veine semblable, le Sport pour tous promeut le développement de politiques d'inclusion sportive et d'éducation physique, depuis la base jusqu'à l'échelon olympique pour lutter contre l'inactivité physique en constante augmentation partout dans le monde. La Solidarité Olympique soutient un nombre croissant d'activités de Sport pour tous parrainées par les CNO, ainsi que les Congrès du Sport pour tous de 2010 et de 2012. Le 13^e Congrès du Sport pour tous, qui a eu lieu en juin 2010 à Jyväskylä (Finlande), a rassemblé près de 600 délégués de 92 pays pour discuter de programmes adaptés, de stratégies et de politiques pour promouvoir le Sport pour tous dans les diverses classes d'âge.



FAÇONNER L'AVENIR
RAPPORT INTERMÉDIAIRE DU CIO 2009-2010

Message du président du CIO	01
Façonner l'avenir	03
Rôle et structure du CIO	04
Assurer la célébration régulière des Jeux Olympiques	06
Éduquer la jeunesse par le sport	12
Promouvoir l'Olympisme dans la société	18
Conduire et soutenir le Mouvement olympique	26
Optimiser la performance : l'administration du CIO	34
Un symbole durable	38
Principales décisions de la Session du CIO et membres du CIO	40
Partenaires Olympiques mondiaux	47
Rapport des auditeurs et états financiers cumulés, 2009-2010	48

FAVORISER LE
DÉVELOPPEMENT HUMAIN

Étant donné que le sport est un agent de changement social, notamment pour le développement des populations dans les régions aux ressources économiques et aux possibilités d'éducation restreintes, une grande part de l'action du CIO dans ces secteurs se poursuit en collaboration avec diverses agences des Nations Unies. Le CIO et les Nations Unies ont renforcé leurs liens en 2010 avec, pour la première fois, la présence du CIO à l'Assemblée générale des Nations Unies à titre d'observateur permanent. La décision des Nations Unies d'octroyer au CIO le statut d'observateur permanent en octobre 2009 vient rendre hommage à un long partenariat entre les deux organisations et à la contribution du CIO à la réalisation, par le sport, des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) : une série de huit initiatives que les Nations Unies se sont engagées à accomplir avant 2015. Tandis que la promotion de l'éducation, de l'égalité des sexes, du développement durable et de la prévention du VIH/SIDA, entre autres sujets, font depuis longtemps partie de l'agenda du CIO, les OMD placent les objectifs de développement humain propres au Mouvement olympique dans une perspective plus large.

En se servant du sport comme instrument de changement, le CIO et ses partenaires ont mis en œuvre diverses activités à travers le globe dans des secteurs comme l'aide humanitaire, le maintien de la paix, l'éducation, l'égalité des sexes, l'environnement et la lutte contre le VIH/SIDA.



FAÇONNER L'AVENIR
RAPPORT INTERMÉDIAIRE DU CIO 2009-2010

Message du président du CIO	01
Façonner l'avenir	03
Rôle et structure du CIO	04
Assurer la célébration régulière des Jeux Olympiques	06
Éduquer la jeunesse par le sport	12
Promouvoir l'Olympisme dans la société	18
Conduire et soutenir le Mouvement olympique	26
Optimiser la performance : l'administration du CIO	34
Un symbole durable	38
Principales décisions de la Session du CIO et membres du CIO	40
Partenaires Olympiques mondiaux	47
Rapport des auditeurs et états financiers cumulés, 2009-2010	48



Au niveau local, le CIO a lancé le programme olympique Sport pour l'espoir destiné aux athlètes, aux jeunes et aux communautés de pays en développement afin de leur proposer de meilleures possibilités de pratiquer un sport et d'être éduqués aux valeurs de l'Olympisme. Issu d'un rêve ancien du président du CIO, Jacques Rogge, le Centre olympique de développement de la jeunesse à Lusaka (Zambie) a officiellement ouvert ses portes en mai 2010 en accueillant plus de 600 jeunes dans des installations modernes. Les six Fédérations Internationales de sport régissant l'athlétisme, le basketball, la boxe, l'haltérophilie, le handball et le hockey ont pris part à la création de ce centre, offrant une expertise technique et une aide financière.

Ce projet pilote de plusieurs millions de dollars reçoit environ 1 000 athlètes par mois. Le but est de développer le sport en Zambie et en région sub-saharienne et aussi d'offrir une large gamme de programmes éducatifs, des services de santé et des activités ouvertes au public pour améliorer la qualité de la vie quotidienne.

Autre exemple, le CIO a fait équipe en 2010 avec le Bureau du Haut commissariat pour les Réfugiés des Nations Unies (HCR) pour lancer un ambitieux programme sportif et éducatif sur trois ans destiné à 8 500 jeunes vivant dans le camp de réfugiés d'Osire en Namibie. Le programme est conçu pour faire participer les jeunes gens à des activités afin de les soulager de quelques-uns des principaux problèmes qui les affectent, à savoir les grossesses adolescentes, les infections sexuellement transmissibles telles que le VIH et la consommation de drogues.

À Isla Fuerte (Colombie) en 2009, le CIO a financé, avec ses partenaires, la construction d'une salle destinée aux activités sportives et culturelles ainsi que la rénovation des installations sportives de plein air pour le football, le basketball et le softball. Les trois Fédérations Internationales de ces sports ont contribué à ce projet en fournissant des équipements sportifs pour les centaines de jeunes de l'île.

Parmi les autres activités communes, il convient de noter la campagne « Ensemble nous pouvons arrêter le VIH et le SIDA » menée durant les Jeux Olympiques d'hiver à Vancouver ainsi que la très active participation des agences des Nations Unies au Programme culture et éducation mis en place au cours des Jeux Olympiques de la Jeunesse à Singapour l'été dernier qui a touché quelque 3 600 jeunes athlètes et leur entourage.

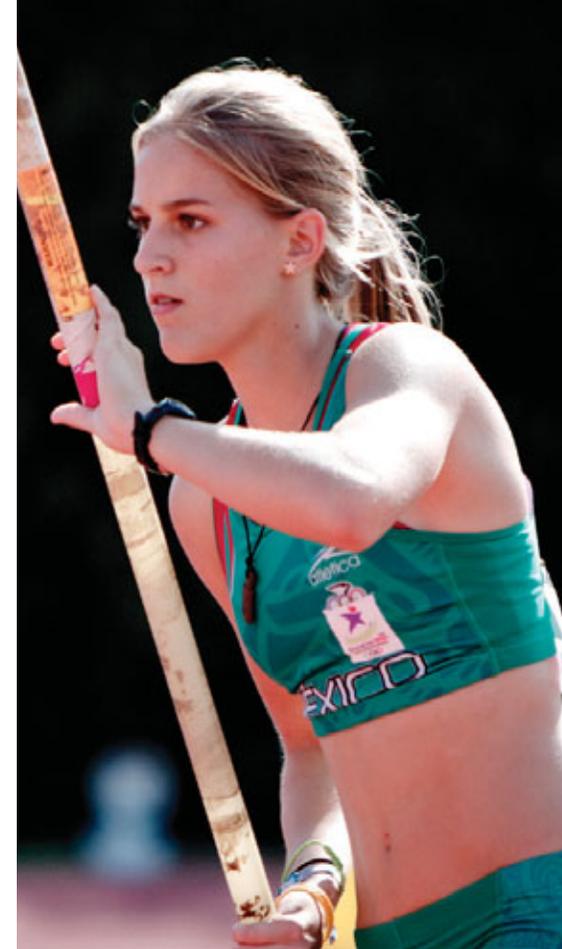
FAÇONNER L'AVENIR
RAPPORT INTERMÉDIAIRE DU CIO 2009-2010

Message du président du CIO	01
Façonner l'avenir	03
Rôle et structure du CIO	04
Assurer la célébration régulière des Jeux Olympiques	06
Éduquer la jeunesse par le sport	12
Promouvoir l'Olympisme dans la société	18
Conduire et soutenir le Mouvement olympique	26
Optimiser la performance : l'administration du CIO	34
Un symbole durable	38
Principales décisions de la Session du CIO et membres du CIO	40
Partenaires Olympiques mondiaux	47
Rapport des auditeurs et états financiers cumulés, 2009-2010	48

AUTONOMISER LES FEMMES ET LES FILLES

La participation des femmes dans le sport et son administration continue d'être l'une des préoccupations majeures du CIO. Sur le terrain, la progression de la participation des femmes se poursuit. En 2009, la boxe féminine a été ajoutée au programme olympique des Jeux de 2012 à Londres, le cyclisme sur piste a été modifié et des doubles mixtes ont été introduits en tennis. Ainsi l'ensemble des sports olympiques d'été est désormais ouvert aussi bien aux hommes qu'aux femmes. En 2010, plus de 40 % des athlètes qui ont pris part aux Jeux à Vancouver étaient des femmes, un nouveau record pour la participation féminine aux Jeux Olympiques d'hiver. Les 1^{ers} Jeux Olympiques de la Jeunesse ont également bénéficié d'une participation féminine record.

Bien que la parité demeure difficile à atteindre dans les hautes fonctions administratives, les femmes sont élues en plus grand nombre à des postes de prise de décision au sein des Comités Nationaux Olympiques. Ces derniers organisent également des séminaires pour transmettre aux femmes les compétences de direction. Le 4^e Séminaire continental sur la femme et le sport a été organisé par le CIO en 2009 en collaboration avec les Comités Olympiques d'Océanie et le CNO de Guam. La même formule a été adoptée pour organiser la version africaine 2010 de ce séminaire à Luanda (Angola) en collaboration avec l'Association des Comités Nationaux Olympiques Africains et le CNO d'Angola. Ces deux séminaires avaient reçu le soutien de la Solidarité Olympique. Le forum de Guam a rassemblé 30 délégués des 17 CNO d'Océanie. À Luanda, plus de 65 délégués représentaient les 53 CNO du continent africain. Des jeunes délégués ont pris part pour la première fois aux deux forums pour commencer à renforcer leurs connaissances et leurs compétences en gestion.



Les lauréats des trophées « Femme et sport » du CIO ont été salués pour leurs remarquables contributions au développement de la participation féminine en sport et en administration sportive. En 2009, cinq trophées continentaux ont été décernés. Un trophée mondial a été décerné en 2010 à Erica Terpstra, administratrice sportive néerlandaise, médaillée olympique, pour ses services au sport et pour avoir activement promu un environnement de tolérance et d'égalité au sein des associations sportives.

FAÇONNER L'AVENIR
RAPPORT INTERMÉDIAIRE DU CIO 2009-2010

Message du président du CIO	01
Façonner l'avenir	03
Rôle et structure du CIO	04
Assurer la célébration régulière des Jeux Olympiques	06
Éduquer la jeunesse par le sport	12
Promouvoir l'Olympisme dans la société	18
Conduire et soutenir le Mouvement olympique	26
Optimiser la performance : l'administration du CIO	34
Un symbole durable	38
Principales décisions de la Session du CIO et membres du CIO	40
Partenaires Olympiques mondiaux	47
Rapport des auditeurs et états financiers cumulés, 2009-2010	48

PROMOUVOIR LA
CAUSE DE LA PAIX

Le sport n'a pas compétence à faire la paix ni à en assurer le maintien. Mais le CIO peut œuvrer avec des partenaires à la diffusion de la pratique et des ressources du sport et c'est ce qu'il fait.

Au 1^{er} Forum international sur le sport au service de la paix et du développement tenu en mai 2009 à Lausanne, les délégués ont demandé au CIO et au Bureau des Nations Unies pour le sport au service du développement et de la paix de mettre en place un groupe de travail visant à générer les bonnes pratiques internationales entre la famille olympique et toutes les organisations actives dans le secteur du sport, du développement et de la paix.

Dans le cadre de sa visite au Moyen-Orient en octobre 2010, le président Rogge a rencontré les CNO de Palestine et d'Israël avec lesquels il a abordé un certain nombre des problèmes qui se posent dans le sport.

Depuis ces réunions initiales, les représentants des CNO de Palestine et d'Israël se sont réunis à Lausanne où ils ont discuté de la libre circulation des athlètes, entraîneurs, officiels et du matériel sportif palestiniens ainsi que des athlètes étrangers en visite. À cette occasion, les deux CNO ont convenus d'un modus vivendi. Les deux CNO ont accepté d'évaluer les difficultés auxquelles les athlètes palestiniens sont confrontés et ils collaboreront à la recherche de propositions concrètes et de méthodes propres à améliorer la situation avant d'en référer à leurs autorités publiques respectives.



À l'approche des Jeux Olympiques à Vancouver, la Trêve olympique a de nouveau été adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies, appelant tous les pays à respecter la paix durant toute la durée des Jeux et à contribuer par le sport à la recherche de solutions diplomatiques aux conflits de par le monde. À Vancouver, les athlètes et les officiels des Jeux ont été invités à faire preuve de leur soutien en signant le Mur de la Trêve olympique érigé dans le village olympique. Après ces Jeux, des morceaux du mur ont été mis à l'encan et le produit de cette vente a été affecté au fonds d'aide aux victimes du tremblement de terre en Haïti.

FAÇONNER L'AVENIR

RAPPORT INTERMÉDIAIRE DU CIO 2009-2010

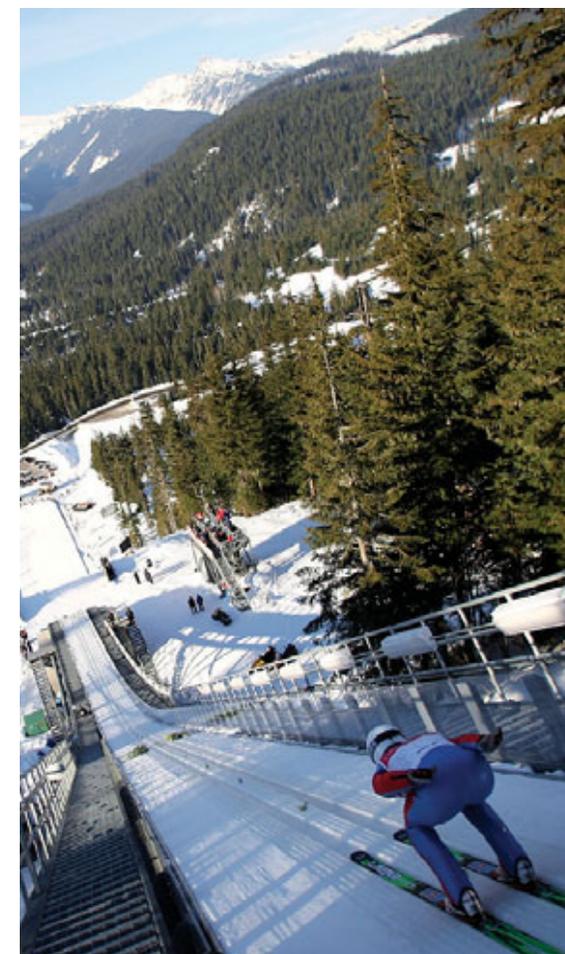
Message du président du CIO	01
Façonner l'avenir	03
Rôle et structure du CIO	04
Assurer la célébration régulière des Jeux Olympiques	06
Éduquer la jeunesse par le sport	12
Promouvoir l'Olympisme dans la société	18
Conduire et soutenir le Mouvement olympique	26
Optimiser la performance : l'administration du CIO	34
Un symbole durable	38
Principales décisions de la Session du CIO et membres du CIO	40
Partenaires Olympiques mondiaux	47
Rapport des auditeurs et états financiers cumulés, 2009-2010	48

PROTÉGER L'ENVIRONNEMENT

Le CIO continue de ressentir la forte responsabilité sociale de promouvoir un cadre sain, et s'efforce de relever les défis que pose l'environnement.

Le Programme sport et environnement de la Solidarité Olympique incite les CNO à inclure le respect de l'environnement dans leurs politiques et activités, et les aide à entreprendre des actions spécifiques qui se servent du sport comme d'un outil pour favoriser le développement durable. Ces initiatives peuvent être des séminaires nationaux, des campagnes de sensibilisation ciblées, des manifestations sportives spécifiques ou encore des campagnes de nettoyage de sites ou autres infrastructures sportives.

Organisée en partenariat avec le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) et le COVAN, la 8^e Conférence mondiale sur le sport et l'environnement a rassemblé les représentants du monde du sport, de l'industrie et des sponsors, du système des Nations Unies et des ONG. Elle a donné lieu à une déclaration appelant à agir pour promouvoir un développement durable par le sport. La conférence a aussi permis de présenter cinq organisations auxquelles ont été décernés les 1^{ers} Trophées du CIO Sport et Environnement pour leurs actions dans ce domaine.



Message du président du CIO	01
Façonner l'avenir	03
Rôle et structure du CIO	04
Assurer la célébration régulière des Jeux Olympiques	06
Éduquer la jeunesse par le sport	12
Promouvoir l'Olympisme dans la société	18
Conduire et soutenir le Mouvement olympique	26
Optimiser la performance : l'administration du CIO	34
Un symbole durable	38
Principales décisions de la Session du CIO et membres du CIO	40
Partenaires Olympiques mondiaux	47
Rapport des auditeurs et états financiers cumulés, 2009-2010	48

CONDUIRE ET SOUTENIR LE MOUVEMENT OLYMPIQUE

À la tête du Mouvement olympique, et en tant que catalyseur de collaboration entre tous ses membres, le CIO a la responsabilité de :

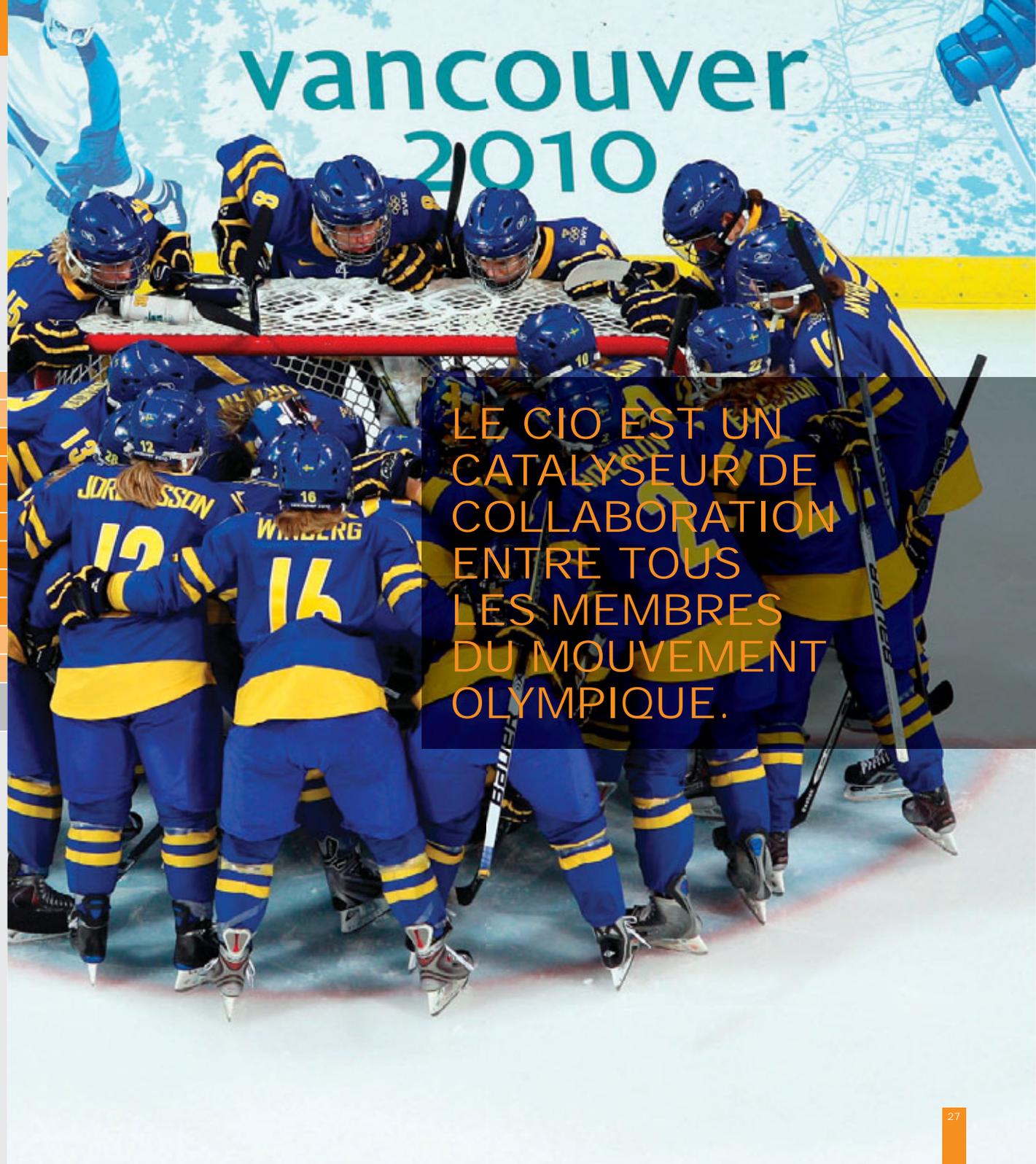
- générer et distribuer des financements,
- conduire l'Olympisme dans l'avenir,
- maintenir les athlètes au centre du Mouvement olympique.



FAÇONNER L'AVENIR

RAPPORT INTERMÉDIAIRE DU CIO 2009-2010

Message du président du CIO	01
Façonner l'avenir	03
Rôle et structure du CIO	04
Assurer la célébration régulière des Jeux Olympiques	06
Éduquer la jeunesse par le sport	12
Promouvoir l'Olympisme dans la société	18
Conduire et soutenir le Mouvement olympique	26
Optimiser la performance : l'administration du CIO	34
Un symbole durable	38
Principales décisions de la Session du CIO et membres du CIO	40
Partenaires Olympiques mondiaux	47
Rapport des auditeurs et états financiers cumulés, 2009-2010	48



LE CIO EST UN
CATALYSEUR DE
COLLABORATION
ENTRE TOUS
LES MEMBRES
DU MOUVEMENT
OLYMPIQUE.

Message du président du CIO	01
Façonner l'avenir	03
Rôle et structure du CIO	04
Assurer la célébration régulière des Jeux Olympiques	06
Éduquer la jeunesse par le sport	12
Promouvoir l'Olympisme dans la société	18
Conduire et soutenir le Mouvement olympique	26
Optimiser la performance : l'administration du CIO	34
Un symbole durable	38
Principales décisions de la Session du CIO et membres du CIO	40
Partenaires Olympiques mondiaux	47
Rapport des auditeurs et états financiers cumulés, 2009-2010	48

GÉNÉRER ET DISTRIBUER DES FINANCEMENTS

De même que les athlètes, les diffuseurs et sponsors partenaires ne représentent pas moins une partie essentielle des Jeux puisqu'ils sont à l'origine des sources de revenus olympiques et aident à la tenue des Jeux eux-mêmes.

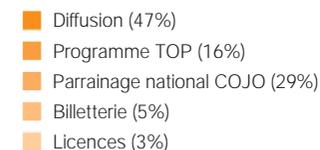
En trente ans, les partenariats de retransmission olympique ont représenté la source la plus importante de revenus du Mouvement olympique. Ils procurent au Mouvement olympique son assise financière et l'aide à garantir la viabilité future des Jeux Olympiques. Les Jeux de 2010 à Vancouver ont permis de récolter USD 1,2 milliard de revenus de retransmission, soit une augmentation de 55 % par rapport aux Jeux de 2006 à Turin.

Au cours des dernières années, le CIO a conclu d'importants marchés relatifs aux droits de retransmission, non seulement dans les pays développés mais aussi dans les pays activement en développement. Ceux-ci comprenaient la négociation directe de droits avec des diffuseurs individuels dans certains cas, afin de valoriser correctement ces droits.

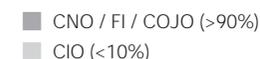
De plus, le concept de retransmission des Jeux a évolué. Pour Vancouver 2010, il s'agissait d'une expérience multiplateformes et multi-écrans, englobant non seulement la diffusion traditionnelle sur les chaînes de télévision gratuites mais aussi la diffusion de contenus sur le câble, le satellite, Internet ou d'autres plateformes numériques et mobiles. Ces plateformes de retransmission originales et ces nouveaux marchés permettent au CIO de poursuivre la consolidation de l'assise financière du Mouvement olympique, tout en faisant en sorte que les Jeux bénéficient du public mondial le plus large possible.

Les partenaires olympiques mondiaux représentent une autre forme de soutien significatif, qui, ensemble, forment le programme TOP (The Olympic Partners). Les produits, la technologie et l'expertise proposés par chacun des partenaires olympiques sont essentiels au succès des Jeux. Grâce à leurs campagnes de marketing et à leurs opérations en partenariat, ils soutiennent aussi la promotion des Jeux de par le monde. On considère que les partenaires olympiques mondiaux dépensent trois fois la valeur de leur engagement initial de partenariat à la promotion de leur association avec les Jeux. En échange, les Jeux sont autant d'occasion pour ces sociétés de prendre contact avec le public et de mettre en œuvre les relations avec les consommateurs, de motiver leurs collaborateurs, de renforcer leur réputation d'entreprise, et de laisser un héritage durable là où elles font des affaires.

Sources de revenus olympiques :



Distribution des revenus :



FAÇONNER L'AVENIR
RAPPORT INTERMÉDIAIRE DU CIO 2009-2010

Message du président du CIO	01
Façonner l'avenir	03
Rôle et structure du CIO	04
Assurer la célébration régulière des Jeux Olympiques	06
Éduquer la jeunesse par le sport	12
Promouvoir l'Olympisme dans la société	18
Conduire et soutenir le Mouvement olympique	26
Optimiser la performance : l'administration du CIO	34
Un symbole durable	38
Principales décisions de la Session du CIO et membres du CIO	40
Partenaires Olympiques mondiaux	47
Rapport des auditeurs et états financiers cumulés, 2009-2010	48

Alors que le programme TOP célèbre sa 25^e année, son succès ne se dément pas. Les Jeux d'hiver à Vancouver ont procuré une vitrine d'exposition à neuf partenaires olympiques mondiaux : Coca-Cola, Acer, Atos Origin, General Electric, McDonald's, Omega, Panasonic, Samsung et Visa.

En 2010, deux nouvelles sociétés sont devenues des partenaires olympiques mondiaux officiels et ce jusqu'en 2020 : Dow et Procter & Gamble. Ensemble, ces deux contrats démontrent la vigueur persistante du programme de marketing mondial phare du Mouvement olympique.

Le CIO dispose de huit partenaires jusqu'en 2016 et de cinq partenaires jusqu'en 2020, dont Omega et Visa, qui ont renouvelé leur partenariat en 2009. Omega demeurera le responsable officiel du chronométrage des Jeux Olympiques, fonction que cette entreprise réputée a assumée lors de 29 éditions de Jeux Olympiques. Visa, l'un des membres fondateurs du programme TOP, poursuit sa tâche de sponsor exclusif des services de paiements des Jeux Olympiques. En 2009, Atos Origin a reconduit son partenariat jusqu'en 2016 et continuera d'être le partenaire mondial en technologie de l'information.

À l'heure où s'éteindra la flamme olympique à l'issue des Jeux à Londres en 2012, le programme TOP aura généré la somme phénoménale d'USD 3,5 milliards en espèces, valeur en nature et services pour le Mouvement olympique depuis sa création en 1985. Ces revenus sont allés, en majorité, aux organisateurs des Jeux et aux 205 Comités Nationaux Olympiques du monde entier, ce qui leur permet de constituer leurs délégations olympiques et d'envoyer leurs athlètes aux Jeux Olympiques.

Le CIO conserve moins de 10 % de l'ensemble des revenus collectés pour couvrir ses frais de fonctionnement et d'administration du Mouvement olympique. La part restante est partagée entre les organisations membres du Mouvement olympique sous la direction et l'approbation de la commission des finances du CIO. Les principaux bénéficiaires sont :

- **Les comités d'organisation des Jeux Olympiques (COJO)** : la contribution du CIO, financée par les recettes provenant de la retransmission olympique et des apports du programme TOP, soutient la tenue des éditions des Jeux Olympiques d'hiver et d'été, les comités d'organisation lèvent d'autres recettes par le biais de leurs propres activités de marketing au niveau national.
- **Comités Nationaux Olympiques (CNO)** : le CIO distribue les revenus du programme TOP à chacun des 205 CNO du monde pour le recrutement et l'entraînement de leurs espoirs, athlètes et équipes olympiques. Le CIO soutient également les CNO par le biais de la Solidarité Olympique, une commission autonome responsable de la gestion et de la distribution de la part des revenus de retransmission revenant aux CNO.
- **Fédérations Internationales (FI)** : le CIO attribue une part des revenus de retransmission aux 33 Fédérations Internationales de sport. Ces fonds qui sont utilisés pour soutenir le développement du sport dans le monde sont distribués après le déroulement des Jeux aux fédérations qui y ont pris part.
- **Fédérations et organisations reconnues** : le CIO contribue par une subvention olympique aux programmes d'organisations reconnues telles que l'Agence Mondiale Antidopage, le Tribunal Arbitral du Sport, le Comité International pour le Fair-Play et l'Académie Internationale Olympique.

FAÇONNER L'AVENIR
RAPPORT INTERMÉDIAIRE DU CIO 2009-2010

Message du président du CIO	01
Façonner l'avenir	03
Rôle et structure du CIO	04
Assurer la célébration régulière des Jeux Olympiques	06
Éduquer la jeunesse par le sport	12
Promouvoir l'Olympisme dans la société	18
Conduire et soutenir le Mouvement olympique	26
Optimiser la performance : l'administration du CIO	34
Un symbole durable	38
Principales décisions de la Session du CIO et membres du CIO	40
Partenaires Olympiques mondiaux	47
Rapport des auditeurs et états financiers cumulés, 2009-2010	48

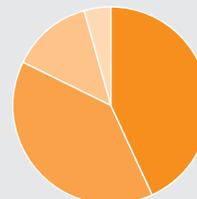
SOLIDARITÉ OLYMPIQUE : LE DÉVELOPPEMENT SPORTIF AU NIVEAU DES CNO

La principale organisation responsable de la coordination de l'assistance aux CNO est la Solidarité Olympique, organisme autonome qui rend compte à la commission de la Solidarité Olympique du CIO. Son budget de développement et d'aide pour les quatre ans qui viennent provient de la vente des droits de retransmission des Jeux Olympiques à Beijing et Vancouver et des intérêts sur investissements.

En dépit de la crise économique mondiale qui a débuté en 2008, le budget quadriennal 2009-2012 a augmenté de 27 % par rapport à la période précédente et est passé à USD 311 millions grâce aux revenus plus élevés de la retransmission télévisée et à la gestion financière efficace et prudente de la commission de la Solidarité Olympique. Le budget quadriennal soutient les programmes mondiaux (USD 134 millions), les programmes continentaux (USD 122 millions), les subventions pour les Jeux Olympiques (USD 42 millions), les forums, l'administration et la communication (USD 13 millions).

Composition du budget 2009-2012 :

- Programmes Mondiaux
- Programmes Continentaux
- Subventions pour les Jeux Olympiques
- L'administration



Principales différences par rapport aux budgets précédents :

- Un budget de 35 % supérieur pour les programmes continentaux. Ceci pour s'en tenir à la politique de décentralisation de la Solidarité Olympique qui permet aux Associations continentales de prendre en charge les attentes et priorités spécifiques aux CNO sur chaque continent, tout en complétant, sans les dupliquer, les programmes mondiaux lesquels continuent d'être gérés au bureau international de la Solidarité Olympique à Lausanne.
- Augmentation du soutien aux athlètes qui passe à USD 61 millions du budget des programmes mondiaux. Pour la première fois de l'histoire olympique, des bourses ont été attribuées en vue des Jeux d'hiver (Vancouver 2010) ainsi qu'un soutien pour préparer les athlètes aux Jeux Olympiques de la Jeunesse à Singapour et Innsbruck. Les 19 programmes mondiaux couvrent les quatre secteurs de développement sportif considérés comme essentiels pour les CNO pour leur permettre d'accomplir la mission qui leur est confiée par la Charte olympique : athlètes, entraîneurs, gestion des CNO et promotion des valeurs olympiques.
- Assistance directe aux CNO plus élevée que dans le plan précédent.

FAÇONNER L'AVENIR
RAPPORT INTERMÉDIAIRE DU CIO 2009-2010

Message du président du CIO	01
Façonner l'avenir	03
Rôle et structure du CIO	04
Assurer la célébration régulière des Jeux Olympiques	06
Éduquer la jeunesse par le sport	12
Promouvoir l'Olympisme dans la société	18
Conduire et soutenir le Mouvement olympique	26
Optimiser la performance : l'administration du CIO	34
Un symbole durable	38
Principales décisions de la Session du CIO et membres du CIO	40
Partenaires Olympiques mondiaux	47
Rapport des auditeurs et états financiers cumulés, 2009-2010	48

CONDUIRE L'OLYMPISME DANS L'AVENIR

Conformément à son rôle de chef de file du Mouvement olympique, le CIO s'efforce d'assurer au Mouvement sa pertinence dans la société mondiale fluctuante d'aujourd'hui.

C'est la raison pour laquelle le CIO a réuni le XIII^e Congrès olympique à Copenhague en 2009. Cette manifestation fut réellement une affaire mondiale en présence des membres du CIO, des CNO, des Fédérations Internationales et des comités d'organisation olympiques, ainsi que des athlètes, des entraîneurs, des sponsors et des journalistes.

Intitulé : « Le Mouvement olympique dans la société », le Congrès fut le premier en 15 ans et le premier du nouveau millénaire. Cinq vastes thèmes couvraient un ordre du jour ambitieux : les athlètes, les Jeux Olympiques, la structure du Mouvement olympique, l'Olympisme et la jeunesse et la révolution numérique.

Un comité éditorial de neuf membres a rédigé un document final contenant 66 recommandations. Des groupes de travail et des commissions ont été nommés pour analyser et traiter toutes les recommandations.

Dans le secteur de l'autonomie, le CIO a pour but de préserver l'intégrité du Mouvement olympique en s'assurant que ses membres demeurent libres de toute contrainte gouvernementale et il exerce une supervision vigilante des relations avec les CNO. Il va de soi que ceux-ci peuvent coopérer avec les organismes gouvernementaux et non gouvernementaux, néanmoins ils doivent préserver leur autonomie et résister aux pressions de toutes sortes, qu'elles soient politiques, légales, religieuses ou économiques, susceptibles de les empêcher de respecter la Charte olympique.

À cette fin, le département des relations avec les CNO du CIO a organisé 15 séminaires dans le monde en 2010, financés par la Solidarité Olympique, au cours desquels les 205 CNO ont envisagé les moyens grâce auxquels la bonne gouvernance est



à même de préserver l'autonomie des CNO. Finalement, ils se sont entendus sur un certain nombre de principes communs minimaux de comportement éthique et de bonne gouvernance applicables à tous les CNO quels que soient leurs cultures, leurs politiques, leurs économies ou leurs religions, reflétant le respect et la diversité du Mouvement olympique.

Le CIO a l'obligation morale et éthique de protéger l'intégrité du sport en combattant la tricherie sous toutes ses formes y compris celle liée aux paris irréguliers et illégaux. Le CIO a commencé à se préoccuper du problème en 2006, lorsque le Code d'éthique a été amendé pour interdire à tous les participants aux Jeux Olympiques de parier sur des épreuves olympiques. En 2009, le Code d'éthique a de nouveau été modifié et prohibe désormais les matches arrangés. De plus, en 2009, le CIO a créé une agence indépendante, l'International Sports Monitoring (ISM) qu'il a chargée de la surveillance des activités de paris aux Jeux Olympiques à venir. Les activités de paris à Vancouver 2010 ont été surveillées mais aucune forme d'activité suspecte n'a été détectée.

Des services de surveillance des paris ont également été proposés aux Fédérations Internationales pour leurs manifestations. En octobre 2009, le Congrès olympique a appelé les gouvernements à collaborer afin de « mettre fin aux paris illégaux et irréguliers ainsi qu'aux matches arrangés ». En juin 2010, le premier séminaire organisé par le CIO sur les paris sportifs a été à l'origine d'une série de recommandations appelant à l'étroite collaboration des gouvernements et des agences responsables d'enquêtes policières.

Message du président du CIO	01
Façonner l'avenir	03
Rôle et structure du CIO	04
Assurer la célébration régulière des Jeux Olympiques	06
Éduquer la jeunesse par le sport	12
Promouvoir l'Olympisme dans la société	18
Conduire et soutenir le Mouvement olympique	26
Optimiser la performance : l'administration du CIO	34
Un symbole durable	38
Principales décisions de la Session du CIO et membres du CIO	40
Partenaires Olympiques mondiaux	47
Rapport des auditeurs et états financiers cumulés, 2009-2010	48

MAINTENIR LES ATHLÈTES AU CENTRE DU MOUVEMENT OLYMPIQUE

Parce que les athlètes représentent le cœur du Mouvement olympique, le CIO a pour objectif de protéger leur santé, de les assister dans leurs choix de carrières et de les aider avec leur entourage.

En ce qui concerne la santé des athlètes, la lutte contre le dopage demeure la priorité absolue. Au cours des huit dernières années, le nombre de contrôles hors compétition et de contrôles aux Jeux a doublé. Un nombre total de 2157 contrôles a été réalisé à Vancouver, par comparaison avec les 1 219 contrôles de Turin. La vaste majorité des athlètes a été contrôlée avant et durant ces Jeux Olympiques d'hiver. En dépit du nombre de contrôles, les cas positifs ont été peu nombreux. Quelque 1 300 contrôles d'urine et de sang ont été réalisés à Singapour aux Jeux Olympiques de la Jeunesse.

Le département médical et scientifique du CIO a recherché également le consensus sur un certain nombre de points de santé cruciaux depuis 2009. Des thèmes tels que les visites médicales périodiques, les commotions, la détermination de l'âge et les risques de blessures chez les jeunes athlètes de haut niveau, le harcèlement et les abus sexuels, le jeûne dans le sport, les troubles du développement sexuel et l'usage de plasma riche en plaquettes pour soigner les blessures.

En outre, le CIO a passé un contrat avec quatre centres médicaux en 2009 en vue d'un programme de recherche de quatre ans sur les blessures sportives et la prévention des maladies dans les sports olympiques et les « tendances » à hauts risques. Ces quatre centres, situés en Australie, au Canada, en Norvège et en Afrique du Sud, mèneront une étude à long terme sur les facteurs de risque et les mécanismes conduisant aux blessures, les conséquences des blessures sportives et les modes de prévention.

Par ailleurs, une étude a été menée en 2010 par le département des sports auprès de toutes les Fédérations Internationales de sport sur la santé, la sûreté et la sécurité des athlètes.

FAÇONNER L'AVENIR

RAPPORT INTERMÉDIAIRE DU CIO 2009-2010

Message du président du CIO	01
Façonner l'avenir	03
Rôle et structure du CIO	04
Assurer la célébration régulière des Jeux Olympiques	06
Éduquer la jeunesse par le sport	12
Promouvoir l'Olympisme dans la société	18
Conduire et soutenir le Mouvement olympique	26
Optimiser la performance : l'administration du CIO	34
Un symbole durable	38
Principales décisions de la Session du CIO et membres du CIO	40
Partenaires Olympiques mondiaux	47
Rapport des auditeurs et états financiers cumulés, 2009-2010	48



Le programme de suivi de carrière des athlètes, élaboré par la commission des athlètes du CIO, vient aider les athlètes olympiques à faire la transition entre le sport de haut niveau et la vie normale après leur retrait de la compétition sportive. Ce programme, qui à l'origine proposait une aide à l'emploi, a été étendu en 2009 pour se concentrer sur l'éducation et les compétences de vie. Un espace sur le site web du CIO regroupe des vidéos, des conseils, des cas d'étude et des témoignages. Le 5^e Forum du programme de suivi de carrière des athlètes, qui a eu lieu en octobre 2010, a décidé de renforcer la mise en œuvre de ce programme.

Depuis son lancement en 2005, ce programme a pratiquement doublé de volume. Il est passé de 15 à 27 Comités Nationaux Olympiques et a pris en charge près de 7 000 athlètes. Il était également mis en vedette aux Jeux Olympiques de la Jeunesse à Singapour où les jeunes athlètes ont pu bénéficier de conseils.

L'encadrement sportif des athlètes devient de plus en plus compliqué car les athlètes individuels doivent souvent s'entourer d'un nombre significatif de spécialistes qu'il s'agisse d'entraîneurs, de formateurs, d'agents, de techniciens, de psychologues ou de physiothérapeutes. Les relations sont complexes et le rôle de chaque personne n'est jamais très clair.

En réponse à cette question, une nouvelle commission de l'entourage a été instituée compte tenu des recommandations du Congrès olympique. La première réunion de cette commission, en décembre 2010, a précisé les objectifs initiaux :

- produire un code de conduite applicable à toute personne faisant partie de l'entourage d'un athlète qui pourra être adopté par toutes les Fédérations Internationales de sport et les CNO,
- codifier les rôles et les responsabilités de l'entourage, soit des parents, médecins, structures sportives et gouvernements. Ces deux documents devront être disponibles et faciles d'accès sur Internet,
- transmettre les informations sur le terrain en proposant des stages par le biais de la Solidarité Olympique qui aideront les CNO et les fédérations à gérer le personnel d'encadrement sur un mode préventif.

Message du président du CIO	01
Façonner l'avenir	03
Rôle et structure du CIO	04
Assurer la célébration régulière des Jeux Olympiques	06
Éduquer la jeunesse par le sport	12
Promouvoir l'Olympisme dans la société	18
Conduire et soutenir le Mouvement olympique	26
Optimiser la performance : l'administration du CIO	34
Un symbole durable	38
Principales décisions de la Session du CIO et membres du CIO	40
Partenaires Olympiques mondiaux	47
Rapport des auditeurs et états financiers cumulés, 2009-2010	48

OPTIMISER LA PERFORMANCE : L'ADMINISTRATION DU CIO

L'administration du CIO appuie les décisions prises par la direction du CIO.

Afin de servir au mieux le CIO et d'agir en catalyseur de collaboration entre les partenaires olympiques, l'administration est engagée dans un processus d'amélioration permanente.

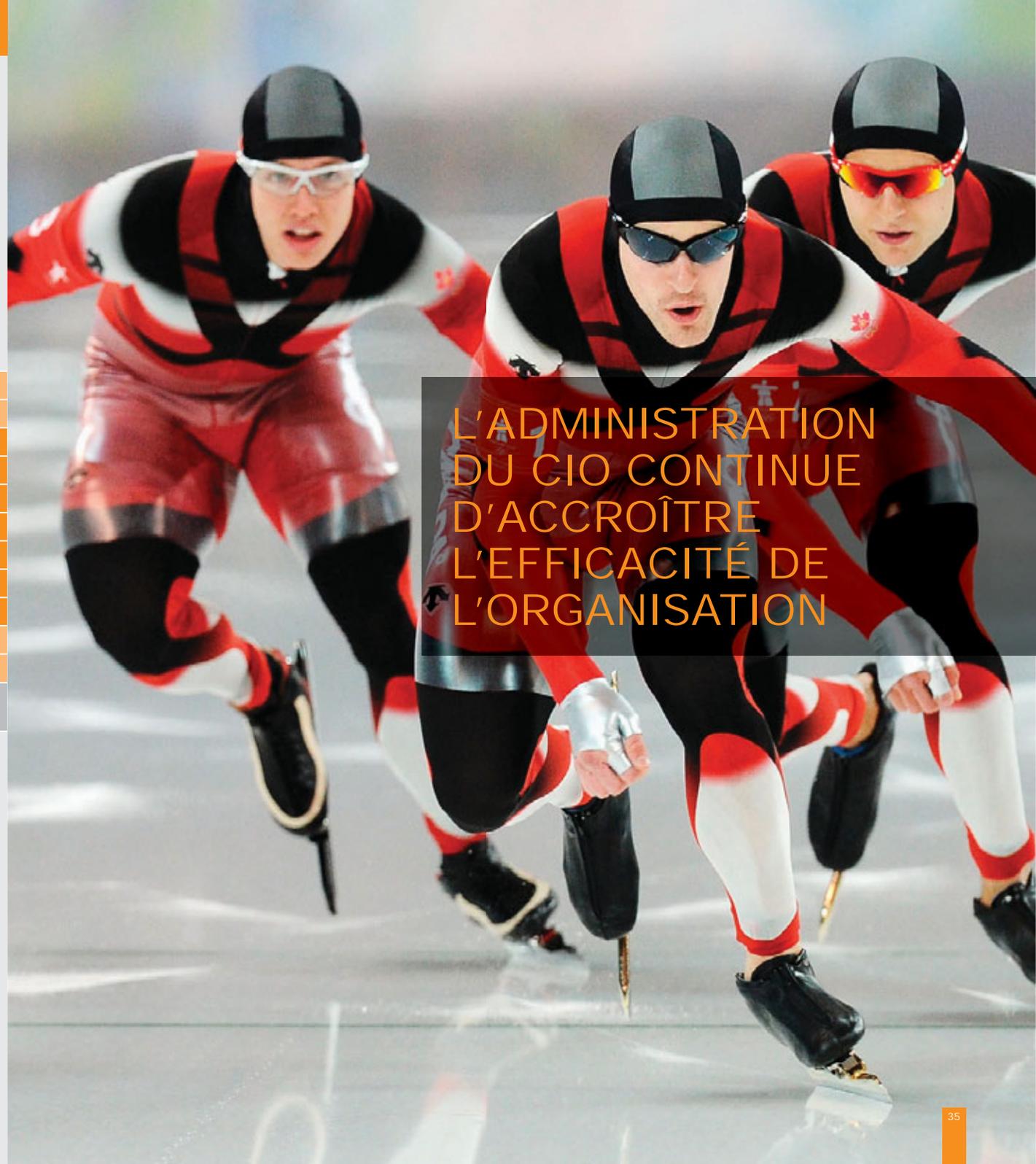
Grâce aux résultats de ce processus, l'administration a pu :

- mettre en œuvre un plus grand nombre de programmes interdépartementaux complexes,
- accroître l'efficacité de l'organisation.

FAÇONNER L'AVENIR

RAPPORT INTERMÉDIAIRE DU CIO 2009-2010

Message du président du CIO	01
Façonner l'avenir	03
Rôle et structure du CIO	04
Assurer la célébration régulière des Jeux Olympiques	06
Éduquer la jeunesse par le sport	12
Promouvoir l'Olympisme dans la société	18
Conduire et soutenir le Mouvement olympique	26
Optimiser la performance : l'administration du CIO	34
Un symbole durable	38
Principales décisions de la Session du CIO et membres du CIO	40
Partenaires Olympiques mondiaux	47
Rapport des auditeurs et états financiers cumulés, 2009-2010	48



L'ADMINISTRATION DU CIO CONTINUE D'ACCROÎTRE L'EFFICACITÉ DE L'ORGANISATION

Message du président du CIO	01
Façonner l'avenir	03
Rôle et structure du CIO	04
Assurer la célébration régulière des Jeux Olympiques	06
Éduquer la jeunesse par le sport	12
Promouvoir l'Olympisme dans la société	18
Conduire et soutenir le Mouvement olympique	26
Optimiser la performance : l'administration du CIO	34
Un symbole durable	38
Principales décisions de la Session du CIO et membres du CIO	40
Partenaires Olympiques mondiaux	47
Rapport des auditeurs et états financiers cumulés, 2009-2010	48

METTRE EN ŒUVRE DAVANTAGE DE PROGRAMMES INTERDÉPARTEMENTAUX COMPLEXES

L'administration du CIO a regroupé ses activités, amplifié les collaborations entre départements et étendu ses principales compétences, cela afin d'assurer la réussite de projets interdépartementaux toujours plus complexes et plus importants.

- **Principales activités du CIO** : assurer la réussite des Jeux Olympiques d'hiver à Vancouver en 2010 et des 1^{ers} Jeux Olympiques de la Jeunesse d'été en 2010.

Le CIO ainsi que le comité d'organisation de Singapour n'ont disposé que de deux ans et demi entre l'annonce de la ville hôte et la cérémonie d'ouverture des Jeux Olympiques de la Jeunesse à Singapour. Une équipe a été chargée d'élaborer ce projet rapidement et les services de l'administration du CIO se sont adaptés et ont été ajustés pour répondre aux attentes nouvelles.

- **Biens du CIO** : optimiser la marque et la patrimoine du CIO.

En 2010, la commission exécutive du CIO a approuvé les recommandations de l'administration visant à une utilisation plus cohérente du symbole du CIO, les anneaux olympiques, et la manière dont ils apparaissent sur l'ensemble des produits du CIO et dans leurs diverses associations. À cette fin, des lignes directrices claires ont été produites et sont en cours d'application. Cette initiative vient s'ajouter à un programme à long terme lancé en 2009 en vue de renforcer la propriété intellectuelle et d'étendre la protection des marques de fabrique pérennes comme les anneaux olympiques et même le terme « olympique ».

L'ambitieux programme de gestion du patrimoine (PAM) de l'organisation visant à numériser, classifier, cataloguer et faciliter l'accès aux richesses du CIO, comprenant photos, vidéos et documents, a progressé en 2009 et 2010. À la fin 2010, 100% les supports audio, films et collections standard de photos avaient été numérisés ainsi que presque toutes les vidéos et photos de haute qualité. Les systèmes sont en cours d'optimisation et les méthodes de travail sont adaptées pour accélérer la classification et le catalogage.

- **Médias numériques** : lancement de nouvelles plateformes sur Internet et de nouveaux modules de médias sociaux.

La refonte du site web externe du CIO (www.olympic.org) a représenté le projet le plus déterminant de 2009 pour 3Net, un programme qui regroupe toutes les plateformes Internet : le site web externe (pour le grand public), l'intranet (pour interagir avec les employés) et l'extranet (pour interagir avec les composantes et partenaires du Mouvement olympique). Cette relance, parfaitement réussie, du site web a attiré 400 000 visites individuelles en une seule journée. Elle est intervenue à temps pour l'élection de la ville hôte des Jeux de 2016, et l'annonce du choix de Rio de Janeiro à la Session du CIO à Copenhague. Le nouveau site web est davantage tourné vers le grand public et propose un microsite consacré aux Jeux Olympiques de la Jeunesse. Les plateformes extranet des Comités Nationaux Olympiques et des partenaires commerciaux ont été réorganisées et de nouvelles plateformes ont été lancées, notamment pour la mise en conformité à la règle 51 sur la publicité, les services d'informations et de résultats olympiques (ORIS) et la gestion des connaissances.

En outre, des activités ont été lancées avec succès sur les médias sociaux. Ceci permet au CIO d'entretenir des relations quotidiennes avec sept à huit millions de personnes sur Facebook, Twitter et YouTube.

FAÇONNER L'AVENIR
RAPPORT INTERMÉDIAIRE DU CIO 2009-2010

Message du président du CIO	01
Façonner l'avenir	03
Rôle et structure du CIO	04
Assurer la célébration régulière des Jeux Olympiques	06
Éduquer la jeunesse par le sport	12
Promouvoir l'Olympisme dans la société	18
Conduire et soutenir le Mouvement olympique	26
Optimiser la performance : l'administration du CIO	34
Un symbole durable	38
Principales décisions de la Session du CIO et membres du CIO	40
Partenaires Olympiques mondiaux	47
Rapport des auditeurs et états financiers cumulés, 2009-2010	48

ACCROÎTRE L'EFFICACITÉ DE L'ORGANISATION

Pour garantir la bonne utilisation des ressources et le haut niveau des performances opérationnelles, l'administration du CIO a accru l'envergure des services qu'elle fournit tout en s'en tenant au même nombre de collaborateurs.

Une méthode de services partagés a permis de centraliser les systèmes de soutien dans un certain nombre de secteurs. Une plus grande collaboration entre départements concernés a été encouragée, notamment entre les départements et services des ressources humaines, des finances, de la logistique, de la gestion de l'information, des affaires juridiques et de la technologie.

Dans tous ses départements, l'administration continue de se concentrer sur l'approfondissement des compétences de gestion, complétées par des formations appropriées pour améliorer la capacité des collaborateurs à réaliser des projets interdépartementaux complexes.

Pour tirer parti des conclusions du Congrès olympique et des résultats d'une enquête menée en 2010 auprès du personnel, un programme intitulé « Shape » a été mis en œuvre pour étudier la portée des services proposés par l'administration du CIO et faire en sorte que son fonctionnement puisse s'adapter à des demandes d'une nouvelle envergure tout en assurant l'efficacité et la performance.



Message du président du CIO	01
Façonner l'avenir	03
Rôle et structure du CIO	04
Assurer la célébration régulière des Jeux Olympiques	06
Éduquer la jeunesse par le sport	12
Promouvoir l'Olympisme dans la société	18
Conduire et soutenir le Mouvement olympique	26
Optimiser la performance : l'administration du CIO	34
Un symbole durable	38
Principales décisions de la Session du CIO et membres du CIO	40
Partenaires Olympiques mondiaux	47
Rapport des auditeurs et états financiers cumulés, 2009-2010	48

UN SYMBOLE DURABLE

Le symbole olympique, largement connu dans le monde comme étant les anneaux olympiques, est l'ambassadeur visuel de l'Olympisme pour des milliards d'individus. Conçu en 1913 par Pierre de Coubertin, le fondateur des Jeux Olympiques modernes, ce symbole jouit d'une signification universelle intemporelle.

Les anneaux entrelacés sur fond blanc se sont épanouis et sont devenus l'une des marques les plus reconnues dans le monde. Ils représentent le rassemblement des cinq continents et la réunion d'athlètes du monde entier aux Jeux Olympiques.

Les anneaux olympiques ancrent l'armature qui soutient la marque olympique. Les trois valeurs olympiques d'excellence, d'amitié et de respect sont couplées à cinq principes d'action de l'Olympisme : universalité, solidarité, collaboration, autonomie et responsabilité sociale.

Les principes et les valeurs, à leur tour, viennent appuyer une mission d'exception : assurer la célébration régulière des Jeux Olympiques, éduquer les jeunes par le sport et promouvoir l'Olympisme dans la société.

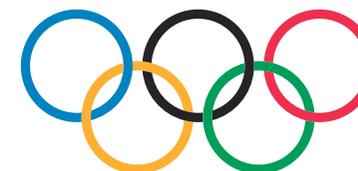
Ensemble la mission, les valeurs et les principes d'action affichent une vision qui résonne très profondément au sein même du Mouvement olympique : contribuer à l'édification d'un monde meilleur par le sport.

En tant que chef de file du Mouvement olympique, le CIO invite tous ceux qui partagent notre vision à la poursuivre avec nous. Le Mouvement olympique appartient à tous.

FAÇONNER L'AVENIR

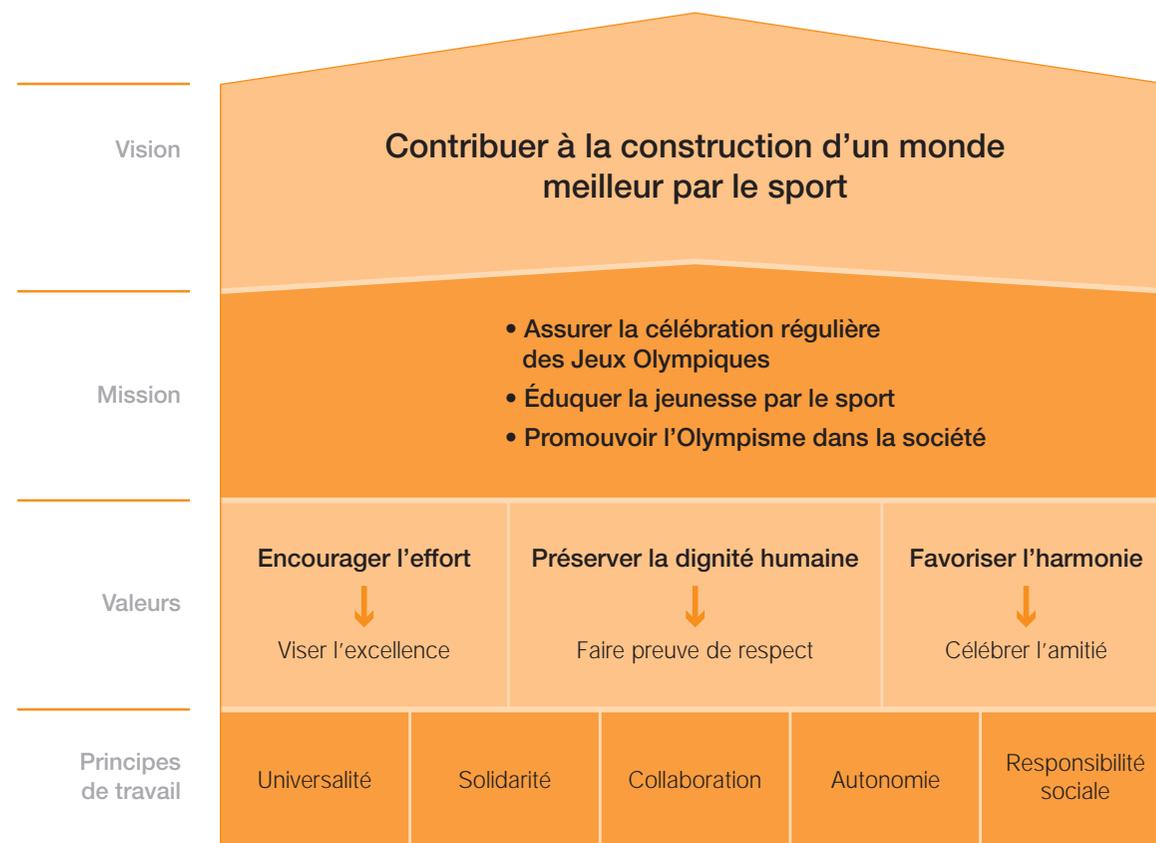
RAPPORT INTERMÉDIAIRE DU CIO 2009-2010

Message du président du CIO	01
Façonner l'avenir	03
Rôle et structure du CIO	04
Assurer la célébration régulière des Jeux Olympiques	06
Éduquer la jeunesse par le sport	12
Promouvoir l'Olympisme dans la société	18
Conduire et soutenir le Mouvement olympique	26
Optimiser la performance : l'administration du CIO	34
Un symbole durable	38
Principales décisions de la Session du CIO et membres du CIO	40
Partenaires Olympiques mondiaux	47
Rapport des auditeurs et états financiers cumulés, 2009-2010	48



Olympisme

L'Olympisme est une philosophie de vie qui met le sport au service de l'humanité



Message du président du CIO	01
Façonner l'avenir	03
Rôle et structure du CIO	04
Assurer la célébration régulière des Jeux Olympiques	06
Éduquer la jeunesse par le sport	12
Promouvoir l'Olympisme dans la société	18
Conduire et soutenir le Mouvement olympique	26
Optimiser la performance : l'administration du CIO	34
Un symbole durable	38
Principales décisions de la Session du CIO et membres du CIO	40
Partenaires Olympiques mondiaux	47
Rapport des auditeurs et états financiers cumulés, 2009-2010	48

PRINCIPALES DÉCISIONS DE LA SESSION DU CIO ET MEMBRES DU CIO

2009—121^e Session du CIO à Copenhague

Principales décisions :

- Jacques Rogge est réélu président du CIO pour quatre ans.
- Rio de Janeiro, Brésil, est élue ville hôte des Jeux de la XXXI^e Olympiade en 2016.
- Le golf et le rugby à sept sont admis au programme des Jeux Olympiques de 2016.
- Mario Pescante et Ser Miang Ng sont élus vice-présidents du CIO.
- Craig Reedie et John D. Coates intègrent la commission exécutive du CIO.
- Richard Peterkin, le Prince héritier Frederik de Danemark, Habu Gumel, Habib Macki, Lydia Nsekera et Göran Petersson sont élus membres du CIO.

2010—122^e Session du CIO à Vancouver

Principales décisions :

- Nanjing, République populaire de Chine, est élue ville hôte des 2^{es} Jeux Olympiques de la Jeunesse d'été en 2014.
- Thomas Bach est réélu vice-président du CIO et Sam Ramsamy est réélu membre de la commission exécutive.
- S.A.R. le Prince Feisal Al Hussein, Barry Maister, Pat McQuaid, Marisol Casado, Dagmawit Girmay Berhane et Yang Yang sont élus membres du CIO.
- Les athlètes Angela Ruggiero et Adam Pengilly, élus par leurs pairs à la commission des athlètes du CIO durant les Jeux de Vancouver, accèdent au titre de membres du CIO.

FAÇONNER L'AVENIR

RAPPORT INTERMÉDIAIRE DU CIO 2009-2010

Message du président du CIO	01
Façonner l'avenir	03
Rôle et structure du CIO	04
Assurer la célébration régulière des Jeux Olympiques	06
Éduquer la jeunesse par le sport	12
Promouvoir l'Olympisme dans la société	18
Conduire et soutenir le Mouvement olympique	26
Optimiser la performance : l'administration du CIO	34
Un symbole durable	38
Principales décisions de la Session du CIO et membres du CIO	40
Partenaires Olympiques mondiaux	47
Rapport des auditeurs et états financiers cumulés, 2009-2010	48



FAÇONNER L'AVENIR

RAPPORT INTERMÉDIAIRE DU CIO 2009-2010

Message du président du CIO	01
Façonner l'avenir	03
Rôle et structure du CIO	04
Assurer la célébration régulière des Jeux Olympiques	06
Éduquer la jeunesse par le sport	12
Promouvoir l'Olympisme dans la société	18
Conduire et soutenir le Mouvement olympique	26
Optimiser la performance : l'administration du CIO	34
Un symbole durable	38
Principales décisions de la Session du CIO et membres du CIO	40
Partenaires Olympiques mondiaux	47
Rapport des auditeurs et états financiers cumulés, 2009-2010	48

MEMBRES DU CIO

LISTE PROTOCOLAIRE DES MEMBRES DU CIO
AU 31 DÉCEMBRE 2010

Prénom, Nom	Pays	Année d'élection	Participation aux JO
1. M. João HAVELANGE	BRA	1963	1936/52
2. M. Vitaly SMIRNOV	RUS	1971	
3. M. Peter TALLBERG	FIN	1976	1960/64/68/72/80
4. M. Richard Kevan GOSPER, AO	AUS	1977	1956/60**
5. M. Richard W. POUND, Q.C.	CAN	1978	1960
6. M. Franco CARRARO	ITA	1982	
7. M. Phillip Walter COLES, A.M.	AUS	1982	1960/64/68
8. M. Iván DIBÓS	PER	1982	
9. M. Chiharu IGAYA	JPN	1982	1952/56/60**
10. S.E.M. Pál SCHMITT	HUN	1983	1968/72/76**
11. S.A.S. la Princesse Nora de LIECHTENSTEIN	LIE	1984	
12. M. Francisco J. ELIZALDE	PHI	1985	
13. S.A.S le Prince Souverain ALBERT II	MON	1985	1988/92/94/98/2002
14. M. Lambis V. NIKOLAOU	GRE	1986	
15. Mme Anita L. DEFRANTZ	USA	1986	1976**
16. S.A.R. la Princesse ROYALE	GBR	1988	1976
17. M. Ching-Kuo WU	TPE	1988	
18. M. Willi KALTSCHMITT LUJÁN	GUA	1988	
19. Major Général Francis W. NYANGWESO	UGA	1988	1960
20. M. Shun-ichiro OKANO	JPN	1990	1968**
21. M. Richard L. CARRIÓN*	PUR	1990	
22. M. Nat INDRAPANA	THA	1990	
23. M. Denis OSWALD*	SUI	1991	1968/72/76**
24. Comte Jacques ROGGE*	BEL	1991	1968/72/76
25. M. Mario VÁZQUEZ RAÑA*	MEX	1991	
26. M. Thomas BACH*	GER	1991	1976**
27. Cheikh Ahmad Al-Fahad AL-SABAH	KUW	1992	
28. M. James L. EASTON	USA	1994	
29. Sir Craig REEDIE, CBE*	GBR	1994	
30. M. Mario PESCANTE*	ITA	1994	
31. M. Gerhard HEIBERG*	NOR	1994	
32. Professeur Arne LJUNGVIST	SWE	1994	1952
33. M. Austin L. SEALY	BAR	1994	
34. Dr Robin E. MITCHELL	FIJ	1994	
35. M. Alpha Ibrahim DIALLO	GUI	1994	
36. M. Alex GILADY	ISR	1994	
37. M. Shamil TARPISCHEV	RUS	1994	
38. M. Valeriy BORZOV	UKR	1994	1972/76**
39. M. René FASEL*	SUI	1995	
40. M. Jean-Claude KILLY	FRA	1995	1964/1968**
41. M. Sam RAMSAMY*	RSA	1995	
42. M. Reynaldo GONZÁLEZ LÓPEZ	CUB	1995	

FAÇONNER L'AVENIR

RAPPORT INTERMÉDIAIRE DU CIO 2009-2010

Message du président du CIO	01
Façonner l'avenir	03
Rôle et structure du CIO	04
Assurer la célébration régulière des Jeux Olympiques	06
Éduquer la jeunesse par le sport	12
Promouvoir l'Olympisme dans la société	18
Conduire et soutenir le Mouvement olympique	26
Optimiser la performance : l'administration du CIO	34
Un symbole durable	38
Principales décisions de la Session du CIO et membres du CIO	40
Partenaires Olympiques mondiaux	47
Rapport des auditeurs et états financiers cumulés, 2009-2010	48

MEMBRES DU CIO

LISTE PROTOCOLAIRE DES MEMBRES DU CIO
AU 31 DÉCEMBRE 2010

Prénom, Nom	Pays	Année d'élection	Participation aux JO
43. M. Olegario VÁZQUEZ RAÑA	MEX	1995	1964/68/72/76
44. M. Antun VRDOLJAK	CRO	1995	
45. M. Patrick Joseph HICKEY	IRL	1995	
46. M. Toni KHOURY	LIB	1995	
47. Syed Shahid ALI	PAK	1996	
48. M. Ung CHANG	PRK	1996	
49. Mme Gunilla LINDBERG	SWE	1996	
50. M. Julio César MAGLIONE	URU	1996	
51. M. Kun Hee LEE	KOR	1996	
52. M. Ottavio CINQUANTA	ITA	1996	
53. M. Guy DRUT	FRA	1996	1972/76**
54. Mme Irena SZEWINSKA	POL	1998	1964/68/72/76/80**
55. S.A.R. le Grand-Duc de LUXEMBOURG	LUX	1998	
56. Général Mounir SABET	EGY	1998	
57. Mme Nawal El MOUTAWAKEL*	MAR	1998	1984**
58. M. Melitón SÁNCHEZ RIVAS	PAN	1998	
59. M. Leo WALLNER	AUT	1998	
60. S.A.R le Prince d'ORANGE	NED	1998	
61. M. Ser Miang NG*	SIN	1998	
62. M. Samih MOUDALLAL	SYR	1998	
63. M. Joseph S. BLATTER	SUI	1999	
64. M. Lamine DIACK	SEN	1999	
65. M. Gian-Franco KASPER	SUI	2000	
66. M. Kipchoge KEINO	KEN	2000	1964/68/72**
67. M. Carlos Arthur NUZMAN	BRA	2000	1964
68. Intendant Général Lassana PALENFO	CIV	2000	
69. M. Zaiqing YU*	CHN	2000	
70. M. Timothy Tsun-Ting FOK	HKG	2001	
71. Raja Randhir SINGH	IND	2001	1964/68/72/76/80/84
72. M. John Dowling COATES, AC*	AUS	2001	
73. M. Issa HAYATOU	CMR	2001	
74. M. Juan Antonio SAMARANCH Jr	ESP	2001	
75. S.A.R. Prince Nawaf Faisal Fahd ABDULAZIZ	KSA	2002	
76. M. Patrick S. CHAMUNDA	ZAM	2002	
77. S.A.R. Prince Tamim Bin Hamad AL-THANI	QAT	2002	
78. Sir Philip CRAVEN, MBE	GBR	2003	
79. M. Frank FREDERICKS*	NAM	2004	1992/96/2004**
80. M. Jan ZELEZNY	CZE	2004	1988/92/96/2000/04**
81. M. Hicham EL GUERROUJ	MAR	2004	1996/2000/04**
82. Dr Rania ELWANI	EGY	2004	1992/96/2000
83. M. Francesco RICCI BITTI	ITA	2006	
84. S.A.R. Prince Tunku IMRAN	MAS	2006	

FAÇONNER L'AVENIR

RAPPORT INTERMÉDIAIRE DU CIO 2009-2010

Message du président du CIO	01
Façonner l'avenir	03
Rôle et structure du CIO	04
Assurer la célébration régulière des Jeux Olympiques	06
Éduquer la jeunesse par le sport	12
Promouvoir l'Olympisme dans la société	18
Conduire et soutenir le Mouvement olympique	26
Optimiser la performance : l'administration du CIO	34
Un symbole durable	38
Principales décisions de la Session du CIO et membres du CIO	40
Partenaires Olympiques mondiaux	47
Rapport des auditeurs et états financiers cumulés, 2009-2010	48

MEMBRES DU CIO

LISTE PROTOCOLAIRE DES MEMBRES DU CIO
AU 31 DÉCEMBRE 2010

Prénom, Nom	Pays	Année d'élection	Participation aux JO
85. Mme Nicole HOEVERTSZ	ARU	2006	1984
86. Mme Béatrice ALLEN	GAM	2006	
87. Mme Rebecca SCOTT	CAN	2006	1998/2002/06**
88. M. Saku KOIVU	FIN	2006	1994/98/2006**
89. M. Andrés BOTERO PHILLIPSBOURNE	COL	2007	
90. M. Patrick BAUMANN	SUI	2007	
91. S.A.R. la Princesse Haya AL HUSSEIN	UAE	2007	
92. Mme Rita SUBOWO	INA	2007	
93. M. Sergey BUBKA	UKR	2008	1988/92/96/2000**
94. Dr Ugur ERDENER	TUR	2008	
95. M. Dae Sung MOON	KOR	2008	2004**
96. M. Alexander POPOV	RUS	2008	1992/96/2000/04**
97. Mme Claudia BOKEL	GER	2008	1996/2000/04**
98. Mme Yumilka RUIZ LUACES	CUB	2008	1996/2000/04**
99. M. Richard PETERKIN	LCA	2009	
100. S.A.R. le Prince Héritier Frederik de Danemark	DEN	2009	
101. M. Habu GUMEL	NGR	2009	
102. M. Habib MACKI	OMA	2009	
103. Mme Lydia NSEKERA	BDI	2009	
104. M. Göran PETERSSON	SWE	2009	
105. S.A.R. le Prince Faisal AL HUSSEIN	JOR	2010	
106. M. Barry MAISTER	NZL	2010	1968/72/76**
107. M. Pat MCQUAID	IRL	2010	
108. Mme Marisol CASADO	ESP	2010	
109. Mme Dagmawit Girmay BERHANE	ETH	2010	
110. Mme Yang YANG	CHN	2010	1998/2002/06**
111. Mme Angela RUGGIERO	USA	2010	1998/2002/06/10**
112. M. Adam PENGILLY	GBR	2010	2006/10

* Membre de la commission exécutive

** Membre (olympien) médaillé aux Jeux Olympiques

FAÇONNER L'AVENIR

RAPPORT INTERMÉDIAIRE DU CIO 2009-2010

Message du président du CIO	01
Façonner l'avenir	03
Rôle et structure du CIO	04
Assurer la célébration régulière des Jeux Olympiques	06
Éduquer la jeunesse par le sport	12
Promouvoir l'Olympisme dans la société	18
Conduire et soutenir le Mouvement olympique	26
Optimiser la performance : l'administration du CIO	34
Un symbole durable	38
Principales décisions de la Session du CIO et membres du CIO	40
Partenaires Olympiques mondiaux	47
Rapport des auditeurs et états financiers cumulés, 2009-2010	48

MEMBRES HONORAIRES DU CIO

AU 31 DÉCEMBRE 2010

Prénom, Nom	Pays	Année d'élection	Participation aux JO
S.A.R le Grand-Duc Jean de LUXEMBOURG	LUX	1946	
H.M. King CONSTANTINE	GRE	1963	1960**
M. Gunnar ERICSSON	SWE	1965	
M. James WORRALL	CAN	1967	1936
M. Maurice HERZOG	FRA	1970	
M. Henry HSU	TPE	1970	
M. Berthold BEITZ	GER	1972	
M. Pedro RAMÍREZ VÁZQUEZ	MEX	1972	
M. Ashwini KUMAR	IND	1973	
M. Niels HOLST-SØRENSEN	DEN	1977	1948
M. Shagdarjav MAGVAN	MGL	1977	
Tan Sri Hamzah ABU SAMAH	MAS	1978	
M. Günther HEINZE	GER	1981	
M. Vladimir CERNUSAK	SVK	1981	
Mme Flor ISAVA-FONSECA	VEN	1981	
M. Zhenliang HE	CHN	1981	
Dame Mary Alison GLEN-HAIG, DBE	GBR	1982	1948/52/56/60
M. Roque Napoléon MUÑOZ PEÑA	DOM	1983	
Major Général Henry Edmund Olufemi ADEFOPE	NGR	1985	
M. Fidel MENDOZA CARRASQUILLA	COL	1988	
Sir Tennant Edward (Tay) WILSON, KNZM, OBE	NZL	1988	
M. Borislav STANKOVIC	SRB	1988	
M. Fernando F. Lima BELLO	POR	1989	
M. Walther TRÖGER	GER	1989	
M. Mustapha LARFAOUI	ALG	1995	
S.A.R. L'Infante Doña Pilar de BORBÓN	ESP	1996	
M. Hein VERBRUGGEN	NED	1996	
Mme Manuela DI CENTA	ITA	1999	1984/88/92/94/98 **
M. Tamás AJÁN	HUN	2000	

** Membre (olympien) médaillé aux Jeux Olympiques

MEMBRE D'HONNEUR DU CIO

AU 31 DÉCEMBRE 2010

Prénom, Nom	Pays	Année d'élection	Participation aux JO
M. Henry KISSINGER	USA	2000	

FAÇONNER L'AVENIR
RAPPORT INTERMÉDIAIRE DU CIO 2009-2010

Message du président du CIO	01
Façonner l'avenir	03
Rôle et structure du CIO	04
Assurer la célébration régulière des Jeux Olympiques	06
Éduquer la jeunesse par le sport	12
Promouvoir l'Olympisme dans la société	18
Conduire et soutenir le Mouvement olympique	26
Optimiser la performance : l'administration du CIO	34
Un symbole durable	38
Principales décisions de la Session du CIO et membres du CIO	40
Partenaires Olympiques mondiaux	47
Rapport des auditeurs et états financiers cumulés, 2009-2010	48

COMMISSION EXÉCUTIVE DU CIO
AU 31 DÉCEMBRE 2010

	Date d'entrée à la commission exécutive
President	
Comte Jacques ROGGE (BEL)	2001
Vice-présidents	
M. Zaiqing YU (CHN)	2008
M. Mario PESCANTE (ITA)	2009
M. Ser Miang NG (SIN)	2009
M. Thomas BACH (GER)	2010
Membres	
M. Gerhard HEIBERG (NOR)	2007
M. Denis OSWALD (SUI)	2008
M. René FASEL (SUI)	2008
M. Mario VÁZQUEZ RAÑA (MEX)	2008
M. Frank FREDERICKS (NAM)	2008
Mme Nawal EL MOUTAWAKEL (MAR)	2008
M. Richard L. CARRIÓN (PUR)	2008
Sir Craig REEDIE, CBE (GBR)	2009
M. John D. COATES, AC (AUS)	2009
M. Sam RAMSAMY (RSA)	2010



Message du président du CIO	01
Façonner l'avenir	03
Rôle et structure du CIO	04
Assurer la célébration régulière des Jeux Olympiques	06
Éduquer la jeunesse par le sport	12
Promouvoir l'Olympisme dans la société	18
Conduire et soutenir le Mouvement olympique	26
Optimiser la performance : l'administration du CIO	34
Un symbole durable	38
Principales décisions de la Session du CIO et membres du CIO	40
Partenaires Olympiques mondiaux	47
Rapport des auditeurs et états financiers cumulés, 2009-2010	48

PARTENAIRES OLYMPIQUES MONDIAUX TOP VII (2009-2012)



Message du président du CIO	01
Façonner l'avenir	03
Rôle et structure du CIO	04
Assurer la célébration régulière des Jeux Olympiques	06
Éduquer la jeunesse par le sport	12
Promouvoir l'Olympisme dans la société	18
Conduire et soutenir le Mouvement olympique	26
Optimiser la performance : l'administration du CIO	34
Un symbole durable	38
Principales décisions de la Session du CIO et membres du CIO	40
Partenaires Olympiques mondiaux	47
Rapport des auditeurs et états financiers cumulés, 2009-2010	48

RAPPORT DES AUDITEURS ET ÉTATS FINANCIERS CUMULÉS, 2009-2010

Rapport des auditeurs	53
État de la situation financière cumulée aux 31 décembre 2010 et 2009	54
État des activités cumulées pour les exercices se terminant aux 31 décembre 2010 et 2009	55
Tableau de financement cumulé pour les exercices se terminant aux 31 décembre 2010 et 2009	56
État du résultat global et du mouvement des fonds cumulés pour les exercices se terminant aux 31 décembre 2010 et 2009	57
Annexes aux états financiers cumulés pour les exercices se terminant les 31 décembre 2010 et 2009	58

FAÇONNER L'AVENIR
RAPPORT INTERMÉDIAIRE DU CIO 2009-2010

Message du président du CIO	01
Façonner l'avenir	03
Rôle et structure du CIO	04
Assurer la célébration régulière des Jeux Olympiques	06
Éduquer la jeunesse par le sport	12
Promouvoir l'Olympisme dans la société	18
Conduire et soutenir le Mouvement olympique	26
Optimiser la performance : l'administration du CIO	34
Un symbole durable	38
Principales décisions de la Session du CIO et membres du CIO	40
Partenaires Olympiques mondiaux	47
Rapport des auditeurs et états financiers cumulés, 2009-2010	48

RAPPORT DES AUDITEURS

Rapport de l'organe de révision sur les états financiers cumulés

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes cumulés ci-joints du Comité International Olympique, comprenant l'état de la situation financière, l'état des activités, le tableau de financement, l'état du résultat global et du mouvement des fonds et les notes, présentés aux pages 54 à 87 pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2010.

Responsabilité de la Commission Exécutive

La responsabilité de l'établissement des comptes cumulés, conformément aux International Financial Reporting Standards (IFRS), aux dispositions légales et aux statuts, incombe à la Commission Exécutive. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes cumulés afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, la Commission Exécutive est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes cumulés. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses ainsi qu'aux International Standards on Auditing. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes cumulés ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes cumulés. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes cumulés puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes cumulés pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

En outre, l'audit comprend une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes cumulés dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes cumulés pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2010 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats en conformité avec les International Financial Reporting Standards (IFRS) et sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 69b al. 3 CC en relation avec l'art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 69b al. 3 CC en relation avec l'art. 728a al. 1 chiff. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes cumulés, défini selon les prescriptions de la Commission Exécutive.

Nous recommandons d'approuver les comptes cumulés qui vous sont soumis.

PricewaterhouseCoopers SA



Michael Foley
Expert-réviseur
Réviseur responsable



Pierre-Alain Dévaud
Expert-réviseur

Lausanne, le 6 avril 2011

Message du président du CIO	01
Façonner l'avenir	03
Rôle et structure du CIO	04
Assurer la célébration régulière des Jeux Olympiques	06
Éduquer la jeunesse par le sport	12
Promouvoir l'Olympisme dans la société	18
Conduire et soutenir le Mouvement olympique	26
Optimiser la performance : l'administration du CIO	34
Un symbole durable	38
Principales décisions de la Session du CIO et membres du CIO	40
Partenaires Olympiques mondiaux	47
Rapport des auditeurs et états financiers cumulés, 2009-2010	48

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE CUMULÉE

AUX 31 DÉCEMBRE 2010 ET 2009 (EN MILLIERS DE DOLLARS US)

	Notes	2010	2009
ACTIFS			
LIBREMENT DISPONIBLES			
Actifs circulants			
Liquidités	4	343 556	108 294
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat	5	332 267	294 151
Débiteurs et autres actifs circulants	6	47 022	394 763
Dépenses différées relatives aux Jeux Olympiques	10	–	114 932
		<u>722 845</u>	<u>912 140</u>
Actifs immobilisés			
Immobilisations financières	5	635 524	275 406
Immobilisations corporelles	7	162 481	162 930
Immobilisations incorporelles		3 508	1 844
Dépenses différées relatives aux Jeux Olympiques	10	59 149	34 494
		<u>860 662</u>	<u>474 674</u>
NON LIBREMENT DISPONIBLES			
Actifs non librement disponibles	8	721 530	1 116 443
Total actifs		<u>2 305 037</u>	<u>2 503 257</u>
PASSIFS ET SOLDE DES FONDS			
Engagements à court terme			
Créanciers et charges à payer	9	92 975	79 899
Avances relatives aux Jeux Olympiques	10	–	738 033
Revenus différés relatifs aux Jeux Olympiques	10	–	97 856
Fonds réservés	11	25 850	25 115
		<u>118 825</u>	<u>940 903</u>
Engagements à long terme			
Avances relatives aux Jeux Olympiques	10	721 530	377 215
Revenus différés relatifs aux Jeux Olympiques	10	43 679	28 571
Autres revenus différés et dettes à long terme		716	690
Fonds réservés	11	42 243	29 401
		<u>808 168</u>	<u>435 877</u>
Solde des fonds			
Non affectés		1 066 806	953 376
Affectés		275 236	143 598
Différence de conversion cumulée		36 002	29 503
		<u>1 378 044</u>	<u>1 126 477</u>
Total passifs et solde des fonds		<u>2 305 037</u>	<u>2 503 257</u>

Les notes figurant aux pages 58 à 87 font partie intégrante des états financiers

FAÇONNER L'AVENIR

RAPPORT INTERMÉDIAIRE DU CIO 2009-2010

Message du président du CIO	01
Façonner l'avenir	03
Rôle et structure du CIO	04
Assurer la célébration régulière des Jeux Olympiques	06
Éduquer la jeunesse par le sport	12
Promouvoir l'Olympisme dans la société	18
Conduire et soutenir le Mouvement olympique	26
Optimiser la performance : l'administration du CIO	34
Un symbole durable	38
Principales décisions de la Session du CIO et membres du CIO	40
Partenaires Olympiques mondiaux	47
Rapport des auditeurs et états financiers cumulés, 2009-2010	48

ÉTAT DES ACTIVITÉS CUMULÉES

POUR LES EXERCICES SE TERMINANT AUX 31 DÉCEMBRE 2010 ET 2009 (EN MILLIERS DE DOLLARS US)

	Notes	Non affectés	2010 Affectés	Total	2009
REVENUS					
Droits de télévision	13	1 280 956	-	1 280 956	-
Droits de marketing du programme TOP	14	247 869	-	247 869	125 498
Autres droits	15	80 091	-	80 091	7 584
Autres revenus	16	13 009	-	13 009	11 081
		<u>1 621 925</u>	<u>-</u>	<u>1 621 925</u>	<u>144 163</u>
DÉPENSES					
Coûts centraux opérationnels et administratifs	17	<u>123 567</u>	<u>4 082</u>	<u>127 649</u>	<u>114 132</u>
Dépenses relatives aux Jeux Olympiques, subventions et projets spéciaux					
Dépenses relatives aux Jeux Olympiques	18	225 444	-	225 444	-
Dépenses relatives aux Jeux Olympiques de la Jeunesse	19	39 984	-	39 984	-
Bourses et subventions		3 526	-	3 526	3 137
Fonds réservés pour allocation	11	39 000	-	39 000	-
Programme de la Solidarité Olympique	20	-	56 913	56 913	56 918
Projets spéciaux		10 656	-	10 656	3 083
		<u>318 610</u>	<u>56 913</u>	<u>375 523</u>	<u>63 138</u>
Distribution de droits aux COJO, USOC et FI					
Télévision	13	872 492	(192 633)	679 859	-
Marketing du programme TOP	14	228 545	-	228 545	98 199
		<u>1 101 037</u>	<u>(192 633)</u>	<u>908 404</u>	<u>98 199</u>
Excédent de revenus (dépenses) avant revenus financiers		78 711	131 638	210 349	(131 306)
Revenus financiers, net	21	34 719	-	34 719	101 046
Excédent de revenus (dépenses)		<u>113 430</u>	<u>131 638</u>	<u>245 068</u>	<u>(30 260)</u>

Les notes figurant aux pages 58 à 87 font partie intégrante des états financiers

Message du président du CIO	01
Façonner l'avenir	03
Rôle et structure du CIO	04
Assurer la célébration régulière des Jeux Olympiques	06
Éduquer la jeunesse par le sport	12
Promouvoir l'Olympisme dans la société	18
Conduire et soutenir le Mouvement olympique	26
Optimiser la performance : l'administration du CIO	34
Un symbole durable	38
Principales décisions de la Session du CIO et membres du CIO	40
Partenaires Olympiques mondiaux	47
Rapport des auditeurs et états financiers cumulés, 2009-2010	48

TABLEAU DE FINANCEMENT CUMULÉ

POUR LES EXERCICES SE TERMINANT AUX 31 DÉCEMBRE 2010 ET 2009 (EN MILLIERS DE DOLLARS US)

	2010	2009
Activités opérationnelles		
Excédent de revenus (dépendances)	245 068	(30 260)
Ajustements pour :		
• Excédent des revenus liés aux droits de télévision sur les distributions	(601 097)	-
• Allocations aux fonds réservés	39 000	-
• Reconnaissance des revenus et charges différés liés aux Jeux Olympiques, net	17 076	-
• Revenu financier, net	(34 719)	(101 046)
• Amortissements	30 228	10 462
• Différences de change	(4 862)	4 744
	<u>(309 306)</u>	<u>(116 100)</u>
Variations des :		
• Revenus et dépenses relatifs aux Jeux Olympiques, net	(9 547)	5 098
• Débiteurs et autres actifs circulants	28 991	3 851
• Créanciers et charges à payer	13 101	(61 049)
	<u>32 545</u>	<u>(52 100)</u>
Encaissement et répartition des droits de télévision		
• Encaissements d'avances relatives aux Jeux Olympiques	834 963	747 880
• Versement d'avances relatives aux Jeux Olympiques	(319 026)	(42 615)
• Augmentation de la créance contre les COJO	(101 227)	(198 886)
• Utilisation des fonds réservés	(25 423)	(39 003)
• (Augmentation) / diminution des acomptes sur droits de télévision détenus en fiducie	350 570	(291 624)
	<u>739 857</u>	<u>175 752</u>
Intérêts reçus	47 743	44 664
Intérêts payés	(1 020)	(1 051)
	<u>46 723</u>	<u>43 613</u>
Liquidités nettes générées par les activités opérationnelles	<u>509 819</u>	<u>51 165</u>
Activités d'investissement		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(24 932)	(29 026)
Acquisition d'actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat	(998 079)	(765 040)
Vente d'actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat	748 467	550 248
Liquidités nettes utilisées pour les activités d'investissement	<u>(274 544)</u>	<u>(243 818)</u>
Augmentation / (diminution) des liquidités	<u>235 275</u>	<u>(192 653)</u>
Mouvement des liquidités		
Au début de l'exercice	108 294	301 994
Augmentation / (diminution)	235 275	(192 653)
Effets des modifications des cours de change	(13)	(1 047)
À la fin de l'exercice	<u>343 556</u>	<u>108 294</u>

Les notes figurant aux pages 58 à 87 font partie intégrante des états financiers.

FAÇONNER L'AVENIR
RAPPORT INTERMÉDIAIRE DU CIO 2009-2010

Message du président du CIO	01
Façonner l'avenir	03
Rôle et structure du CIO	04
Assurer la célébration régulière des Jeux Olympiques	06
Éduquer la jeunesse par le sport	12
Promouvoir l'Olympisme dans la société	18
Conduire et soutenir le Mouvement olympique	26
Optimiser la performance : l'administration du CIO	34
Un symbole durable	38
Principales décisions de la Session du CIO et membres du CIO	40
Partenaires Olympiques mondiaux	47
Rapport des auditeurs et états financiers cumulés, 2009-2010	48

ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL ET DU MOUVEMENT
DES FONDS CUMULÉS

POUR LES EXERCICES SE TERMINANT AUX 31 DÉCEMBRE 2010 ET 2009 (EN MILLIERS DE DOLLARS US)

	Fonds non affectés	Fonds affectés	Différences de conversion cumulées	Total
Solde au 1er janvier 2009	925 755	201 479	27 757	1 154 991
Excédent de revenus / (dépenses) reconnu dans l'état des activités	27 621	(57 881)	-	(30 260)
Différence de conversion	-	-	1 746	1 746
Bénéfice / (perte) global pour l'année				(28 514)
Solde au 31 décembre 2009	953 376	143 598	29 503	1 126 477
Excédent de revenus/(dépenses) reconnu dans l'état des activités	113 430	131 638	-	245 068
Différence de conversion	-	-	6 499	6 499
Bénéfice / (perte) global pour l'année				251 567
Solde au 31 décembre 2010	<u>1 066 806</u>	<u>275 236</u>	<u>36 002</u>	<u>1 378 044</u>

Les notes figurant aux pages 58 à 87 font partie intégrante des états financiers.

FAÇONNER L'AVENIR
RAPPORT INTERMÉDIAIRE DU CIO 2009-2010

Message du président du CIO	01
Façonner l'avenir	03
Rôle et structure du CIO	04
Assurer la célébration régulière des Jeux Olympiques	06
Éduquer la jeunesse par le sport	12
Promouvoir l'Olympisme dans la société	18
Conduire et soutenir le Mouvement olympique	26
Optimiser la performance : l'administration du CIO	34
Un symbole durable	38
Principales décisions de la Session du CIO et membres du CIO	40
Partenaires Olympiques mondiaux	47
Rapport des auditeurs et états financiers cumulés, 2009-2010	48

1. ACTIVITÉ

Le Comité International Olympique (CIO), domicilié à Lausanne, Suisse, est une organisation internationale non gouvernementale à but non lucratif, à forme d'association dotée de la personnalité juridique. Son siège social est situé au château de Vidy. La mission du CIO est de diriger le Mouvement olympique en conformité avec la Charte olympique. Le Mouvement olympique comprend les organisations, athlètes et autres personnes qui ont accepté d'être guidés par la Charte olympique, y compris, en plus du CIO, les Fédérations Internationales (FI), les Comités Nationaux Olympiques (CNO) incluant le Comité Olympique des Etats-Unis d'Amérique (USOC) et les comités d'organisation des Jeux Olympiques (COJO).

Les revenus du Mouvement olympique sont en grande partie générés par des redevances sur les droits de télévision relatifs aux Jeux Olympiques, mais aussi par l'exploitation commerciale du symbole olympique et des emblèmes olympiques.

En plus des activités du CIO, ces états financiers cumulés comprennent les activités des organisations et programmes suivants :

- Le Musée Olympique (MO), une fondation régie par les règles du Code civil suisse. Le CIO lui a confié la tâche de dépeindre l'histoire et le développement du Mouvement olympique au fil des années et d'associer plus étroitement le Mouvement olympique avec l'art et la culture, aussi bien pour les spécialistes que pour le public en général.
- La Fondation Olympique (FO), une fondation régie par les règles du Code civil suisse. Le CIO lui a confié la tâche de soutenir les activités du Mouvement olympique dans les domaines de la culture, de l'éducation et du sport.
- La Solidarité Olympique (SO), un programme développé conjointement par le CIO et les Comités Nationaux Olympiques (CNO). Son but est de fournir assistance aux CNO officiellement reconnus, plus particulièrement les plus démunis, pour qu'ils puissent accomplir leur mission et faire connaître les idéaux du Mouvement olympique.

- IOC Television and Marketing Services SA (IOCTMS), une société dont la FO détient 100 % des parts, gère le programme international de parrainage du CIO, les diverses activités marketing ainsi que les activités liées aux droits télévisuels et autres médias.
- Le programme TOP (The Olympic Partners), le programme international de parrainage du CIO géré par IOCTMS.
- Olympic Broadcasting Services SA (OBS SA), une société qui fournit tous les services relatifs à l'établissement et à la gestion de la fonction "diffuseur hôte" des Jeux Olympiques et dont la FO détient 99 % des parts.
- Olympic Broadcasting Services SL (OBS SL), une société qui fournit des services à OBS SA et détenue à 100 % par cette dernière.
- Olympic Broadcasting Services Vancouver LTD (OBSV), une société qui a fourni des services à OBS SA pour les Jeux Olympiques d'hiver de 2010, détenue à 100 % par OBS SA.
- Olympic Broadcasting Services London LTD (OBSL), une société qui fournit des services à OBS SA pour les Jeux Olympiques de 2012, détenue à 100 % par OBS SA.

Les activités du MO, de la FO, de la SO, de IOCTMS, du programme TOP, de OBS SA, de OBS SL, de OBSV et de OBSL ont été cumulées avec celles du CIO (ensemble, le CIO ou le Groupe) étant donné que ce dernier détient la majorité des droits de vote ou le contrôle du conseil de chaque organisation et programme.

Une participation de 33.3 % dans la Maison du Sport International SA, Lausanne, détenue par la FO est comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence.

FAÇONNER L'AVENIR

RAPPORT INTERMÉDIAIRE DU CIO 2009-2010

Message du président du CIO	01
Façonner l'avenir	03
Rôle et structure du CIO	04
Assurer la célébration régulière des Jeux Olympiques	06
Éduquer la jeunesse par le sport	12
Promouvoir l'Olympisme dans la société	18
Conduire et soutenir le Mouvement olympique	26
Optimiser la performance : l'administration du CIO	34
Un symbole durable	38
Principales décisions de la Session du CIO et membres du CIO	40
Partenaires Olympiques mondiaux	47
Rapport des auditeurs et états financiers cumulés, 2009-2010	48

2. BASE DE PRÉSENTATION ET RÉSUMÉ DES PRINCIPES COMPTABLES ESSENTIELS

A) Base de présentation

Les états financiers cumulés sont établis sur la base des normes internationales d'information financière (IFRS) et en conformité avec ces dernières. Les principes comptables essentiels sont décrits ci-dessous et ont été appliqués de manière consistante aux cours des périodes présentées, sauf indication contraire. Les états financiers sont préparés selon la convention du coût historique, à l'exception des actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat et des instruments financiers dérivés, lesquels sont présentés à leur juste valeur. Les transactions et les soldes entre les organisations et programmes inclus dans les états financiers cumulés ont été éliminés.

La préparation des états financiers en conformité avec les IFRS suppose le recours à des estimations comptables et nécessite l'exercice de jugement dans le cadre de l'application des principes comptables. En particulier, des hypothèses significatives sont utilisées pour la détermination des obligations inhérentes au plan de prévoyance à primauté de prestation (note 12).

Ces états financiers cumulés ont été approuvés par la commission exécutive du CIO le 5 avril 2011.

Les chiffres présentés dans ces états financiers cumulés sont présentés en USD en raison du caractère international des activités du CIO, et du fait que les revenus sont majoritairement libellés dans cette monnaie.

À la suite d'un changement dans les opérations d'une filiale, le Groupe a changé la monnaie fonctionnelle de cette filiale et est passé de CHF à USD. Le changement est effectif de manière prospective à compter du 1er janvier 2010.

Les droits de télévision sont collectés en USD, EUR, JPY et AUD. La redistribution de ces mêmes droits est effectuée en USD et EUR.

Les actifs non librement disponibles représentent des avances perçues sur les droits de télévision. Ces fonds sont placés en actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat ou détenus en fiducie (trust).

Amendements aux normes publiées entrant en vigueur en 2010

Les nouvelles normes, modifications ou interprétations qui ont pris effet en 2010 ne s'appliquent pas au CIO. Par ailleurs, le CIO n'a pas adopté d'autres normes ou modifications par anticipation.

Normes, modifications et interprétations non encore entrées en vigueur et qui n'ont pas été adoptées par anticipation

L'évaluation de l'impact sur le Groupe de ces nouvelles normes et interprétations est présentée ci-après.

Norme IFRS 9, "instruments financiers", publiée en novembre 2009. Cette norme est un premier pas vers le remplacement de la norme IAS 39, "instruments financiers : comptabilisation et évaluation". La norme IFRS 9 introduit de nouvelles exigences en matière de classification et d'évaluation des actifs financiers. L'application de cette norme n'est pas obligatoire avant le 1er janvier 2013 mais est possible par anticipation.

Le Groupe doit encore évaluer le plein impact de la norme IFRS 9. Toutefois, les premières indications montrent qu'elle ne devrait pas affecter la comptabilisation par le Groupe de ses actifs financiers.

Norme IAS 24 (révisée), "Information relative aux parties liées", publiée en novembre 2009. Cette norme remplace la norme IAS 24, "Information relative aux parties liées", publiée en 2003. La norme IAS 24 (révisée) est obligatoire pour les périodes comptables à compter du 1er janvier 2011 et après. Une application par anticipation, en tout ou en partie, est toutefois possible.

La norme révisée précise et simplifie la définition d'une partie liée et supprime l'exigence pour les entités publiques de communiquer le détail de toutes les transactions effectuées avec les États et autres entités publiques. Le Groupe appliquera la norme révisée à compter du 1er janvier 2011. Lorsque la norme révisée sera appliquée, le Groupe devra communiquer toute transaction entre ses filiales et autres parties associées. Le Groupe met actuellement en place les dispositifs nécessaires à la collecte des informations requises. Aussi n'est-il pas possible, à ce stade, de connaître l'impact de la norme révisée sur l'information relative aux parties liées.

Certaines normes, modifications et interprétations des normes actuelles ont été publiées et seront applicables pour les périodes comptables à compter du 1er janvier 2011 et après. Toutefois, le CIO ne les a pas adoptées par anticipation. Le CIO considère pour l'instant qu'aucune d'elles n'aura d'impact sur ses états financiers cumulés.

FAÇONNER L'AVENIR

RAPPORT INTERMÉDIAIRE DU CIO 2009-2010

Message du président du CIO	01
Façonner l'avenir	03
Rôle et structure du CIO	04
Assurer la célébration régulière des Jeux Olympiques	06
Éduquer la jeunesse par le sport	12
Promouvoir l'Olympisme dans la société	18
Conduire et soutenir le Mouvement olympique	26
Optimiser la performance : l'administration du CIO	34
Un symbole durable	38
Principales décisions de la Session du CIO et membres du CIO	40
Partenaires Olympiques mondiaux	47
Rapport des auditeurs et états financiers cumulés, 2009-2010	48

B) Conversion des monnaies étrangères

a) Sociétés du Groupe

Les éléments inclus dans les états financiers de chacune des entités du Groupe sont évalués en utilisant la monnaie du principal environnement économique dans lequel l'entité exerce ses activités (« la monnaie fonctionnelle »).

Les états des activités de toutes les entités du Groupe dont la monnaie fonctionnelle est différente de la monnaie de

présentation sont convertis en USD aux taux de change moyens de l'année et les états de situation financière aux taux de clôture au 31 décembre. Les différences de conversion en résultant sont comptabilisées dans l'état de mouvement des fonds cumulés.

Les principaux taux de change utilisés sont les suivants :

USD contre		2010	2009	2010	2009
		Taux de clôture		Taux moyens	
1 Franc suisse	CHF	1.0693	0.9660	0.9633	0.9235
1 Euro	EUR	1.3374	1.4332	1.3196	1.3916
1 Dollar canadien	CAD	1.0013	0.9498	0.9651	0.8811

b) Transactions et soldes

Les revenus et dépenses en monnaies étrangères sont comptabilisés aux taux de change en vigueur à la date des transactions. Les gains et les pertes générés par le règlement de ces transactions et par la conversion des actifs et passifs monétaires libellés en monnaies étrangères, sont comptabilisés dans l'état des activités. Les éléments non monétaires libellés en monnaies étrangères, qui sont évalués au coût historique, sont convertis en utilisant le taux de change en vigueur à la date de la transaction.

a) Actifs financier à la juste valeur par le biais du compte de résultat

Un actif financier est ainsi défini s'il est acquis en vue d'être vendu à court terme ou s'il est ainsi qualifié par la direction. Les instruments dérivés sont également inclus dans cette catégorie. Les actifs de cette catégorie sont considérés comme actifs circulants si leur cession est prévue dans les 12 mois suivant la date de clôture de l'exercice.

b) Prêts et créances

Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés ayant des conditions de paiement fixes et évaluables, non cotés sur un marché public. Ils sont inclus dans les actifs circulants sauf si leur échéance se situe plus de 12 mois après la date de clôture de l'exercice. Dans ce dernier cas, ils sont classés parmi les actifs immobilisés.

C) Liquidités

Les liquidités incluent les comptes de trésorerie et les dépôts bancaires exigibles ainsi que les autres placements liquides ayant une échéance initiale inférieure ou égale à trois mois.

D) Actifs financiers

Le Groupe classe ses actifs financiers selon les catégories suivantes : actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat et prêts et créances. La classification est liée à l'objet pour lequel l'actif financier a été acquis. La direction décide de la classification des actifs financiers au moment de leur comptabilisation et remet en cause cette désignation à chaque date d'arrêté des comptes.

Les acquisitions et cessions de placements sont enregistrées à la date de leur règlement. Les actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat sont initialement comptabilisés à leur juste valeur et les coûts d'acquisition sont enregistrés dans l'état des activités. Ils sont par la suite maintenus à leur juste valeur. Les placements ne sont plus comptabilisés à compter de la date à laquelle le droit de percevoir des fonds qui leur est attaché a expiré ou a été cédé, ou lorsque le CIO a transféré quasiment tous les droits et risques qui leur sont attachés. Les prêts et créances sont reconnus au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

FAÇONNER L'AVENIR
RAPPORT INTERMÉDIAIRE DU CIO 2009-2010

Message du président du CIO	01
Façonner l'avenir	03
Rôle et structure du CIO	04
Assurer la célébration régulière des Jeux Olympiques	06
Éduquer la jeunesse par le sport	12
Promouvoir l'Olympisme dans la société	18
Conduire et soutenir le Mouvement olympique	26
Optimiser la performance : l'administration du CIO	34
Un symbole durable	38
Principales décisions de la Session du CIO et membres du CIO	40
Partenaires Olympiques mondiaux	47
Rapport des auditeurs et états financiers cumulés, 2009-2010	48

Les gains et les pertes provenant des réévaluations des actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat, y compris les intérêts et les revenus de dividendes, sont présentés dans l'état des activités parmi les revenus financiers, net, au cours de la période concernée.

E) Dépenses et revenus différés

Les revenus et les dépenses relatifs aux Jeux Olympiques qui n'ont pas encore eu lieu sont différés et reconnus dans l'état des activités lors de l'achèvement complet des Jeux Olympiques, y compris certaines dépenses relatives à des projets qui profitent à plusieurs Jeux Olympiques. Les revenus et les dépenses encourus en relation avec le programme TOP sont différés pour les éléments se rapportant aux futurs programmes TOP quadriennaux. De plus, certaines sommes relatives aux contributions reçues et payables aux COJO sous forme de valeur en nature en vertu du programme TOP sont différées et reconnues dans l'année des Jeux Olympiques.

F) Immobilisations corporelles

Les immeubles, les installations et aménagements immobiliers, les meubles, les équipements ainsi que les systèmes d'information et les matériels de radio-télédiffusion sont comptabilisés au coût d'acquisition, déduction faite des amortissements cumulés. Le matériel de radio-télédiffusion est amorti en fonction de son utilisation au cours des Jeux Olympiques d'hiver et des Jeux de l'Olympiade une année sur deux.

Les amortissements des autres catégories d'immobilisations corporelles sont calculés selon la méthode linéaire et basés sur la durée de vie utile des immobilisations définie comme suit :

Immeubles	50 ans
Installations immobilières	25 ans
Aménagements immobiliers, meubles et équipements	4 à 10 ans
Systèmes d'information	4 à 5 ans
Collections	25 ans

Les terrains sont comptabilisés au coût d'acquisition et ne font pas l'objet d'amortissements.

Les nouvelles installations et les rénovations importantes, notamment en ce qui concerne le matériel de radio-télédiffusion, sont capitalisées ; l'entretien, les réparations et les remplacements mineurs sont comptabilisés dans l'état des activités au moment où ils interviennent. La charge d'amortissement relative au matériel de radio-télédiffusion est incluse dans les dépenses relatives aux Jeux Olympiques.

G) Immobilisations incorporelles

Les coûts de protection de la marque, qui se composent principalement d'honoraires et autres charges encourus par le Groupe pour protéger et renforcer les marques du CIO, sont comptabilisés au coût historique. Les coûts de protection de la marque ont une durée de vie définie et sont comptabilisés à leur coût moins l'amortissement cumulé. L'amortissement est calculé selon la méthode de l'amortissement linéaire, en affectant les coûts de protection de la marque sur 6 à 10 ans.

H) Obligations du fonds de prévoyance

Le Groupe finance plusieurs plans de prévoyance pour les employés du CIO, du MO, de la FO et de IOCTMS. Ces plans sont de type cash-balance plan, assimilés à des plans en primauté de prestations pour le traitement selon la norme comptable. Les actifs de ces plans de prévoyance sont détenus dans un fonds séparé et indépendant des actifs du Groupe. Ces plans de prévoyance sont évalués annuellement par un actuaire indépendant. La méthode du coût unitaire projeté est utilisée pour le calcul des engagements de prévoyance. Le Groupe a adopté la méthode comptable d'amortissement des gains et pertes actuariels qui consiste à reconnaître le montant excédent 10 % du montant le plus élevé entre les engagements de prévoyance et la fortune du plan. Ce montant est divisé par le nombre moyen d'années futures d'activité des employés assurés dans le plan. Par ailleurs, le Groupe verse des contributions à des plans de prévoyance pour OBS SL.

FAÇONNER L'AVENIR

RAPPORT INTERMÉDIAIRE DU CIO 2009-2010

Message du président du CIO	01
Façonner l'avenir	03
Rôle et structure du CIO	04
Assurer la célébration régulière des Jeux Olympiques	06
Éduquer la jeunesse par le sport	12
Promouvoir l'Olympisme dans la société	18
Conduire et soutenir le Mouvement olympique	26
Optimiser la performance : l'administration du CIO	34
Un symbole durable	38
Principales décisions de la Session du CIO et membres du CIO	40
Partenaires Olympiques mondiaux	47
Rapport des auditeurs et états financiers cumulés, 2009-2010	48

I) Fonds affectés

Les fonds affectés au financement du programme annuel de la Solidarité Olympique et les droits de télévision de Vancouver 2010 réservés par le CIO pour distribution future sont présentés sous les fonds affectés dans les états financiers cumulés. Le solde de ces fonds au 31 décembre 2010 comprend l'allocation budgétaire pour le financement du programme quadriennal 2009-2012 et les droits de télévision alloués mais non encore versés.

J) Reconnaissance des revenus

a) Droits de télévision

Les redevances sur les droits de télévision pour la diffusion des Jeux Olympiques sont reconnues lors de l'achèvement complet des Jeux Olympiques. Les acomptes reçus par le CIO avant cette date sont différés puisqu'ils pourraient être remboursables en tout temps, entièrement ou en partie, aux chaînes de télévision jusqu'à l'achèvement des Jeux, au cas où l'une ou plusieurs des conditions stipulées dans les contrats devraient se réaliser. Les intérêts créanciers sur les acomptes reçus sont au bénéfice du CIO et sont comptabilisés comme revenus d'intérêt lorsqu'ils se réalisent.

Les revenus bruts des redevances sur les droits de télévision sont répartis entre le CIO, les COJO, les FI, les CNO et la SO sur décision de la commission exécutive du CIO après achèvement complet des Jeux Olympiques.

b) Droits du programme TOP

Les revenus des droits du programme TOP sont reçus en partie en espèces, auquel cas ils sont comptabilisés dans la période où le paiement est dû. L'autre partie de ces revenus est reçue sous forme de biens ou de services (valeur en nature). La valeur en nature est reconnue sur une base linéaire pendant la période du contrat pour l'USOC, les CNO et le CIO, et durant l'année des Jeux de l'Olympiade ou des Jeux Olympiques d'hiver pour les COJO. Les revenus perçus sous forme de valeur en nature sont comptabilisés sur la base de la juste valeur. Celle-ci correspond au prix du marché estimé que l'on peut obtenir entre parties bien informées consentantes et agissant dans des conditions de concurrence normales.

Les redevances des droits du programme TOP, déduction faite des frais de gestion, sont réparties entre le CIO, les COJO et les CNO sur la base d'une formule standard

convenue entre les parties. Cette répartition est enregistrée selon la politique mentionnée ci-dessus relative à la reconnaissance des droits du programme TOP.

c) Autres droits

Les autres droits comprennent les revenus provenant de l'exploitation commerciale du symbole olympique et des emblèmes olympiques. Ces revenus représentent la part du Groupe relative aux programmes de marketing des COJO et des revenus provenant du parrainage, des licences et d'autres accords avec des fournisseurs. Les revenus qui sont liés aux Jeux Olympiques sont différés jusqu'à l'année des Jeux, alors que les autres revenus sont comptabilisés durant la période au cours de laquelle le paiement est dû. Une partie de ces revenus est perçue sous forme de biens ou de services (valeur en nature).

K) Revenus financiers

Les intérêts créanciers sont reconnus sur la base de leur rendement effectif et les revenus de dividendes sont reconnus lorsque le droit de recevoir le paiement est établi.

L) Impôts sur le bénéfice

Le CIO, la FO et le MO sont exemptés de paiement d'impôts sur le bénéfice. Les impôts sur le bénéfice dus par IOCTMS, OBS SA, OBS SL et OBSV aux 31 décembre 2010 et 2009 sont compris dans la rubrique "créanciers" pour un montant de USD 0.820 million en 2010 et USD 0.388 million en 2009.

M) Comptabilisation des instruments financiers dérivés et des opérations de couverture

Les instruments financiers dérivés sont initialement comptabilisés au coût dans l'état de la situation financière et réévalués par la suite à leur juste valeur. Tout changement de la juste valeur est immédiatement constaté dans l'état des activités.

Certaines transactions d'instruments financiers procurent une couverture économique adéquate selon les principes de gestion des risques du Groupe ; toutefois, elles ne sont pas qualifiées de couverture en vertu des règles spécifiques de la norme IAS 39. Par conséquent, l'instrument de couverture et l'élément couvert sont comptabilisés de façon indépendante comme s'il n'y avait pas de relation de couverture.

Message du président du CIO	01
Façonner l'avenir	03
Rôle et structure du CIO	04
Assurer la célébration régulière des Jeux Olympiques	06
Éduquer la jeunesse par le sport	12
Promouvoir l'Olympisme dans la société	18
Conduire et soutenir le Mouvement olympique	26
Optimiser la performance : l'administration du CIO	34
Un symbole durable	38
Principales décisions de la Session du CIO et membres du CIO	40
Partenaires Olympiques mondiaux	47
Rapport des auditeurs et états financiers cumulés, 2009-2010	48

3. GESTION DU RISQUE FINANCIER

A) Facteurs de risque financier

Les activités du Groupe l'exposent à tout un éventail de risques financiers, parmi lesquels les fluctuations des taux de change et des taux d'intérêt. Son programme global de gestion des risques vise à minimiser les effets défavorables potentiels sur ses activités. Pour couvrir certains risques, le Groupe utilise des instruments financiers dérivés tels que des options sur devises, des swaps de taux d'intérêt, des swaptions et des contrats à terme.

La gestion du risque est effectuée par le service de trésorerie du CIO dans le cadre des limites fixées par le comité de gestion financière du CIO et selon les politiques approuvées par la commission exécutive du CIO.

a) Risque de change

Le Groupe est exposé au risque de change principalement parce que la plupart de ses revenus sont générés en diverses monnaies, notamment en USD, EUR et JPY, alors que ses coûts centraux administratifs et opérationnels sont essentiellement libellés en francs suisses. Des options sur devises et des contrats à terme sont utilisés pour réduire l'exposition au risque.

Au 31 décembre 2010, si l'EUR s'était déprécié/apprécie de 10 % face au dollar US, toutes autres variables étant par ailleurs constantes, l'excédent de revenus (dépenses) de l'exercice aurait été inférieur/supérieur de USD 27.2 millions (2009 : 18.9 millions).

Au 31 décembre 2010, si le CHF s'était déprécié/apprécie de 10 % face au dollar US, toutes autres variables étant par ailleurs constantes, l'excédent de revenus (dépenses) de l'exercice aurait été inférieur/supérieur de USD 2.7 millions (2009 : 5.5 millions).

Au 31 décembre 2010, si le JPY s'était déprécié/apprécie de 10 % face au dollar US, toutes autres variables étant par ailleurs constantes, l'excédent de revenus (dépenses) de l'exercice aurait été inférieur/supérieur de USD 1.0 million de (2009 : de USD 2.0 millions).

b) Risque de taux d'intérêt

Le Groupe est exposé au risque de taux d'intérêt par l'impact de variation des taux sur les actifs portant intérêt. Ce risque est en partie géré par l'utilisation d'instruments financiers dérivés, tels que des swaps de taux d'intérêt et des swaptions.

Au 31 décembre 2010, si les taux d'intérêt avaient été supérieurs/inférieurs de 1 %, toutes autres variables étant par ailleurs constantes, l'excédent de revenus de l'exercice aurait été inférieur/supérieur de 15.2 millions de dollars (2009 : 15.1 millions), principalement en raison de variations de juste valeur des obligations incluses dans les actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat.

c) Risque de crédit

La plupart des revenus du Groupe sont générés par les redevances sur les droits de télévision et autres droits. Le Groupe estime que toutes les sommes dues en vertu de ces droits sont recouvrables dans leur totalité. Le Groupe a pour politique de limiter son exposition au risque de crédit et d'investissement. Les liquidités sont placées auprès d'importantes banques suisses; c'est également avec ces dernières que sont conclus les instruments dérivés et les contrats de dépôt. Les titres d'investissement comprennent des notes émises par d'importantes sociétés et entités gouvernementales de même que des parts de fonds de placement émises par d'importantes banques.

d) Risque de marché

Le Groupe est soumis aux risques de marché en raison de ses actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat autres que les instruments du marché monétaire. Ce risque est géré par le Groupe au moyen des procédures de gestion des risques financiers décrites ci-dessous.

Au 31 décembre 2010, si les indices des marchés actions avaient été supérieurs/inférieurs de 10 %, toutes autres variables étant par ailleurs constantes, l'excédent de revenus (dépenses) de l'exercice aurait été inférieur/supérieur de 12.1 millions de dollars (2009 : 7.2 millions), principalement du fait des pertes ou gains de juste valeur des instruments financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat.

FAÇONNER L'AVENIR

RAPPORT INTERMÉDIAIRE DU CIO 2009-2010

Message du président du CIO	01
Façonner l'avenir	03
Rôle et structure du CIO	04
Assurer la célébration régulière des Jeux Olympiques	06
Éduquer la jeunesse par le sport	12
Promouvoir l'Olympisme dans la société	18
Conduire et soutenir le Mouvement olympique	26
Optimiser la performance : l'administration du CIO	34
Un symbole durable	38
Principales décisions de la Session du CIO et membres du CIO	40
Partenaires Olympiques mondiaux	47
Rapport des auditeurs et états financiers cumulés, 2009-2010	48

e) Risque de trésorerie

Le service de trésorerie du CIO contrôle et gère les liquidités du groupe et prépare régulièrement des prévisions concernant la position future de ses liquidités. Ces prévisions tiennent compte de clauses contractuelles pour les entrées et sorties de fonds en vertu des accords portant sur les droits de diffusion et du programme TOP, du financement des obligations contractuelles du CIO envers les autres organisations du Mouvement olympique et des frais de fonctionnement des programmes et des entités du Groupe.

L'excédent de liquidités du Groupe est investi dans le portefeuille de la Fondation Olympique (note 3B).

Le tableau ci-après ventile par échéances les engagements financiers non dérivés et les passifs financiers dérivés nets en fonction de la période restant à courir entre la date du bilan et la date d'échéance contractuelle. Les montants figurant dans le tableau correspondent à la valeur non actualisée des flux de trésorerie contractuels.

Au 31 décembre 2010 USD 000	Moins d'un an	Entre 1 et 2 ans	Entre 2 et 5 ans	Plus de 5 ans
Créanciers et charges à payer	92 975	-	-	-
Avances relatives aux Jeux Olympiques	-	712 682	2 468	6 380
Revenus différés relatifs aux Jeux Olympiques	-	23 815	19 864	-
Fonds réservés	25 850	42 243	-	-
Solde au 31 décembre	<u>118 825</u>	<u>778 740</u>	<u>22 332</u>	<u>6 380</u>

Au 31 décembre 2009 USD 000	Moins d'un an	Entre 1 et 2 ans	Entre 2 et 5 ans	Plus de 5 ans
Créanciers et charges à payer	79 899	-	-	-
Avances relatives aux Jeux Olympiques	738 033	-	370 530	6 685
Revenus différés relatifs aux Jeux Olympiques	97 856	-	28 571	-
Fonds réservés	25 115	25 125	4 276	-
Solde au 31 décembre	<u>940 903</u>	<u>25 125</u>	<u>403 377</u>	<u>6 685</u>

FAÇONNER L'AVENIR
RAPPORT INTERMÉDIAIRE DU CIO 2009-2010

Message du président du CIO	01
Façonner l'avenir	03
Rôle et structure du CIO	04
Assurer la célébration régulière des Jeux Olympiques	06
Éduquer la jeunesse par le sport	12
Promouvoir l'Olympisme dans la société	18
Conduire et soutenir le Mouvement olympique	26
Optimiser la performance : l'administration du CIO	34
Un symbole durable	38
Principales décisions de la Session du CIO et membres du CIO	40
Partenaires Olympiques mondiaux	47
Rapport des auditeurs et états financiers cumulés, 2009-2010	48

B) Procédures de gestion des risques financiers

a) Principes et objectifs généraux

Le CIO reçoit des fonds qui sont redistribués aux membres du Mouvement olympique. La commission exécutive approuve les procédures et règlements pour suivre la gestion de ces fonds, le niveau de risque de marché et de crédit qui peut être accepté, ainsi que les rapports qui doivent lui être soumis.

Les procédures décrites ci-après doivent être respectées dans le cadre de la gestion des fonds sous le contrôle du CIO. Ces fonds sont répartis selon cinq portefeuilles séparés, ci-après dénommés le portefeuille du Comité International Olympique, le portefeuille de la Fondation Olympique, le portefeuille de la Solidarité Olympique, le portefeuille du programme TOP et le portefeuille d'OBS.

Le portefeuille du Comité International Olympique détient des fonds non librement disponibles issus de la vente des droits de retransmission télévisuelle. Il détient également la trésorerie à court terme du CIO, ainsi que les comptes sur lesquels les dépenses de fonctionnement ainsi que les paiements du CIO sont prélevés.

Le portefeuille de la Fondation Olympique est la principale réserve de fonds du CIO. Son objectif est d'assurer les dépenses de fonctionnement du CIO pendant la durée d'une Olympiade en cas d'annulation des Jeux.

Le portefeuille de la Solidarité Olympique détient les fonds devant être distribués par la SO.

Le portefeuille du programme TOP et le portefeuille d'OBS sont utilisés pour la gestion des liquidités de ces entités.

La commission des finances a pour tâche d'émettre des recommandations concernant les procédures qui sont approuvées par la commission exécutive. Ces portefeuilles sont gérés par le trésorier sous la supervision du comité de gestion de la trésorerie et des placements financiers (CGTPF) et de la commission des finances.

Les objectifs de ces procédures sont de décrire, pour chaque portefeuille, (a) le type de placement autorisé ainsi que les limites par catégories d'instruments financiers utilisées, (b) les limites maximales d'exposition au risque de marché par portefeuille, par échéance et par mesure de valeur en risque, (c) les limites de prêts à accorder en fonction des classements de risques de crédit et (d) les modalités de reporting.

b) Responsabilités

La commission exécutive approuve la stratégie de placement pour les portefeuilles du Comité International Olympique, de la Fondation Olympique, du programme TOP et d'OBS sur recommandation de la commission des finances et supervise par la suite la mise en place de cette stratégie. La mise en place de la stratégie après approbation est de la responsabilité du CGTPF. La stratégie de placement du portefeuille de la Solidarité Olympique est soumise à l'approbation de la commission de la Solidarité Olympique. Le trésorier est responsable de la mise en œuvre des stratégies approuvées dans le respect des procédures de gestion des risques financiers.

c) Portefeuille du Comité International Olympique

Le portefeuille du CIO contient des fonds non librement disponibles provenant principalement de contrats de retransmission télévisuelle qui pourraient devoir être remboursés dans des monnaies autres que le dollar US dans certaines circonstances, à une échéance non définie. Le solde du portefeuille est destiné au paiement des dépenses de fonctionnement, principalement en CHF, ainsi qu'aux autres dépenses.

La nature à court terme des fonds ainsi que l'incertitude liée au remboursement éventuel des droits de télévision imposent au portefeuille du CIO un profil de risque minimum privilégiant la préservation du capital.

La part des fonds non librement disponibles doit être conservée dans la même monnaie que celle du versement initial des fonds reçus. L'échéance des placements doit correspondre aux dates des cérémonies des Jeux Olympiques couverts par les paiements des droits de télévision concernés. Le reste du portefeuille doit contenir suffisamment d'actifs en USD, GBP, EUR, AUD, CAD et CHF pour assurer six mois de dépenses de fonctionnement. Les fonds excédentaires peuvent ensuite être placés dans des investissements en USD ou en EUR, de telle sorte que la part en USD représente 40 à 60 % des fonds restants.

FAÇONNER L'AVENIR

RAPPORT INTERMÉDIAIRE DU CIO 2009-2010

Message du président du CIO	01
Façonner l'avenir	03
Rôle et structure du CIO	04
Assurer la célébration régulière des Jeux Olympiques	06
Éduquer la jeunesse par le sport	12
Promouvoir l'Olympisme dans la société	18
Conduire et soutenir le Mouvement olympique	26
Optimiser la performance : l'administration du CIO	34
Un symbole durable	38
Principales décisions de la Session du CIO et membres du CIO	40
Partenaires Olympiques mondiaux	47
Rapport des auditeurs et états financiers cumulés, 2009-2010	48

Les types de placements autorisés comprennent :

- Des fonds de marché monétaire, des dépôts bancaires, des emprunts et obligations émis par des entités supranationales, sociétés, États et provinces;
- Des contrats de change à terme;
- Des produits structurés dont le capital est garanti à 100 %;
- Des options de change à terme.

Pour ce qui est des titres à revenu fixe, les limites suivantes doivent être appliquées :

- Notation : les obligations d'entités supranationales, sociétés, États et provinces doivent avoir une notation minimale "A" (jusqu'à 30 %) et "AA et au-dessus" (au moins 70 %);
- L'échéance des placements à revenu fixe librement disponibles ne doit pas dépasser quatre années, et la "value at risk" à 90 jours doit demeurer de 9 % inférieure à la valeur de marché;
- L'exposition totale envers une entité ne doit pas dépasser 6 % de la valeur de marché du total du portefeuille d'obligations;
- Des titres structurés (payables à première demande), maximum 20 % de la valeur de marché du portefeuille d'obligations;
- Des produits dérivés sur taux d'intérêt – swaps (IRS), contrats à terme, et swaptions (à des fins de couverture).

d) Portefeuille de la Fondation Olympique

La Fondation Olympique doit s'assurer qu'elle dispose de suffisamment de placements dont l'échéance est comprise durant la période 2009-2012 ou réalisables durant la même période avec un minimum de pertes en vue de couvrir les besoins de trésorerie des dépenses de fonctionnement du CIO dans le cas d'une annulation des Jeux Olympique de 2010 ou de 2012.

Les types de placement autorisés comprennent :

- Des fonds de marché monétaire, des dépôts bancaires, des emprunts et obligations émis par des entités supranationales, sociétés, États et provinces;
- Actions ordinaires et fonds indiciaires cotés en continu (ETF);
- Fonds mutuels ou de couverture investissant dans les titres décrits ci-dessus;
- Fonds de placements privés en action et dettes de marchés émergents;
- Fonds de fonds;
- Placements immobiliers;
- Titres de négociation de matières premières;
- Produits structurés à capital garanti à 100 %;
- Contrats et options de change à terme.

Pour ce qui est des placements à taux fixe, les limites suivantes sont applicables :

- Notation : les obligations d'entités supranationales, sociétés, États et provinces doivent avoir une notation minimale "B" (jusqu'à 5 % de la valeur marché du portefeuille d'obligations), "A" (jusqu'à 30 %) et "AA et au-dessus" (au moins 70 %); les obligations non notées ne sont pas autorisées;
- L'échéance des produits de placement à taux fixe ne doit pas excéder 10 ans, et la "value at risk" à 90 jours doit demeurer de 9 % inférieure à la valeur de marché;
- L'exposition totale à une entité ne doit pas excéder 6 % de la valeur totale de marché du portefeuille d'obligations.

Pour les placements en actions, les limites suivantes s'appliquent :

- L'exposition envers une seule entité ne doit pas dépasser 6 % de la valeur de marché du portefeuille action. L'exposition envers un fonds d'action ou un fonds de fonds ne doit pas dépasser 12 % de la valeur de marché totale du portefeuille d'actions;
- Les actions sur marchés émergents ne doivent pas dépasser 20 % de la valeur de marché du portefeuille d'actions.

FAÇONNER L'AVENIR

RAPPORT INTERMÉDIAIRE DU CIO 2009-2010

Message du président du CIO	01
Façonner l'avenir	03
Rôle et structure du CIO	04
Assurer la célébration régulière des Jeux Olympiques	06
Éduquer la jeunesse par le sport	12
Promouvoir l'Olympisme dans la société	18
Conduire et soutenir le Mouvement olympique	26
Optimiser la performance : l'administration du CIO	34
Un symbole durable	38
Principales décisions de la Session du CIO et membres du CIO	40
Partenaires Olympiques mondiaux	47
Rapport des auditeurs et états financiers cumulés, 2009-2010	48

La proportion du portefeuille investi en actions (incluant les fonds de couverture et les fonds de fonds) ne doit pas excéder 30% de la valeur de marché totale du portefeuille.

Pour les investissements dans les titres de négociation de matières premières, les limites suivantes s'appliquent :

- Les placements doivent être limités à 10 % de la valeur de marché totale du portefeuille.

Pour les investissements immobiliers, les limites suivantes s'appliquent :

- Les investissements immobiliers directs et dans des fonds de placement immobiliers doivent être limités à 10 % de la valeur de marché totale du portefeuille

Répartition par monnaie

Les placements de la Fondation Olympique peuvent être effectués dans toute monnaie convertible. Cependant, les limites suivantes doivent être maintenues et respectées :

- 35 à 45 % des placements doivent être en dollars US
- 35 à 45 % des placements doivent être en euros
- 10 à 20 % des placements doivent être en francs suisses
- 0 à 10 % des placements doivent être dans d'autres monnaies.

Banques dépositaires :

Les actifs de la Fondation Olympique doivent être répartis entre plusieurs banques à des fins de diversification. Aucune d'entre elles ne doit détenir plus de 70 % du total du portefeuille.

e) Portefeuille de la Solidarité Olympique

Les placements autorisés comprennent les placements sur marchés monétaires libellés en dollars US, les emprunts et obligations émis par des entités supranationales ainsi que les pays du G-10, y compris leurs gouvernements et sociétés publiques, avec les limites suivantes :

- Notation : les obligations doivent avoir une notation minimale "A" ; les limites maximales étant de 20 % de la valeur de marché du portefeuille;
- L'échéance des placements à taux fixes ne doit pas excéder 5 ans, et la "value at risk" à 90 jours doit demeurer de 6 % inférieure à la valeur de marché lors de l'allocation initiale des fonds;
- L'exposition totale à une seule contrepartie ne doit pas excéder 6 % de la valeur de marché du portefeuille lors de l'allocation initiale des fonds.

f) Portefeuilles du programme TOP et d'OBS

Ces deux portefeuilles sont composés de placements sur les marchés monétaires et ont pour objectif la gestion de liquidités.

g) Références

Chaque catégorie de placements inclus dans les portefeuilles du CIO a un index de référence identifié. Ceux-ci sont utilisés pour comparer le retour sur investissement total réalisé des portefeuilles du CIO, de la FO, du TOP et d'OBS avec un index passif correspondant.

FAÇONNER L'AVENIR

RAPPORT INTERMÉDIAIRE DU CIO 2009-2010

Message du président du CIO	01
Façonner l'avenir	03
Rôle et structure du CIO	04
Assurer la célébration régulière des Jeux Olympiques	06
Éduquer la jeunesse par le sport	12
Promouvoir l'Olympisme dans la société	18
Conduire et soutenir le Mouvement olympique	26
Optimiser la performance : l'administration du CIO	34
Un symbole durable	38
Principales décisions de la Session du CIO et membres du CIO	40
Partenaires Olympiques mondiaux	47
Rapport des auditeurs et états financiers cumulés, 2009-2010	48

h) Rapports

Des rapports sur les portefeuilles de placement doivent être présentés à la commission des finances du CIO tous les semestres et au comité de gestion de la trésorerie et des placements financiers tous les trimestres. De plus, un rapport succinct (tableau de bord) est émis tous les mois et envoyé à la direction. Ce rapport s'assure du respect des procédures. Tout écart est mis en évidence et fait l'objet d'un suivi et d'une décision finale par la direction.

Le tableau de bord mensuel est distribué au comité de gestion de la trésorerie et des placements financiers qui est composé des membres suivants : le président du CIO, le président de la commission des finances, le directeur général, le directeur des finances et le trésorier.

Aux 31 décembre 2010 et 2009, le tableau de bord n'a pas relevé de déviations significatives des portefeuilles avec les procédures.

i) Non-respect des procédures

Le non-respect des procédures peut être autorisé lorsqu'une situation de marché inhabituelle requiert une action immédiate et qu'il n'est pas possible de convoquer le comité de gestion de la trésorerie et des placements financiers. Dans le cas d'une action conduisant au non-respect d'une procédure, il est nécessaire d'obtenir l'approbation de deux membres au moins dudit comité, dont au moins le président du CIO ou le président de la commission des finances, avant d'agir. Au cours de la réunion du comité de gestion de la trésorerie et des placements financiers qui suit, la transaction devra être présentée pour être approuvée.

C) Estimation de la juste valeur

Le Groupe a adopté l'amendement apporté à la norme IFRS 7, instruments financiers : Informations à fournir avec effet au 1er janvier 2009, qui requiert de fournir une information sur l'évaluation à la juste valeur selon la hiérarchie suivante :

- Prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques (Niveau 1);
- Données autres que les prix cotés visés au Niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement (à savoir des prix), soit indirectement (à savoir des données dérivées de prix) (Niveau 2);
- Données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas basées sur des données observables de marché (données non observables) (Niveau 3).

Dans une large mesure, l'évaluation des actifs à la juste valeur par le résultat du groupe se fait sur la base des prix cotés (non ajustés) sur des marchés actifs (Niveau 1).

Les justes valeurs des dérivés pour lesquels un marché organisé existe et des actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat sont basées sur le cours coté à la date de l'état de la situation financière. Les justes valeurs des swaps de taux d'intérêt et swaptions sont déterminées selon les valeurs actuelles des cash flows futurs estimés. Les justes valeurs des options de change à terme et des contrats à terme sont déterminées en utilisant le taux de change à terme prévalant sur les marchés à la date de la situation financière.

FAÇONNER L'AVENIR
RAPPORT INTERMÉDIAIRE DU CIO 2009-2010

Message du président du CIO	01
Façonner l'avenir	03
Rôle et structure du CIO	04
Assurer la célébration régulière des Jeux Olympiques	06
Éduquer la jeunesse par le sport	12
Promouvoir l'Olympisme dans la société	18
Conduire et soutenir le Mouvement olympique	26
Optimiser la performance : l'administration du CIO	34
Un symbole durable	38
Principales décisions de la Session du CIO et membres du CIO	40
Partenaires Olympiques mondiaux	47
Rapport des auditeurs et états financiers cumulés, 2009-2010	48

4. LIQUIDITÉS

	2010 USD 000	2009 USD 000
Trésorerie	26 750	72 126
Dépôts bancaires		
• en USD	220 988	16 039
• en EUR	62 442	9 859
• en CHF	–	1 541
• en CAD	9 324	–
• en GBP	11 239	4 960
• en AUD	–	3 769
• en JPY	12 813	–
Total liquidités	<u>343 556</u>	<u>108 294</u>

La majorité des dépôts bancaires sont placés auprès de banques suisses.
Le tableau ci-dessous résume les taux d'intérêt moyens pondérés au 31 décembre.

Monnaies	2010	2009
USD	0.43 %	0.27 %
EUR	0.73 %	0.35 %
CHF	–	0.27 %
CAD	0.88 %	–
GBP	0.74 %	0.39 %
AUD	–	3.48 %
JPY	0.39 %	–

FAÇONNER L'AVENIR

RAPPORT INTERMÉDIAIRE DU CIO 2009-2010

Message du président du CIO	01
Façonner l'avenir	03
Rôle et structure du CIO	04
Assurer la célébration régulière des Jeux Olympiques	06
Éduquer la jeunesse par le sport	12
Promouvoir l'Olympisme dans la société	18
Conduire et soutenir le Mouvement olympique	26
Optimiser la performance : l'administration du CIO	34
Un symbole durable	38
Principales décisions de la Session du CIO et membres du CIO	40
Partenaires Olympiques mondiaux	47
Rapport des auditeurs et états financiers cumulés, 2009-2010	48

5. ACTIFS FINANCIERS

A) Mouvements des actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat

	2010 USD 000	2009 USD 000
Exercice se terminant le 31 décembre		
Valeur comptable nette à l'ouverture	1 141 763	883 191
Acquisitions	998 079	765 040
Cessions	(751 964)	(545 540)
Différences de change	(5 842)	25 103
Augmentation / (Diminution) de la valeur de marché	<u>11 000</u>	<u>13 969</u>
Valeur comptable nette à la clôture	<u>1 393 036</u>	<u>1 141 763</u>
Au 31 décembre		
Dont actifs circulants	332 267	294 151
Dont actifs immobilisés (note 5C)	380 456	122 956
Non librement disponibles (note 8)	<u>680 313</u>	<u>724 656</u>
Total des actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat	<u>1 393 036</u>	<u>1 141 763</u>

Les actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat comprennent principalement des obligations à taux fixes et taux variables ainsi que des parts de fonds de placement incluant des fonds de placement en actions et sont comptabilisés à la valeur de marché. La valeur

de marché est déterminée par référence au cours sur les marchés boursiers de même qu'aux valeurs unitaires publiées des fonds de placement lors de la fermeture des marchés à la date de l'état de la situation financière.

FAÇONNER L'AVENIR

RAPPORT INTERMÉDIAIRE DU CIO 2009-2010

Message du président du CIO	01
Façonner l'avenir	03
Rôle et structure du CIO	04
Assurer la célébration régulière des Jeux Olympiques	06
Éduquer la jeunesse par le sport	12
Promouvoir l'Olympisme dans la société	18
Conduire et soutenir le Mouvement olympique	26
Optimiser la performance : l'administration du CIO	34
Un symbole durable	38
Principales décisions de la Session du CIO et membres du CIO	40
Partenaires Olympiques mondiaux	47
Rapport des auditeurs et états financiers cumulés, 2009-2010	48

B) Actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat par portefeuille et catégories, incluant les actifs financiers non librement disponibles présenté en note 8

	2010 USD 000	2009 USD 000
a) Comité International Olympique		
Fonds de marché monétaire	153 763	-
Obligations	567 503	549 580
Autres	-	916
	<u>721 266</u>	<u>550 496</u>
b) Fondation Olympique		
Fonds de marché monétaire	30 746	51 747
Obligations	301 525	262 892
Actions	43 872	26 518
Fonds alternatifs	76 149	44 153
Titres immobiliers	15 155	10 389
Instruments liés à des matières premières	16 121	7 058
Autres	(266)	-
	<u>483 302</u>	<u>402 757</u>
c) Solidarité Olympique		
Fonds de marché monétaire	52 077	86 531
Obligations	101 552	66 135
	<u>153 629</u>	<u>152 666</u>
d) Programme TOP		
Fonds de marché monétaire	-	22 963
Obligations	31 580	9 922
Actions	1 574	1 500
Instruments liés à des matières premières	1 685	1 459
	<u>34 839</u>	<u>35 844</u>
Total portefeuilles	<u>1 393 036</u>	<u>1 141 763</u>
Total par catégories		
Fonds de marché monétaire	236 586	161 241
Obligations	1 002 160	888 529
Actions	45 446	28 018
Fonds alternatifs	76 149	44 153
Titres immobiliers	15 155	10 389
Instruments liés à des matières premières	17 806	8 517
Autres	(266)	916
	<u>1 393 036</u>	<u>1 141 763</u>

FAÇONNER L'AVENIR

RAPPORT INTERMÉDIAIRE DU CIO 2009-2010

Message du président du CIO	01
Façonner l'avenir	03
Rôle et structure du CIO	04
Assurer la célébration régulière des Jeux Olympiques	06
Éduquer la jeunesse par le sport	12
Promouvoir l'Olympisme dans la société	18
Conduire et soutenir le Mouvement olympique	26
Optimiser la performance : l'administration du CIO	34
Un symbole durable	38
Principales décisions de la Session du CIO et membres du CIO	40
Partenaires Olympiques mondiaux	47
Rapport des auditeurs et états financiers cumulés, 2009-2010	48

C) Immobilisations financières

	2010 USD 000	2009 USD 000
Montants à recevoir des comités d'organisations des Jeux Olympiques :		
Londres	205 608	130 207
Sotchi	6 098	-
Rio	22 715	-
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat (note 5A)	380 456	122 956
Prêt à la Maison du Sports International	8 077	4 872
Autres actifs financiers	<u>12 570</u>	<u>17 371</u>
Total immobilisations financières	<u>635 524</u>	<u>275 406</u>

La créance contre le COJO de Londres est garantie par le gouvernement britannique, lequel a une notation S&P de AAA.

Le CIO a financé la construction d'un immeuble supplémentaire à la Maison du Sport International pour un montant maximum de CHF 7 millions.

FAÇONNER L'AVENIR

RAPPORT INTERMÉDIAIRE DU CIO 2009-2010

Message du président du CIO	01
Façonner l'avenir	03
Rôle et structure du CIO	04
Assurer la célébration régulière des Jeux Olympiques	06
Éduquer la jeunesse par le sport	12
Promouvoir l'Olympisme dans la société	18
Conduire et soutenir le Mouvement olympique	26
Optimiser la performance : l'administration du CIO	34
Un symbole durable	38
Principales décisions de la Session du CIO et membres du CIO	40
Partenaires Olympiques mondiaux	47
Rapport des auditeurs et états financiers cumulés, 2009-2010	48

D) Actifs financiers par catégorie

	Actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat USD 000	Débiteurs et prêts USD 000	Total USD 000
Actifs au bilan au 31 décembre 2010			
Actifs librement disponibles			
Actifs circulants			
Liquidités	–	343 556	343 556
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat	332 267	–	332 267
Débiteurs et autres actifs circulants	–	47 022	47 022
Actifs immobilisés			
Actifs financiers	380 456	255 068	635 524
Actifs non librement disponibles			
Actifs financiers	<u>680 313</u>	<u>41 217</u>	<u>721 530</u>
Total	<u>1 393 036</u>	<u>686 863</u>	<u>2 079 899</u>
Actifs au bilan au 31 décembre 2009			
Actifs librement disponibles			
Actifs circulants			
Liquidités	–	108 294	108 294
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat	294 151	–	294 151
Débiteurs et autres actifs circulants	–	394 763	394 763
Actifs immobilisés			
Actifs financiers	122 956	152 450	275 406
Actifs non librement disponibles			
Actifs financiers	<u>724 656</u>	<u>391 787</u>	<u>1 116 443</u>
Total	<u>1 141 763</u>	<u>1 047 293</u>	<u>2 189 056</u>

La valeur comptable de chaque catégorie d'actifs financiers présentée ci-dessus est équivalente à la juste valeur, sauf indication contraire dans les notes y relatives.

FAÇONNER L'AVENIR

RAPPORT INTERMÉDIAIRE DU CIO 2009-2010

Message du président du CIO	01
Façonner l'avenir	03
Rôle et structure du CIO	04
Assurer la célébration régulière des Jeux Olympiques	06
Éduquer la jeunesse par le sport	12
Promouvoir l'Olympisme dans la société	18
Conduire et soutenir le Mouvement olympique	26
Optimiser la performance : l'administration du CIO	34
Un symbole durable	38
Principales décisions de la Session du CIO et membres du CIO	40
Partenaires Olympiques mondiaux	47
Rapport des auditeurs et états financiers cumulés, 2009-2010	48

6. DÉBITEURS ET AUTRES ACTIFS CIRCULANTS

	2010 USD 000	2009 USD 000
Créances à recevoir des comités des Jeux Olympiques :		
Londres	75	4 128
Sotchi	1 601	735
Rio	200	–
Vancouver	–	308 558
Revenus de droits à recevoir	1 751	814
Impôt anticipé et TVA à récupérer	5 853	6 628
Autres débiteurs	2 016	18 028
Intérêts courus	15 541	24 342
Charges payées d'avance et avances	10 477	24 248
Paievements d'avances au fonds de pension (note 12)	7 736	5 245
Souvenirs olympiques et trophées	1 772	2 037
Total débiteurs et autres actifs circulants	47 022	394 763

Aux 31 décembre 2010 et 2009, aucun débiteur n'accusait de retard de paiement.

FAÇONNER L'AVENIR

RAPPORT INTERMÉDIAIRE DU CIO 2009-2010

Message du président du CIO	01
Façonner l'avenir	03
Rôle et structure du CIO	04
Assurer la célébration régulière des Jeux Olympiques	06
Éduquer la jeunesse par le sport	12
Promouvoir l'Olympisme dans la société	18
Conduire et soutenir le Mouvement olympique	26
Optimiser la performance : l'administration du CIO	34
Un symbole durable	38
Principales décisions de la Session du CIO et membres du CIO	40
Partenaires Olympiques mondiaux	47
Rapport des auditeurs et états financiers cumulés, 2009-2010	48

7. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Terrains, bâtiments et installations USD 000	Aménagements immobiliers, mobilier et équipement USD 000	Systèmes d'information USD 000	Matériels de radio-télédiffusion USD 000	Collections USD 000	Total USD 000
Exercice clos le 31 décembre 2009						
Valeur comptable nette à l'ouverture	84 772	12 291	13 052	5 760	27 541	143 416
Différences de change	1 834	233	26	700	-	2 793
Acquisitions / Cessions nettes	581	5 228	8 812	11 298	937	26 856
Amortissements	(2 014)	(2 979)	(4 003)	-	(1 139)	(10 135)
Valeur comptable nette à la clôture	<u>85 173</u>	<u>14 773</u>	<u>17 887</u>	<u>17 758</u>	<u>27 339</u>	<u>162 930</u>
Au 31 décembre 2009						
Coût	112 552	41 308	51 762	39 625	28 478	273 725
Différences de change	1 834	233	26	700	-	2 793
Amortissements cumulés	(29 213)	(26 768)	(33 901)	(22 567)	(1 139)	(113 588)
Valeur comptable nette	<u>85 173</u>	<u>14 773</u>	<u>17 887</u>	<u>17 758</u>	<u>27 339</u>	<u>162 930</u>
Exercice clos le 31 décembre 2010						
Valeur comptable nette à l'ouverture	85 173	14 773	17 887	17 758	27 339	162 930
Différences de change	6 157	426	(70)	(1)	-	6 512
Acquisitions / Cessions nettes	242	4 359	6 630	9 902	1 362	22 495
Amortissements	(2 072)	(3 286)	(5 451)	(17 453)	(1 194)	(29 456)
Valeur comptable nette à la clôture	<u>89 500</u>	<u>16 272</u>	<u>18 996</u>	<u>10 206</u>	<u>27 507</u>	<u>162 481</u>
Au 31 décembre 2010						
Coût	115 358	46 466	49 323	50 956	29 840	291 943
Différences de change	6 157	426	(70)	(1)	-	6 512
Amortissements cumulés	(32 015)	(30 620)	(30 257)	(40 749)	(2 333)	(135 974)
Valeur comptable nette à la clôture	<u>89 500</u>	<u>16 272</u>	<u>18 996</u>	<u>10 206</u>	<u>27 507</u>	<u>162 481</u>

FAÇONNER L'AVENIR

RAPPORT INTERMÉDIAIRE DU CIO 2009-2010

Message du président du CIO	01
Façonner l'avenir	03
Rôle et structure du CIO	04
Assurer la célébration régulière des Jeux Olympiques	06
Éduquer la jeunesse par le sport	12
Promouvoir l'Olympisme dans la société	18
Conduire et soutenir le Mouvement olympique	26
Optimiser la performance : l'administration du CIO	34
Un symbole durable	38
Principales décisions de la Session du CIO et membres du CIO	40
Partenaires Olympiques mondiaux	47
Rapport des auditeurs et états financiers cumulés, 2009-2010	48

8. ACTIFS NON LIBREMENT DISPONIBLES

	2010 USD 000	2009 USD 000
Au 31 décembre		
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat (note 5A) non librement disponibles	680 313	724 656
Acomptes sur droits de télévision détenus en fiducie	<u>41 217</u>	<u>391 787</u>
Total actifs non librement disponibles	<u>721 530</u>	<u>1 116 443</u>
Au 31 décembre		
Dont actifs circulants	-	-
Dont actifs immobilisés	<u>721 530</u>	<u>1 116 443</u>
Total actifs non librement disponibles	<u>721 530</u>	<u>1 116 443</u>

Aux 31 décembre 2010 et 2009, les taux d'intérêt moyens pondérés étaient respectivement de 2.29 % et 2.73 % pour les acomptes sur droits de télévision détenus en fiducie.

Aux 31 décembre 2010 et 2009, les acomptes sur droits de télévision détenus en fiducie sont concentrés sur une seule contrepartie dont la notation S&P est de AA+.

9. CRÉANCIERS ET CHARGES À PAYER

	2010 USD 000	2009 USD 000
Montants à payer aux comités d'organisation des Jeux Olympiques		
Londres	6 555	-
Vancouver	-	5 214
Droits à distribuer	12 755	10 914
Autres créanciers	41 340	41 934
Charges à payer	<u>32 325</u>	<u>21 837</u>
Total créanciers et charges à payer	<u>92 975</u>	<u>79 899</u>

Les échéances de ces dettes sont toutes inférieures à un mois.

FAÇONNER L'AVENIR

RAPPORT INTERMÉDIAIRE DU CIO 2009-2010

Message du président du CIO	01
Façonner l'avenir	03
Rôle et structure du CIO	04
Assurer la célébration régulière des Jeux Olympiques	06
Éduquer la jeunesse par le sport	12
Promouvoir l'Olympisme dans la société	18
Conduire et soutenir le Mouvement olympique	26
Optimiser la performance : l'administration du CIO	34
Un symbole durable	38
Principales décisions de la Session du CIO et membres du CIO	40
Partenaires Olympiques mondiaux	47
Rapport des auditeurs et états financiers cumulés, 2009-2010	48

10. AVANCES RELATIVES AUX JEUX OLYMPIQUES, REVENUS ET DÉPENSES DIFFÉRÉS

	Avances sur droits TV par devises				Total avances sur droits TV USD 000	Dédution des droits TV répartis à l'USOC USD 000	Avances, nettes USD 000	Revenus différés USD 000	Dépenses différées USD 000
	USD USD 000	EUR USD 000	JPY USD 000	AUD USD 000					
Jeux Olympiques d'hiver 2010									
31.12.09	496 103	222 062	56 598	15 545	790 308	(52 275)	738 033	97 856	(114 932)
31.12.10	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Jeux de l'Olympiade 2012									
31.12.09	129 042	187 838	45 837	12 718	375 435	(7 529)	367 906	18 437	(22 272)
31.12.10	216 041	343 840	131 335	28 995	720 211	(7 529)	712 682	23 815	(41 680)
Jeux Olympiques d'hiver 2014									
31.12.09	300	2 324	-	-	2 624	-	2 624	10 134	(9 335)
31.12.10	300	2 168	-	-	2 468	-	2 468	19 864	(13 034)
Jeux de l'Olympiade 2016									
31.12.09	2 115	4 570	-	-	6 685	-	6 685	-	(2 754)
31.12.10	2 115	4 265	-	-	6 380	-	6 380	-	(4 021)
Jeux Olympiques d'hiver 2018									
31.12.09	-	-	-	-	-	-	-	-	(133)
31.12.10	-	-	-	-	-	-	-	-	(414)
Total									
31.12.09	627 560	416 794	102 435	28 263	1 175 052	(59 804)	1 115 248	126 427	(149 426)
31.12.10	218 456	350 273	131 335	28 995	729 059	(7 529)	721 530	43 679	(59 149)
Part à court terme									
31.12.09	496 103	222 062	56 598	15 545	790 308	(52 275)	738 033	97 856	(114 932)
31.12.10	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Part à long terme									
31.12.09	131 457	194 732	45 837	12 718	384 744	(7 529)	377 215	28 571	(34 494)
31.12.10	218 456	350 273	131 335	28 995	729 059	(7 529)	721 530	43 679	(59 149)

FAÇONNER L'AVENIR

RAPPORT INTERMÉDIAIRE DU CIO 2009-2010

Message du président du CIO	01
Façonner l'avenir	03
Rôle et structure du CIO	04
Assurer la célébration régulière des Jeux Olympiques	06
Éduquer la jeunesse par le sport	12
Promouvoir l'Olympisme dans la société	18
Conduire et soutenir le Mouvement olympique	26
Optimiser la performance : l'administration du CIO	34
Un symbole durable	38
Principales décisions de la Session du CIO et membres du CIO	40
Partenaires Olympiques mondiaux	47
Rapport des auditeurs et états financiers cumulés, 2009-2010	48

11. FONDS RÉSERVÉS

Ce compte représente des provisions basées sur l'obligation tripartite d'assistance financière auprès des organisations du Mouvement olympique. Les opérations enregistrées en 2010 et 2009 sont les suivantes :

	2010 USD 000	2009 USD 000
Exercice clos le 31 décembre		
Solde au 1er janvier	54 516	88 217
Fonds réservés pour allocation aux organisations du Mouvement olympique	39 000	-
Réallocation de provisions aux fonds réservés	-	5 302
Allocation à et fonds dépensés pour le compte de l'Agence Mondiale Antidopage	(12 966)	(12 751)
Allocation au Conseil International d'Arbitrage en matière de sport	(4 808)	(5 081)
Programme de solidarité CIO/FI	(2 035)	(2 140)
Congrès Olympique de Copenhague	-	(10 760)
Assistance financière aux autres organisations du Mouvement olympique	(5 614)	(8 271)
Solde au 31 décembre	<u>68 093</u>	<u>54 516</u>
Au 31 Décembre		
Dont part à court terme	25 850	25 115
Dont part à long terme	<u>42 243</u>	<u>29 401</u>
Solde au 31 décembre	<u>68 093</u>	<u>54 516</u>

12. FRAIS DE PERSONNEL

	2010 USD 000	2009 USD 000
Salaires	55 117	50 277
Charges sociales	6 609	5 706
Coûts de prévoyance des plans à primauté de cotisations	57	442
Coûts de prévoyance des plans à primauté de prestations	<u>3 565</u>	<u>2 954</u>
Total frais de personnel (note 17)	<u>65 348</u>	<u>59 379</u>

FAÇONNER L'AVENIR

RAPPORT INTERMÉDIAIRE DU CIO 2009-2010

Message du président du CIO	01
Façonner l'avenir	03
Rôle et structure du CIO	04
Assurer la célébration régulière des Jeux Olympiques	06
Éduquer la jeunesse par le sport	12
Promouvoir l'Olympisme dans la société	18
Conduire et soutenir le Mouvement olympique	26
Optimiser la performance : l'administration du CIO	34
Un symbole durable	38
Principales décisions de la Session du CIO et membres du CIO	40
Partenaires Olympiques mondiaux	47
Rapport des auditeurs et états financiers cumulés, 2009-2010	48

Plans de prévoyance à primauté de prestations

Le fonds de prévoyance du CIO couvre la quasi totalité des employés. Le plan a été évalué par des actuaires indépendants, suivant la méthode du coût unitaire projeté au 31 décembre 2010.

Les montants enregistrés dans l'état des activités sont les suivants :

	2010 USD 000	2009 USD 000
Coût des services rendus sur l'exercice	7 330	6 044
Intérêt sur engagements de prévoyance futurs	1 706	1 515
Rendement attendu des actifs du plan	(2 390)	(1 852)
Amortissement net	10	72
Contribution des employés	<u>(3 091)</u>	<u>(2 825)</u>
Charges nettes des pensions pour l'exercice, incluses dans les frais de personnel	<u>3 565</u>	<u>2 954</u>

Le rendement effectif des actifs du plan se traduit par un gain de USD 1 million en 2010 et de USD 5.4 millions en 2009.

La situation du plan de prévoyance et les montants inclus dans l'état de la situation financière aux 31 décembre 2010 et 2009 se présentent comme suit :

	2010 USD 000	2009 USD 000
Engagements de prévoyance futurs	70 917	53 472
Valeur effective des actifs du plan	<u>(69 344)</u>	<u>(53 252)</u>
	1 573	220
Pertes nettes non reconnues	<u>(8 432)</u>	<u>(5 465)</u>
Avance au fonds de pension reconnu dans l'état de la situation financière (note 6)	<u>(6 859)</u>	<u>(5 245)</u>

FAÇONNER L'AVENIR

RAPPORT INTERMÉDIAIRE DU CIO 2009-2010

Message du président du CIO	01
Façonner l'avenir	03
Rôle et structure du CIO	04
Assurer la célébration régulière des Jeux Olympiques	06
Éduquer la jeunesse par le sport	12
Promouvoir l'Olympisme dans la société	18
Conduire et soutenir le Mouvement olympique	26
Optimiser la performance : l'administration du CIO	34
Un symbole durable	38
Principales décisions de la Session du CIO et membres du CIO	40
Partenaires Olympiques mondiaux	47
Rapport des auditeurs et états financiers cumulés, 2009-2010	48

Le mouvement des engagements de prévoyance (prépaiements) comptabilisés dans l'état de la situation financière se présente comme suit :

	2010 USD 000	2009 USD 000
Exercice clos le 31 décembre		
Au début de l'exercice	(5 245)	(3 140)
Total des charges comme ci-dessus	3 565	2 954
Contributions payées	(5 326)	(4 870)
Différence de change	(755)	(189)
A la fin de l'exercice	<u>(7 761)</u>	<u>(5 245)</u>

Les hypothèses utilisées pour les calculs actuariels sont les suivantes :

	2010	2009
Taux d'actualisation utilisé pour déterminer les valeurs actualisées	3.20 %	3.20 %
Taux annuel de croissance des salaires futurs	1.75 %	1.75 %
Taux estimé de croissance des prestations futures de prévoyance	0.50 %	0.50 %
Taux estimé de rendement à long terme des actifs du plan	4.50 %	4.50 %

Les taux de rendements estimés par nature d'actifs du plan au 31 décembre 2010 sont les suivants :

	Part du total des actifs	Taux de rendement estimé
Liquidités	1 %	1.00 %
Actions	51 %	6.50 %
Obligations	25 %	3.50 %
Immobilier	8 %	4.25 %
Autres	15 %	4.00 %

Les contributions futures estimées sont :

	2010 USD 000
2011	4 259
2012	4 262
2013	4 306
2014	4 259
2015	4 271
2016-2020	20 521

Les contributions estimées au fond de prévoyance pour l'année 2011 s'élèvent à USD 6.2 millions.

FAÇONNER L'AVENIR

RAPPORT INTERMÉDIAIRE DU CIO 2009-2010

Message du président du CIO	01
Façonner l'avenir	03
Rôle et structure du CIO	04
Assurer la célébration régulière des Jeux Olympiques	06
Éduquer la jeunesse par le sport	12
Promouvoir l'Olympisme dans la société	18
Conduire et soutenir le Mouvement olympique	26
Optimiser la performance : l'administration du CIO	34
Un symbole durable	38
Principales décisions de la Session du CIO et membres du CIO	40
Partenaires Olympiques mondiaux	47
Rapport des auditeurs et états financiers cumulés, 2009-2010	48

Le mouvement des engagements de prévoyance futurs est :

	2010 USD 000	2009 USD 000
Situation d'ouverture	53 472	43 840
Coût des services rendus sur l'exercice	7 330	6 044
Intérêts sur engagements de prévoyance futurs	1 706	1 515
Prestations versées nettes	(20)	(3 286)
Gain actuariel net	1 550	3 580
Impact de la variation des taux de change	6 879	1 779
Valeur des engagements de prévoyance au 31 décembre	<u>70 917</u>	<u>53 472</u>

Le mouvement de la valeur effective des actifs du plan est le suivant :

	2010 USD 000	2009 USD 000
Situation d'ouverture	53 252	41 686
Contributions versées par les employés	3 090	2 824
Contributions versées par l'employeur	5 326	4 870
Prestations versées nettes	(20)	(3 286)
Rendement attendu des actifs du plan	2 390	1 852
Gain actuariel net	(1 418)	3 508
Impact de la variation des taux de change	6 725	1 798
Valeur effective des actifs du plan au 31 décembre	<u>69 345</u>	<u>53 252</u>

La situation au 31 décembre des cinq dernières années est la suivante :

	2010 USD 000	2009 USD 000	2008 USD 000	2007 USD 000	2006 USD 000
Valeur des engagements de prévoyance	70 917	53 472	43 840	40 378	39 351
Valeur effective des actifs du plan	(69 345)	(53 252)	(41 686)	(40 286)	(33 150)
Déficit/(surplus)	<u>1 572</u>	<u>220</u>	<u>2 154</u>	<u>92</u>	<u>6 201</u>
(Gain) / Perte actuariel net sur les engagements de prévoyance	(1 550)	(3 580)	4 117	6 559	(253)
(Gain) / Perte actuariel net sur les actifs du plan	(1 418)	3 508	(8 588)	(1 818)	(1 552)

FAÇONNER L'AVENIR

RAPPORT INTERMÉDIAIRE DU CIO 2009-2010

Message du président du CIO	01
Façonner l'avenir	03
Rôle et structure du CIO	04
Assurer la célébration régulière des Jeux Olympiques	06
Éduquer la jeunesse par le sport	12
Promouvoir l'Olympisme dans la société	18
Conduire et soutenir le Mouvement olympique	26
Optimiser la performance : l'administration du CIO	34
Un symbole durable	38
Principales décisions de la Session du CIO et membres du CIO	40
Partenaires Olympiques mondiaux	47
Rapport des auditeurs et états financiers cumulés, 2009-2010	48

13. REVENUS DES DROITS DE TÉLÉVISION ET RÉPARTITION

	2010 USD 000	2009 USD 000
Source de revenus des droits par continent		
Amérique	926 225	-
Europe	232 635	-
Afrique	1 400	-
Asie	90 006	-
Océanie	29 199	-
	<u>1 279 465</u>	<u>-</u>
Revenus des droits de télévision pour les Jeux Olympiques de la Jeunesse	1 491	-
Total revenus des droits de télévision	<u><u>1 280 956</u></u>	<u><u>-</u></u>
Utilisation et répartition des revenus :		
Prime d'assurance pour annulation des Jeux	2 648	-
Comité d'organisation des XXles Jeux Olympiques d'hiver	414 417	-
Comité Olympique des États-Unis d'Amérique	104 550	-
Rémunération marketing spéciale aux FI	65 818	-
FI	92 426	-
Utilisation et répartition revenus des droits de télévision au profit des COJO, de l'USOC et des FI	<u>679 859</u>	<u>-</u>
Droits de télévision réservés dans les fonds affectés :		
Allocation à la SO	92 426	-
Droits de télévision réservés pour distribution future	<u>100 207</u>	<u>-</u>
	<u>192 633</u>	<u>-</u>
Total de l'utilisation et de la distribution des revenus des droits de télévision	<u><u>872 492</u></u>	<u><u>-</u></u>

14. REVENUS DES DROITS DE MARKETING DU PROGRAMME TOP ET RÉPARTITION

	2010 USD 000	2009 USD 000
Total des revenus du programme TOP	<u><u>247 869</u></u>	<u><u>125 498</u></u>
Utilisation et distribution des revenus :		
Comités d'organisation des Jeux de l'Olympiade et des Jeux Olympiques d'hiver	156 489	29 336
Comité Olympique des États-Unis d'Amérique	28 438	32 503
CNO	35 471	33 333
Autres coûts du programme	<u>8 147</u>	<u>3 027</u>
Total de l'utilisation et de la distribution des revenus du programme TOP	<u><u>228 545</u></u>	<u><u>98 199</u></u>

FAÇONNER L'AVENIR
RAPPORT INTERMÉDIAIRE DU CIO 2009-2010

Message du président du CIO	01
Façonner l'avenir	03
Rôle et structure du CIO	04
Assurer la célébration régulière des Jeux Olympiques	06
Éduquer la jeunesse par le sport	12
Promouvoir l'Olympisme dans la société	18
Conduire et soutenir le Mouvement olympique	26
Optimiser la performance : l'administration du CIO	34
Un symbole durable	38
Principales décisions de la Session du CIO et membres du CIO	40
Partenaires Olympiques mondiaux	47
Rapport des auditeurs et états financiers cumulés, 2009-2010	48

15. AUTRES DROITS

	2010 USD 000	2009 USD 000
Redevances :		
Programme marketing du COJO	59 584	-
Fournisseurs	1 583	1 938
Licences	17 454	2 229
Autres	1 470	3 417
Total autres droits	<u>80 091</u>	<u>7 584</u>

16. AUTRES REVENUS

	2010 USD 000	2009 USD 000
Revenus diffusion unilatérale et Jeux Paralympiques	46 596	-
Coûts diffusion unilatérale et Jeux Paralympiques	(42 331)	-
Autres revenus	8 744	11 081
Total autres revenus, nets	<u>13 009</u>	<u>11 081</u>

17. COÛTS CENTRAUX ADMINISTRATIFS ET OPÉRATIONNELS

	2010 USD 000	2009 USD 000
Salaires et charges sociales (note 12)	65 348	59 379
Presse, publications et relations publiques	2 347	3 094
Services extérieurs	15 012	14 056
Frais de Session, commission et mission	10 859	9 994
Frais de transport, voyage et résidence	5 975	5 218
Entretien, fournitures et autres charges	14 223	12 601
Impôts et taxes	820	388
Amortissements	13 065	9 402
Total des coûts centraux administratifs et opérationnels	<u>127 649</u>	<u>114 132</u>

FAÇONNER L'AVENIR

RAPPORT INTERMÉDIAIRE DU CIO 2009-2010

Message du président du CIO	01
Façonner l'avenir	03
Rôle et structure du CIO	04
Assurer la célébration régulière des Jeux Olympiques	06
Éduquer la jeunesse par le sport	12
Promouvoir l'Olympisme dans la société	18
Conduire et soutenir le Mouvement olympique	26
Optimiser la performance : l'administration du CIO	34
Un symbole durable	38
Principales décisions de la Session du CIO et membres du CIO	40
Partenaires Olympiques mondiaux	47
Rapport des auditeurs et états financiers cumulés, 2009-2010	48

18. DÉPENSES RELATIVES AUX JEUX OLYMPIQUES

	2010 USD 000	2009 USD 000
Dépenses liées aux XXles Jeux Olympiques d'hiver		
Coûts de diffusion multilatérale	149 246	-
Coût de candidature, commissions d'évaluation et de coordination	2 865	-
Technologie : projet ORIS et systèmes d'homologation et de tests	14 284	-
Opérations CIO	10 829	-
Subventions aux CNO, comprenant bourses de transport, équipements et athlètes	18 820	-
Juges officiels, arbitres et autres coûts des FI	10 324	-
Contribution au programme antidopage	152	-
Marketing	2 055	-
Prime d'assurance pour annulation des Jeux	8 386	-
Autres coûts	8 483	-
Total des dépenses liées aux XXles Jeux Olympiques d'hiver	225 444	-

Les coûts de diffusion multilatérale comprennent les coûts d'équipement, de production et de télécommunication supportés par le Groupe pour la diffusion télévisée en direct et les signaux radio des Jeux Olympiques d'hiver :

	2010 USD 000	2009 USD 000
Coûts de diffusion multilatérale :		
Matériel de diffusion et construction installations	52 715	-
Amortissement du matériel de diffusion	9 517	-
Salaires et charges sociales	37 900	-
Main-d'œuvre opérationnelle Jeux	14 639	-
Logistique	20 390	-
Production	2 204	-
Télécommunications	4 521	-
Administration et autres dépenses	7 360	-
Total coûts de diffusion	149 246	-

FAÇONNER L'AVENIR

RAPPORT INTERMÉDIAIRE DU CIO 2009-2010

Message du président du CIO	01
Façonner l'avenir	03
Rôle et structure du CIO	04
Assurer la célébration régulière des Jeux Olympiques	06
Éduquer la jeunesse par le sport	12
Promouvoir l'Olympisme dans la société	18
Conduire et soutenir le Mouvement olympique	26
Optimiser la performance : l'administration du CIO	34
Un symbole durable	38
Principales décisions de la Session du CIO et membres du CIO	40
Partenaires Olympiques mondiaux	47
Rapport des auditeurs et états financiers cumulés, 2009-2010	48

19. DÉPENSES RELATIVES AUX JEUX OLYMPIQUES DE LA JEUNESSE

	2010 USD 000	2009 USD 000
Dépenses liées aux Jeux Olympiques de la Jeunesse		
Coûts de diffusion	7 971	-
Coût de candidature, commissions d'évaluation et de coordination	2 967	-
Technologie : projet ORIS et systèmes d'homologation et de tests	850	-
Opérations CIO	5 697	-
Voyage et hébergement des athlètes et officiels	16 494	-
Juges officiels, arbitres et autres coûts des FI	4 915	-
Autres coûts	1 090	-
Total des dépenses liées aux Jeux Olympiques de la Jeunesse	<u>39 984</u>	<u>-</u>

FAÇONNER L'AVENIR

RAPPORT INTERMÉDIAIRE DU CIO 2009-2010

Message du président du CIO	01
Façonner l'avenir	03
Rôle et structure du CIO	04
Assurer la célébration régulière des Jeux Olympiques	06
Éduquer la jeunesse par le sport	12
Promouvoir l'Olympisme dans la société	18
Conduire et soutenir le Mouvement olympique	26
Optimiser la performance : l'administration du CIO	34
Un symbole durable	38
Principales décisions de la Session du CIO et membres du CIO	40
Partenaires Olympiques mondiaux	47
Rapport des auditeurs et états financiers cumulés, 2009-2010	48

20. PROGRAMME DE LA SOLIDARITÉ OLYMPIQUE

	2010 USD 000	2009 USD 000
Programme des années précédentes	<u>(4 348)</u>	<u>(2 619)</u>
Programme de l'année en cours		
Programmes continentaux	<u>31 132</u>	<u>29 845</u>
Programme géré centralement par la Solidarité Olympique :		
Subventions pour les sports d'équipe	2 456	1 678
Bourses olympiques pour athlètes	607	6 232
Jeux continentaux et régionaux—Préparation des athlètes	3 188	2 195
Jeux Olympiques de la Jeunesse—Préparation des athlètes	4 824	2 498
Stages techniques pour entraîneurs	2 858	2 419
Bourses olympiques pour entraîneurs	1 874	1 702
Développement de la structure sportive nationale	1 279	1 005
Développement de l'administration des CNO	6 633	6 529
Cours nationaux pour dirigeants sportifs	880	806
Formation internationale en management du sport	571	590
Promotion des valeurs olympiques—Projets spéciaux	–	28
Médecine du sport	627	644
Sport et environnement	337	408
Femmes et sport	421	259
Académie Internationale Olympique	362	443
Sport pour tous	600	343
Culture et éducation	831	563
Héritage des CNO	<u>542</u>	<u>518</u>
	28 890	28 860
Échanges entre CNO et forums régionaux	936	832
Chef de mission JOJ	<u>303</u>	<u>–</u>
	<u>1 239</u>	<u>832</u>
Total du programme de l'année en cours	<u>61 261</u>	<u>59 537</u>
Total des programmes de l'année en cours et des années précédentes	<u>56 913</u>	<u>56 918</u>

FAÇONNER L'AVENIR
RAPPORT INTERMÉDIAIRE DU CIO 2009-2010

Message du président du CIO	01
Façonner l'avenir	03
Rôle et structure du CIO	04
Assurer la célébration régulière des Jeux Olympiques	06
Éduquer la jeunesse par le sport	12
Promouvoir l'Olympisme dans la société	18
Conduire et soutenir le Mouvement olympique	26
Optimiser la performance : l'administration du CIO	34
Un symbole durable	38
Principales décisions de la Session du CIO et membres du CIO	40
Partenaires Olympiques mondiaux	47
Rapport des auditeurs et états financiers cumulés, 2009-2010	48

21. REVENUS FINANCIERS, NETS

	2010 USD 000	2009 USD 000
Revenus d'intérêts	38 939	53 572
Charges d'intérêts	(1 020)	(1 051)
Gains (perte) de juste valeur sur actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat	10 141	14 215
Gains (pertes) sur vente d'actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat	(2 638)	4 463
Gains (pertes) sur transactions en monnaies étrangères, net	(10 703)	29 847
Total des revenus financiers, net	<u>34 719</u>	<u>101 046</u>

22. TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES

Les transactions et soldes avec les autres organisations appartenant au Mouvement olympique ne figurent pas dans cette note, car ils sont déjà détaillés dans les états financiers. Les membres, le président et la commission exécutive du CIO ne sont pas rémunérés par le CIO. Toutefois, le CIO couvre l'ensemble des dépenses liées à l'accomplissement de leurs tâches, en particulier les frais de voyage, hôtels, repas et indemnités journalières, ainsi qu'un montant forfaitaire destiné à couvrir leurs frais d'administration.

Ces dépenses sont incluses dans l'état des activités sous la rubrique dépenses de fonctionnement, dans les frais de Session, commission et mission. De plus, le CIO supporte les frais de résidence (location de chambre, frais de séjour, taxes de résidence, assurances) du président, qui se sont élevés à USD 0.597 million en 2010 et USD 0.594 million en 2009, et les mêmes frais pour le président d'honneur qui se montaient

à USD 0.129 million en 2010 et USD 0.280 million en 2009. Ces dépenses sont incluses dans l'état des activités sous la rubrique dépenses de fonctionnement, dans les frais de transport, voyage et résidence.

Sont considérés comme étant les membres de la direction opérationnelle du CIO, le président, le directeur général, le chef de cabinet du président et le directeur exécutif pour les Jeux Olympiques. Ainsi que mentionné ci-dessus, le président n'est pas rémunéré. Les salaires et avantages à court terme des trois autres membres de la direction opérationnelle représentent en USD 1.793 million en 2010 et USD 1.869 million en 2009. Les versements en vue d'avantages postérieurs à l'emploi se montent à USD 0.273 million en 2010 et USD 0.284 million en 2009.

23. STRATÉGIE DE GESTION DES FONDS

Le solde des fonds comprend les fonds affectés qui sont gérés séparément en vue du financement du programme de la Solidarité Olympique ainsi que les droits de télévision réservés pour distribution future. Les fonds non affectés sont détenus en vue du financement du portefeuille de la Solidarité Olympique ainsi que du fonds de roulement du CIO.

FAÇONNER L'AVENIR

RAPPORT INTERMÉDIAIRE DU CIO 2009-2010

Message du président du CIO	01
Façonner l'avenir	03
Rôle et structure du CIO	04
Assurer la célébration régulière des Jeux Olympiques	06
Éduquer la jeunesse par le sport	12
Promouvoir l'Olympisme dans la société	18
Conduire et soutenir le Mouvement olympique	26
Optimiser la performance : l'administration du CIO	34
Un symbole durable	38
Principales décisions de la Session du CIO et membres du CIO	40
Partenaires Olympiques mondiaux	47
Rapport des auditeurs et états financiers cumulés, 2009-2010	48

Comité International Olympique, Château de Vidy, 1007 Lausanne, Suisse Tél. +41 (0)21 621 6111 Fax +41 (0)21 621 6216 www.olympic.org

©Cet ouvrage ne peut être reproduit même partiellement et sous quelque forme que ce soit sans autorisation écrite du Comité International Olympique (CIO). Tous droits de reproduction, traduction et d'adaptation réservés pour tous pays.

Conception et réalisation : Thomas and Trotman Design

Photographies : CIO et Getty Images®. Pages 12, 27 CIO / Mine Kasapoglu ; pages 13, 20, 28 CIO / Kishimoto ; pages 17, 41, 45 CIO / Jason Evans ; page 18 CIO / Qi Heng ; page 19 CIO / Richard Juilliant ; page 21 CIO / Catherine Leutenegger ; page 23 CIO / Alan Lim ; page 25 CIO / X. Creach ; page 26 CIO / Peter Dench.

Impression : Pureprint Group, une société neutre en carbone, souscrit à la norme ISO 14001 : 2004 Système de gestion de l'environnement et est enregistrée EMAS, Système de gestion et de vérification environnemental.

®Toutes les marques commerciales sont reconnues comme étant la propriété de leurs propriétaires respectifs.

Couverture : Le papier utilisé est sans acide et contient 20% de fibres recyclées.

Pages intérieures : Papier 100% recyclé.